

Le petit patrimoine de Clelles



Livret de l'Exposition de l'été 2016



Association CULTURE et MONTAGNE

Cette publication est une compilation des différents documents exposés sur les vingt cinq grands panneaux et les cadres et présentés dans des classeurs sur table au cours d'une exposition historique en 2016, quatrième volet des recherches sur l'histoire de Clelles.

Depuis cette date, de très nombreux documents ont été récoltés et exploités, dans d'autres expositions et d'autres publications.

Le choix de reproduire ici le seul contenu de l'exposition de l'été 2016 s'explique par le fait que nous sommes en train de faire un inventaire de nos publications et de nos expositions passées, de nos ressources diverses dans le but d'enrichir le FONDs DOCUMENTAIRE du TRIEVES, organisme du service Culture et Patrimoine de la Commaunauté de Communes du Trièves.

Comme à chaque exposition ou publication, les visiteurs et les lecteurs apprécient comme nous que ces images d'un passé révolu soient conservées pour témoigner de cette rude vie de nos aïeux. Chaque évènement suscite l'émergence de nouveaux documents.

Si vous possédez des archives familiales communicables (photographies, lettres, documents divers) ou si vous êtes intéressés pour rejoindre notre groupe de travail en vue de recherches ultérieures, signalez-vous ... vous serez les bienvenus !

Avec la permission des prêteurs, ces « archives de Clelles » seront déposées au *Fonds documentaire du Trièves* à Mens, où chaque habitant peut y consulter une grande collection d'ouvrages et de documents.

L'impression en noir et blanc permet de proposer ce fascicule pour une somme modique, mais une version numérique en couleur peut aussi enrichir la lecture de l'ensemble. Elle est disponible sur le site de l'Association « CULTURE ET MONTAGNE Antoine de Ville ».

Culture et Montagne

1 place de la mairie

38930 Clelles-en-Trièves

<https://www.culture-et-montagne-trieves.org/accueil>

culture.et.montagne@gmail.com

2016 - Groupe de travail pour les recherches :

Gérard BESSON, Chantal BOUCLIER, Anne FERAUDET, Jean-Paul LAINE, Denise LE PAPE, Jean-Pierre MORLEVAT, Marcel PERRICHON, Alain ROCHE, Noël VIAL

Conception et réalisation de l'exposition et du livret :

Gérard BESSON et Marcel PERRICHON

Remerciements aux familles :

AILLOUD-PERRAUD – DENIER – DEBUISSON BIGOTTE – DURAND – PRAYER – REGUERRAZ - RIOLLOT

pour les renseignements donnés et les prêts de documents

Sources :

Archives de Clelles : registres de délibérations, registres d'état civil, recensement, cadastre

Collections privées : photographies et documents

Fonds documentaire du Trièves : toponymie

Culture et Montagne «Antoine de Ville » : productions antérieures

Crédits photographiques :

Gérard BESSON, Anne FERAUDET, Jean-Paul LAINE, Jean-Pierre MORLEVAT, Marcel PERRICHON

Impression :

OCCE (Office central de la coopération à l'école)

5, rue Federico Garcia Lorca - 38100 Grenoble

Première édition juillet 2016

Réédition septembre 2026

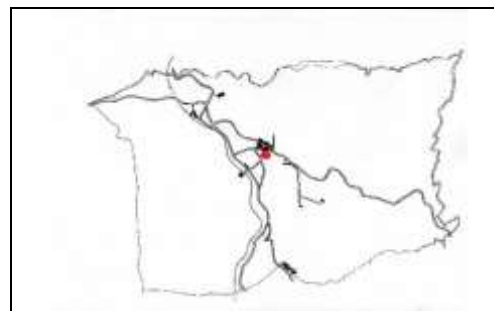
Sommaire

MAISONS HISTORIQUES	5
« La Maison de la Tour ».....	6
« La maison forte du Chaffaud »	8
« Le Château GALLET »	11
Eglise, chapelle, oratoires, croix.....	14
Des croix de mission en pierre	15
A Longefonds.....	17
L'église de Clelles	18
Historique de l'église	20

Le carillon Westminster (unique en France)	22
Le cimetière	24
ELEMENTS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME	25
Fontaines et bassins	26
Toitures	28
Les génoises	30
Deux chantiers de rénovation de toiture en images	31
Fenêtres, portes et linteaux	33
Ponts, viaducs et passerelles	35
Le four banal de Clelles	39
Les artifices sur les ruisseaux de Clelles	41
PERSONNAGES CELEBRES	48
Jacques Louis Xavier de SIBEUD DE SAINT-FERRIOL	49
Jean-François-Emile GUEYMARD, ingénieur	51
Célestin Joseph BLANC, peintre	54
Raymond REY	56
Alexandre Lyoubovin, peintre	57
LES LIEUX DITS ET PAYSAGES	60
Les Lieux-dits de CLELLES	61
Liste des noms de lieux ... <i>classement par section cadastrale</i>	62
Les lieux-dits de Clelles ... <i>classement alphabétique</i>	64
Les sections du cadastre de la Commune de Clelles	69
LA FORÊT à CLELLES	82
Paysages d'hier et d'aujourd'hui : la place de la forêt	85
LES ANNEXES	87
Bail à ferme et contrat de vente	88
Les propriétés agricoles de André MICHAL-LADICHERE à Clelles	88
Les propriétés agricoles de SAINT FERRIOL à Clelles	92
Annexe : Petite histoire de l'Oratoire	94
Annexe : Le centre du bourg de Clelles	95
Annexe : Demande de classement de l'église - 1914	97
Annexe : Inventaire Eglise 1909 – Restitution à la famille Bachelard	98
Annexe : les notes de l'abbé Reynier	99
Annexe : le PATOIS de CLELLES	102
Annexe – Délibérations du Conseil municipal de Clelles relatives au cimetière	103
Annexe : Raymond REY et l'Ordre du Nichan-Iftikhar (Ordre de la Gloire)	106
Annexe : Place de la Mairie ... procession religieuse ... et commentaires en 1905	107
La forêt communale	108

MAISONS HISTORIQUES

« La Maison de la Tour »



Statue et vitrail
au-dessus de la
porte



Notice historique sur la Tour de Clelles (notice communiquée par l'Office du Tourisme de Clelles)

La « TOUR DE CLELLES » fut bâtie au 11^{ème} siècle par la famille du même nom : « La Tour de Clelles »

Les **“La Tour de Clelles”** étaient une branche collatérale de la **Maison de la Tour**, une des plus anciennes d'Europe, dont les rameaux les plus connus sont **La Tour d'Auvergne** et **La Tour et Taxis** (en Allemagne).

La branche **La Tour de Clelles** était étroitement apparentée aux **La Tour du Pin**, qui fournirent à notre province la troisième race de ses Dauphins.

Les **La Tour de Clelles** résidèrent jusqu'à la fin du 14^{ème} siècle, époque à laquelle ils furent substitués aux nom, armes et fiefs de leurs parents **La Tour du Pin**, dont la branche aînée s'était éteinte. Si bien que de **La Tour de Clelles**, ils devinrent eux-mêmes **La Tour du Pin**, desquels sont connus les **Chambly**, **Gouvernet** et **La Charce** (dont la célèbre Philis de La Charce) et les actuels possesseurs du nom de **La Tour du Pin**.

Histoire et généalogie de la Maison de la Tour-du-Pin par Georges Martin (extraits)

(Source : Bibliothèque Municipale Grenoble – cote V30556)

Quelques blasons extraits des généalogies des branches citées dans l'historique

Guigues III
de La Tour-
Vinay
(1434 - ...)



Guigues IV de
la Tour de
Clelles (.... –
1563)



Hector de
La Tour de
Gouvernet
(1585-1630)



Blason
des
De La
TOUR

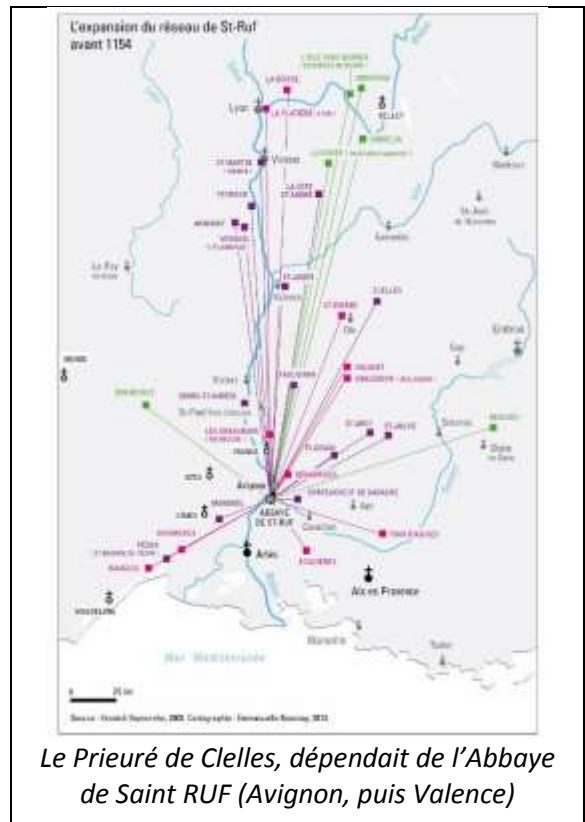


Philis de la
Tour du Pin
La Charce
(1645-1703)

Le pays de Trièves ayant été dévasté vers 1375-1376 par les Grandes Compagnies d'Olivier Du Guesclin, frère du Connétable Bertrand Du Guesclin, qui pillèrent les châteaux et les couvents de ce pays, notamment La Tour de Clelles et l'ancien Prieuré de Clelles (construit en même temps que l'église, entre 1115 et 1123, par les chanoines réguliers de Saint RUF suivant la règle de Saint Augustin).

Les chanoines de St RUF, privés de leur ancien prieuré, se réinstallèrent en 1400 dans la Tour de Clelles, et y demeurèrent jusque vers 1750.

La plupart du temps, le prieur et les dignitaires venaient de l'une ou l'autre des familles nobles du pays. La plaque de la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée [aujourd'hui disparue] datée de 1607, portait les armes des Fléhard, vicomte en partie du Trièves.



Le Prieuré de Clelles, dépendait de l'Abbaye de Saint RUF (Avignon, puis Valence)

Malgré les guerres de religion, le Prieuré de Clelles possédait des terres et des revenus relativement importants. Il était souvent réuni, avec celui de Gresse, sous la juridiction d'un même prieur. Vers 1700, c'était **Messire Louis SEGOND**, issu d'une des plus anciennes familles du pays.

Le dernier prieur de Clelles appartenait lui aussi à la noblesse locale : **Dom Blanc de la Chapelle**. A la suppression de l'Ordre de St RUF par la Commission des réguliers, sous Louis XV, il racheta la Tour et la légua à ses neveux qui l'ont toujours conservée depuis, se la transmettant d'une branche à l'autre. C'est ainsi qu'elle est passée successivement aux **Blanc de la Chapelle**, aux **Primard**, aux **Michal-Ladichère** et aux **Roche de Vercors**.

La toiture fut refaite vers 1824 par Mme Primard : on employa environ 150 gros arbres à la charpente. L'ensemble fut restauré en 1933-1934 par Me Louis Roche.



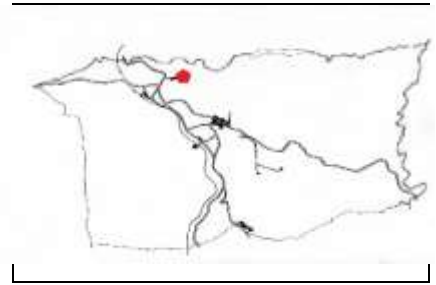
La toiture a été rénovée récemment...

Vues de la vieille charpente de la maison (à gauche) et de la tour (à droite)



La maison est située Rue de l'Hôpital, Passage de la Tour.

« La maison forte du Chaffaud »



Un peu d'histoire ...

La paroisse de Clelles est aux mains de la famille de MORGES dès la fin du 13^{ème} siècle ; en 1340, le dauphin remet aux Morges les seigneuries de Clelles et de Chichilianne (qui viennent donc compléter ce qu'ils y possédaient déjà), suite à un échange résultant de l'héritage de Marguerite de Tullins, épouse de Guigues de Morge, sous réserve qu'ils y construiront une maison forte et ne pourront aliéner ces biens. Leur fils Guillaume de Morges en fait l'hommage en 1340, avant de vendre l'ensemble de ses possessions à Clelles à Raymond de Theys en 1381, pour 2200 florins d'or.

Dans cet acte de vente se trouve la première mention de la maison forte du Chaffaud : « *assurant ledit Morges qu'il avoit en ladite paroisse de clelles ub fort situé au Chafals joignant le chemin public, comme aussy un Rafour à chaux pour le bastiment dudit fort* ».

Dans le dénombrement de ses biens prêté le 10 mars 1397 par noble Mermet de Theys, est mentionné « *le bastiment neuf commencé au lieu de Chafalz, pour faire un fort avec ses appartenances* ».

Un des intérêts de ce site réside dans le fait que la date de sa construction peut être précisément située : entre 1338 et 1381. L'édifice n'est toujours pas terminé seize ans après cette date... Il semble que la construction d'une fortification soit une charge imposée par le dauphin, que le vassal a du mal à assumer, soit par manque de moyens ou soit parce que lui-même ne ressent pas la nécessité de cette construction.

Enfin, la fonction de ce bâtiment semble être principalement défensive. Il est difficile de savoir si un membre de la famille de Morges y a résidé.

Situation ...

Le hameau du Chaffaud est implanté sur le bord d'une avancée du plateau de Clelles dominant le ruisseau d'Orbanne. L'édifice est installé au plus près de l'abrupt de ce ravin, qui le protège au nord et à l'est.

Il s'agit d'une enceinte quadrangulaire formant un carré presque parfait de 20 mètres de côté. Les murs atteignent deux mètres d'épaisseur : l'appareil est remarquable, composé de gros blocs non équarris, assemblés à joints large en assise régulière. Les chaînages d'angle sont soigneusement construits d'énormes blocs de calcaire. Une rangée de trous de boulin traversant, de grande dimension, est conservée dans une assise placée à trois mètres du sol intérieur.



Aucune ouverture n'a été conservée à l'exception d'une large porte placée au centre de la face est (c'est-à-dire du côté le mieux protégé par l'abrupt) dont le tableau externe est couvert d'un arc en tiers point.



Les blocs et claveaux des piédroits et de l'arc sont assemblés avec soin ; l'arête externe des piédroits est abattue d'un étroit chanfrein qui se termine en haut et en bas par une petite décoration sculptée en volute, d'exécution assez sommaire.



Dans l'épaisseur du mur, un arc surbaissé couvrait le passage, qui s'est effondré (les blocs portent encore les traces d'incendie).



A l'ouest, le terrain très plat devait peut-être être entaillé par un fossé à sec.

Le mur de ce côté a été en partie dégarni d'une épaisseur de grosses pierres qui ont été vendues pour construire la maison voisine attenante à l'enceinte (occupée alors par la famille Rey puis Allemand).

Actuellement, un plan incliné permet d'accéder à une grange. L'ouverture permet d'apprécier l'épaisseur des murs.

Côté sud, un ancien chemin longe le mur pour rejoindre Clelles et Saint Martin de Clelles ; la pente est assez marquée, un sentier descend vers l'Orbanne et la passerelle des Beylloux, et plus loin le chemin vers St Martin traverse l'Orbanne à la passerelle de Chardon qui a remplacé le pont de Chardon qui s'est écroulé en 2002.





Situé sur le côté sud, le portail actuel qui donne accès à la cour est plus récent que le reste de l'enceinte. C'est un arc plein cintre (une « toise » de large) qui a été rénové récemment : la pierre centrale gravée a été remplacée à l'identique et les deux claveaux de part et d'autre ont aussi remplacés les précédents en tuf très abimés.

La pierre centrale porte un « christogramme » composé d'une croix et des lettres IHS, et une date « 1669 » (date de la reconstruction).

Dans la cour, un contrefort semble démesuré par rapport au mur qu'il soutient... cela laisse supposer qu'un bâtiment plus important ait existé côté est.



Tous les édifices placés à l'intérieur de l'enceinte ont été reconstruits à des époques plus récentes.

On remarque sur ces bâtiments dans la cour des réemplois de pierres taillées et un linteau de fenêtre portant une inscription remarquable (peut-être 1780 PH ... ou autre signification, le 8° étant insolite)

A l'emplacement de la voûte effondrée derrière le vieux portail se trouve un four à pain qui a été construit à l'occasion des gros travaux de la ligne du chemin de fer, pour nourrir les ouvriers du chantier.

Le boulanger pétrissait sur place dans un petit appentis à côté du four.

Le recensement de Clelles en 1876 (moment fort du chantier de la ligne) indique une population de 869 habitants dans la commune dont 86 au hameau du Chaffaud et 32 à Etèves (quartier de la gare).

La maison forte du Chaffaud est dans la même famille depuis le 17ème siècle : les SEGOND, grande famille du Trièves.

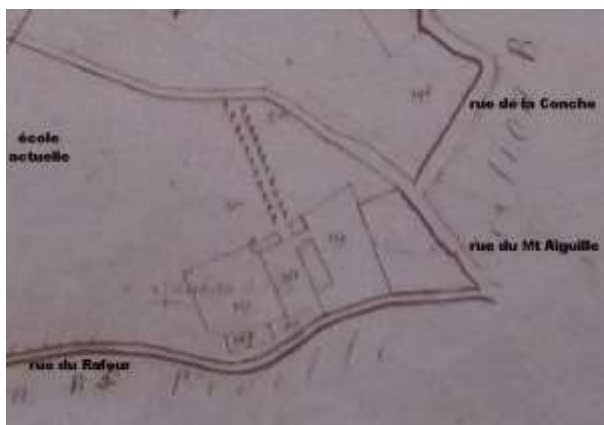
Sources : texte extrait de l'ouvrage « Patrimoine en Isère – Trièves » publié par le Musée Dauphinois – Grenoble 1996 - additionnés des observations de Monsieur RIOLLOT habitant la maison forte.

Photographies : Morlevat - Perrichon

« Le Château GALLET »



A l'entrée de Clerles existait une grande propriété avec belle maison du 18^e siècle appelée « le **château Gallet** ». Les bâtiments étaient proches du bourg mais la propriété s'ouvrait largement vers la campagne.

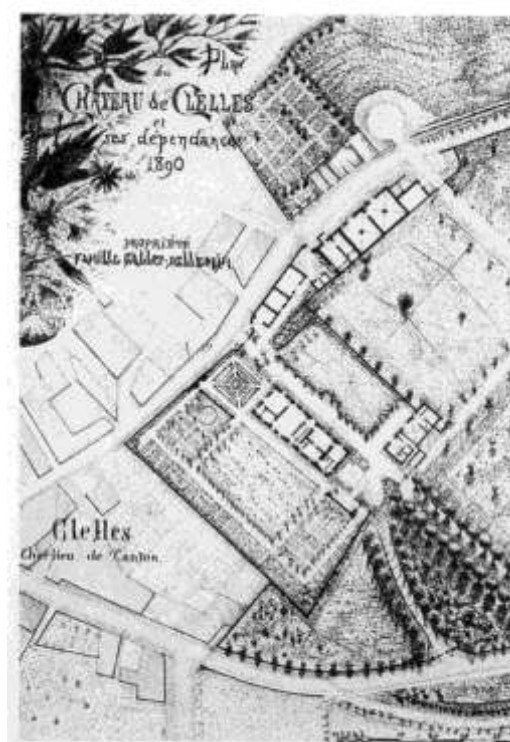


Le cadastre de 1823 et un plan dressé en 1890 par le propriétaire Albert-Eugène **GALLET**, d'origine italienne, montrent la composition telle qu'elle existait au 19^e siècle : cour, jardin, parc et verger. Au début du 19^e siècle, un axe matérialisé par une allée centrale séparait nettement le manoir et les jardins d'agrément des dépendances et du verger. De part et d'autre de cette allée, deux entrées desservaient le manoir. L'allée plantée existe toujours mais elle ne débouche plus sur la route.

Une nouvelle allée de forme courbe, dans le style anglais en vogue à l'époque, a été créée après 1823 et le portail nord a été déplacé.



Les Séquoias datent de 1860



Le manoir aux façades sobres était à l'origine couvert d'une toiture à deux croupes reposant sur une corniche. De plan allongé, avec escalier central à volées droites, il est situé entre une cour minérale et une étroite terrasse donnant sur un jardin divisé en quatre parterres géométriques. Des éléments architecturaux inspirés de la Renaissance italienne ornent le jardin. Les dépendances étaient situées en bordure du domaine et les accès aux étables voûtées et au logis du fermier (aujourd'hui maisons particulières) se faisaient directement sur la rue (du Raffour).

HISTOIRE du CHÂTEAU GALLET

Origine connue : Le Comte de SAINT- FERRIOL est propriétaire d'un bâtiment de Maître et de quatre fermes en Trièves.

- Ferme attenante au château, le long de la rue du Raffour.
- Ferme de la Remise au bourg de Clelles. Achetée par Mr Allard.
- Ferme Gabert. Achetée par Mr Imbert, et deviendra ensuite propriété Gallet puis Ailloud Perraud.
- Ferme des Bâchats (située sur la commune du Percy). Achetée par Mrs Gauthier, et deviendra Propriété de Mr Charamalet.

A quel titre était-il propriétaire ?

Dans une délibération municipale du samedi 8 septembre 1792, un état des biens des nobles qui n'habitent pas dans la commune indique : « Joseph Arnaud Saint FERRIOL héritier de deux domaines de Mr NOVEL de Clelles (à valoir douze cents livres), d'un domaine hérité de Melle MOUTHET (pouvant valoir deux cents livres) et autre domaine à Longefonts (pouvant valoir quatre cents livres). Dans cet état on note deux prés, une vigne avec château et le jardin qui y est attaché (pouvant valoir deux cents livres) ».

Le Comte de SAINT-FERRIOL (fils probablement) qui a d'autres biens par ailleurs, vend la totalité de ses biens de Clelles à Mr Frédéric PERRET-IMBERT avoué à Grenoble.

On retrouve trace des initiales F.I. à l'entrée du parc.

Etat civil

Albert Eugène GALLET - né en 1834, décédé à Clelles en 1909.

Son épouse Marie BELLEMIN, née à Chambéry en 1839, décédée en 1922.

Leur fils Frédéric GALLET, né en 1869 à Bologne, décédé en 1946 à Clelles.

Sépultures au cimetière de Clelles.

Albert GALLET, Colonel du Génie de l'Armée Française a été mandaté par Napoléon III pour reconstruire ponts et autres édifices en Italie suite aux aventures napoléoniennes. Le Colonel Albert GALLET se retire à Clelles après sa campagne en Italie (Bologne, où est né son fils Frédéric).

C'est Mme GALLET, nièce de M Perret-Imbert décédé en 1884, qui hérite de ses biens.

Des documents font état de la Propriété GALLET-BELLEMIN, notamment le plan d'aménagement de 1890.

Le Colonel GALLET avait communiqué à son fils Frédéric un plan du château (1890) avec projet d'aménagement des jardins ; mais peu d'aménagements ont été réalisés. L'entrée actuelle jalonnée de séquoias a remplacé l'allée des tilleuls avec la fontaine. Les Séquoias sont plantés en 1860. Sur ce plan on remarque le château construit sur deux niveaux, l'écurie des chevaux et la ferme attenante.

Mention de la famille Gallet dans les recensements à Clelles :

- en 1901 : Albert-Eugène Gallet, 66 ans (décédé le 5/9/1909), officier italien (colonel) – son épouse Marie Amélie Gallet, 62 ans, italienne, née Bellemin à Chambéry le 19 février 1839
- en 1911 : Veuve Marie Gallet, née en 1839 à Chambéry, italienne, rentière
- en 1921 : Veuve Marie Gallet, son fils Frédéric Joseph Charles Antoine Gallet, né à Bologne (Italie) en 1869 le 16 juin 1869, français, ingénieur agricole, et Marie-Louise Martin son épouse née en 1875 à Bordeaux.

Au décès de son Père en 1909, Frédéric GALLET, fils unique d'Albert et de Marie sera le nouveau propriétaire. Les fermes sont vendues, notamment la ferme GABERT en 1922, à Gustave AILLOUD-PERRAUD) sauf celle attenante au château qui lui assure un fermage.

Frédéric GALLET prendra une part active dans la vie du pays et sera conseiller général du canton de Clelles de 1919 à 1940. A ce titre, au retour de l'inauguration du barrage du Sautet en 1937, les autorités présentes dont le Président Le Brun feront escale au château.



Assis à gauche, vareuse blanche : Monsieur Frédéric GALLET

Le brassard visible est celui des GVC (Garde des Voies de Communication), mission de surveillance réservée aux « vétérans » entre septembre 1914 et mars 1915

Photographie prise sans doute en 1915 (photo prêtée par Jo Prayer)

Mr Frédéric GALLET et son épouse Marie Louise MARTIN ont eu trois enfants :

- En 1894, Albert André qui vit une dizaine de jours (sépulture à Clelles sous le nom A. GALLET)
- En 1902, Pierre Loys, administrateur des colonies, décède en 1936 à l'âge de 34 ans. Le décès de leur garçon marquera la famille. Sépulture à Clelles.
- En 1905 – Ginette, mariée REGUERRAZ, domiciliée à Albertville. Elle a deux enfants : Jeanine et Jacques. Ginette et ses deux enfants ont gardé des souvenirs de leur jeunesse et noué des contacts avec des habitants de Clelles. Ginette REGUERRAZ est décédée en 2002 *.

En 1945, Frédéric GALLET, veuf depuis 1942 met en vente le château et la ferme attenante sans en faire état à sa seule fille Ginette. La séparation de ses biens a probablement été fatale à Frédéric GALLET qui décède en 1946. Sépulture à Clelles des époux Gallet.



Le Comité d'Entreprise CEGEDUR (groupe PECHINEY) aménage les bâtiments en colonie de vacances qui fonctionnera jusqu'en 2000.

Le château sera surélevé d'un étage pour les dortoirs, les écuries seront transformées en sanitaires et un nouveau bâtiment sera construit.

De nos jours, le manoir est transformé en appartements privés tout comme la ferme.

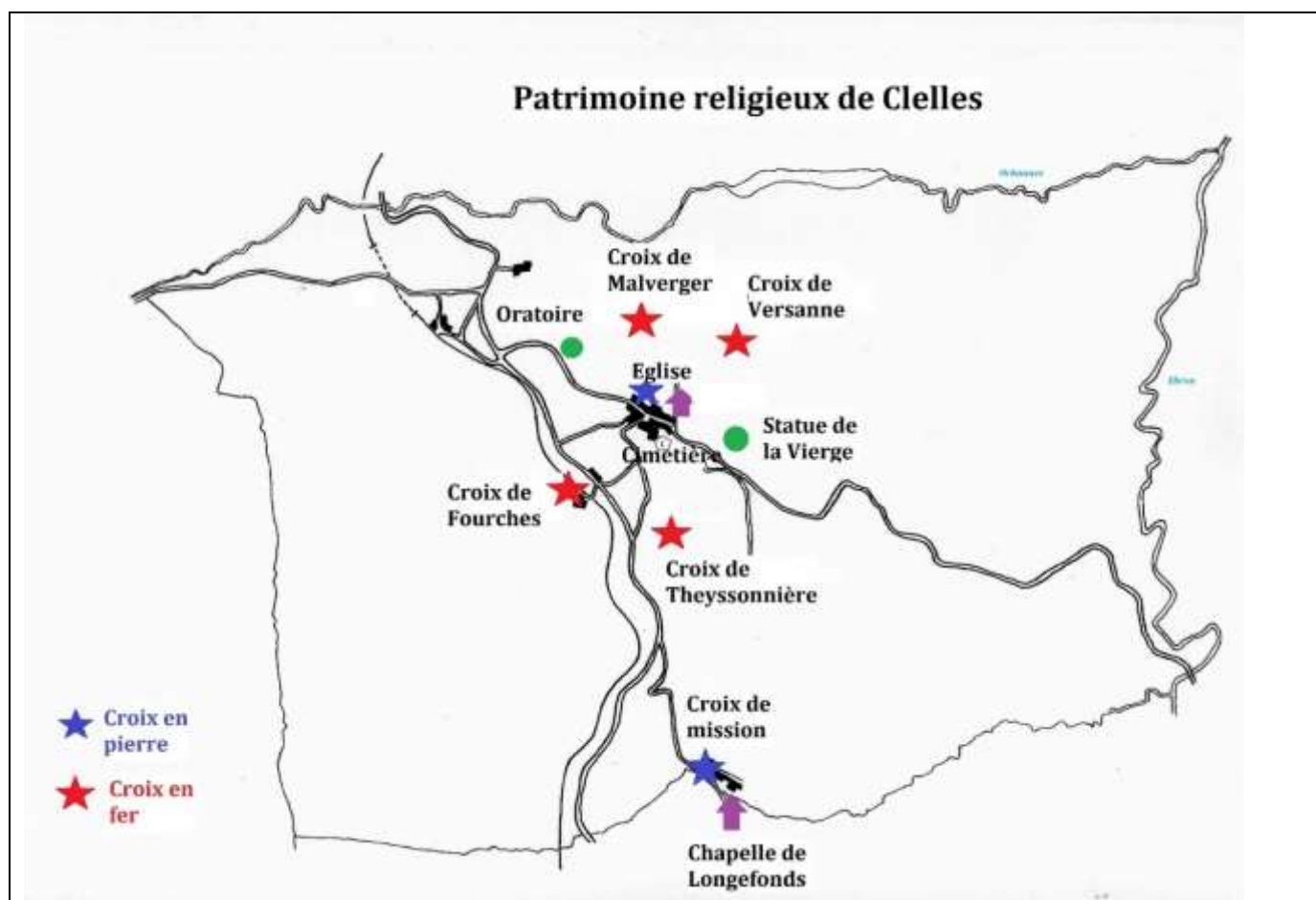
Actuellement, le site est aussi occupé par un bâtiment espace multi-accueil « Petite Enfance » et salle municipale « Séquoia », la nouvelle école de Clelles « Antoine de Ville » et un parking public.



Sources : archives communales / ouvrage Patrimoine en Trièves / contrat de vente archives privées

** souvenirs recueillis auprès de Monsieur Jacques REGUERRAZ petit fils de Monsieur Frédéric GALLET*

Eglise, chapelle, oratoires, croix



Des croix en fer le long des chemins

Situées aux « 4 coins » du village ... simple hasard ou signe de protection ?



FOURCHES



MALVERGER



VERSANNE



THEYSSONNIERE

Des croix de mission en pierre

Une croix de mission est un monument érigé en souvenir d'une mission, après la tourmente révolutionnaire, où il fallait, pour les représentants de l'Église catholique romaine, restaurer la pratique religieuse.

En général elle porte une inscription (celle du prédicateur) et la date de cette mission.

La croix devant l'église de Clelles



recto



MISSION 1933
BURLET CURE



Crane de profil
.../...
Tibias croisés



verso



MISSION 1863
MOUNIER CURE



MISSION 1924
GAUTHIER Curé



Couronne d'épines
.../...
Calice



La Statue de la Vierge (au bas du village)



Sur un côté :
« DON DE
LA FAMILLE
BACHELARD »

Inscription
« Mater Christi »
« 15 août 1890 »

Inscription
sur le socle de la
statue >>>

N.D. DE CLELLES

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car Il pleure
Vous qui souffrez, venez à lui, car Il guérit
Vous qui tremblez, venez à Lui, car Il sourit
Vous qui passez, venez à lui, car Il demeure.
V HUGO



Carte postale ancienne : « Notre Dame de Clelles »

L 'Oratoire « Notre Dame de la Salette » (chemin de l'Oratoire)



Carte postale ancienne :
« Clelles – l'Oratoire et le Mont Aiguille »



Un oratoire est un lieu consacré à la prière ou un petit édifice appelant à la prière, pour invoquer la protection divine. Celui-ci est dédié à Notre Dame de la Salette, comme la statue en bas du village.

Voir l'historique de l'Oratoire en pages annexes en fin de document.

A Longefonds

La Chapelle de Longefonds



Croix de mission en pierre en face de la Chapelle



Inscription sur le socle



O CRUX AVE
[Salut, ô croix]

Inscription au dos du socle



1904
EREXERUNT
E. et R. BONTHOUX.

O Crux ave, spes unica est une locution latine qui signifie : « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance ». La locution est le premier verset de la sixième strophe de l'hymne « Vexilla Regis » composé au VI^e siècle par Venance Fortunat, évêque de Poitiers et poète chrétien.

E. et R. BONTHOUX : deux sœurs de la famille Bonthoux de Longefonds, cultivateurs.)

Emilie Bonthoux– célibataire - née le 01/03/1841, décédée le 03/06/1905

Rosalie Bonthoux – célibataire - née le 11/12/1843, décédée le 21/12/1927

EREXERUNT : forme conjuguée du verbe latin ERIGO (ériger)

L'église de Clelles

(Sancta Maria de Claelis)

- **L'abbé Varvat (1906-1921) fit placer dans le clocher un carillon de 9 cloches Westminster.**
- **Un artisan local réalisa le magnifique autel.**



carte postale datée 1916

L'église de Clelles dépendait du chapitre de la cathédrale de Die. Une bulle pontificale de 1123 mentionne l'église Sainte Marie "Sancta Maria de Claelis", mais le bâtiment actuel date du XVII ou XVIII siècle.

Elle se présente sous la forme rectangulaire divisée en trois travées voûtées d'ogives. C'est une construction où l'on retrouve de nombreux caractères stylistiques romans régionaux.

Son clocher est composé d'un étage de baies géminées surmonté d'une flèche ajourée par deux niveaux de lucarnes ouvertes en arcs brisés. Il abrite un carillon de neuf cloches, ce carillon fait partie de la quarantaine d'instruments du même type inventoriés en Région Rhône Alpes. Il est, avec celui de l'église de Châtenay et celui de la basilique de la Salette, l'un des trois seuls installés dans le département de l'Isère.



La nef est composée d'un vaisseau unique. On peut également admirer dans l'église une collection d'objets d'art sacré et d'ornements liturgiques exceptionnels, protégés au titre des Monuments Historiques. Le clocher est aussi inscrit en 1977 et le carillon en 2014... 100 ans après la première demande.

Le portail d'entrée présente une composition courante dans les églises du Trièves, avec un porche, solidement bâti, voûté, de construction sans doute postérieure, quelque peu enterré du fait du rehaussement du niveau de la place.

A l'intérieur

- le ciel étoilé du chœur a été peint par Ange LUVINI, ouvrier peintre décorateur venu de Lugano (Suisse) à la demande de M. Bachelard (il a aussi peint le ciel de l'église de Chichilianne et celui de la chapelle de Ruthière).

- L'harmonium

- la plaque des soldats morts au cours de la première guerre mondiale

- La vitrine du Trésor de Clelles : une collection d'objets sacrés et ornements protégés au titre des Monuments historiques exposés dans l'église.





Un encensoir (XVIe s.)
 Une vierge en pierre polychrome (XVIe s.)
 Un ciboire-ostensoir en argent (XVIIe s.)
 Des chandeliers en laiton et en bois doré (XVIIe et XVIIIe s.)
 Des calices en argent doré (XVIIe et XIXe s.)
 Un ostensor et plusieurs chasubles et dalmatiques (XVIIIe et XIXe s.)
 Une chasuble brodée.

Ces objets cultuels sont ceux qui sont restés dans l'église de Clelles, suite aux démarches des donateurs antérieurs qui ont souhaité récupérer ces objets, après la loi de 1905 portant sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En annexe en fin de livret la copie d'un arrêté municipal de 1909 entérinant ce retour.



L'arrière plan de la vitrine présente un décor vert avec des croix plus foncées, ressemblant à celles qui sont peintes dans l'entrée couverte de l'église sur un bandeau noir.



Historique de l'église

L'église de Clelles est la seule du Trièves construite au XII^e siècle. Le clocher serait plus tardif (XV^e siècle). Les formes sont romanes de type lombard.

- 1115 L'église de Clelles est mentionnée dans une bulle signée par le Pape Pascal II qui en fait dotation à l'Abbaye de Saint-Ruf, près de Valence.
- 1135 L'abbé de Saint-Ruf établit un prieuré à Clelles ; le prieur avait dix moines sous ses ordres.
- 1509 Le secrétaire de l'évêque de Die visita Clelles et ordonna : « de faire une bannière neuve où soit peinte l'image de la Vierge Marie pour porter aux rogations » et il commanda « d'aplanir le sol de l'église, tant aux tombeaux qu'ailleurs, de mettre des vitres aux fenêtres, de rassembler les reliques ».
- 1613/1620 Clelles vit son église réformée adjointe à celle de Monestier de Clermont et à celle de Mens de 1619 à 1620. Le seigneur de Clelles était protestant ainsi que M. de Chichilianne qui était le haut justicier.
- 1644 On comptait 90 familles catholiques. L'église était bien tenue mais il manquait un confessionnal.
- Après, Clelles eut ses pasteurs propres. Elle comptait 28 familles protestantes.
- 1660 Vulson de la Colombière en fut pasteur et, en 1685, Charles Delacroix. A cette date le temple fut démoli.
- 1696 Un confessionnal en bois de sapin était en place et un tableau de l'Assomption de 9 pieds de haut sur 7 de large ornait l'autel. La chapelle, à droite en entrant, était dédiée à Saint-Joseph. L'autre chapelle, près du chœur avait été remise en 1666 à la confrérie de N. D. du Rosaire.
- 1712 Un incendie détruisit la chapelle Saint-Joseph.
- 1740/1779 L'abbé François Février en fut le curé pendant 39 ans. C'est lui qui fit placer le vitrail de « l'Agnus Dei » dans le chœur.
- 1773 Le prieuré de Clelles ainsi que le curé dépendirent de l'évêque de Die.
- 1787 Une cloche fut baptisée. Parrain : noble Pierre Félicien de Novel, Seigneur de Clelles, marraine : Anne Marie de Saint-Féréol.
- 1791 Au début de la Révolution, Alexandre Galfard curé de Clelles prêta le serment suivant : « *Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi...* ». Il fut l'un des premiers à se rétracter sur l'ordre du Pape Pie VI et, l'un des premiers à être poursuivi et invité à quitter sa cure. Il partit pour l'Italie et resta trois ans à Rome. Sa mère de 86 ans, Suzanne Ogier, Thérèse Daspre et Pierre Arnaud tous de Clelles furent arrêtés, attachés sur une charrette et conduits à Grenoble sous les cris hostiles. C'est la célèbre « charrette du Trièves ». Ces personnes furent incarcérées puis libérées en 1794.
- Alexandre Galfard revint à Clelles en 1795 et célébra en secret les offices religieux. Il fut arrêté en 1800 et emprisonné. Il mourut ruiné en 1801.
- 1795 Le vicaire Augustin Liotard après avoir rétracté son serment refusa de s'expatrier. Il fut dénoncé et arrêté. En 1802 il fut nommé curé de Saint-Martin de la Cluze.
- 1802 Etienne Ollagnier, occupa la cure. Le porche de l'église protège sa tombe ainsi que celle de son successeur Claude Cottaz Cordier décédé en 1841 à 36 ans.
- L'abbé Reynier (1841-1859) donna à l'église sa toiture en tuiles.
 - L'abbé Mounier fit installer une horloge, une sonnerie au clocher et la croix qui se trouve devant l'entrée de l'église. En 1866 il bénit une cloche : « Marie ». Son poids était de 1100 kg. Sa note le Mi.
 - Jean André Dastrevigne (1872-1878) acquit deux immeubles dans le but de créer une école.
 - L'abbé Martin (1878-1906) y installa les sœurs de N.D. de la Croix du Murinais dans leurs rôles d'institutrices et de gardes malades.

L'abbé Reynier

Ce curé a laissé quelques notes sur le village tel qu'il le percevait au milieu du 19^{ème} siècle.

[On ne sait dans quel cadre ces notes sont écrites. Elles sont citées par René REYMOND dans son ouvrage intitulé « *Mystères et Curiosités de l'Histoire des communes cantons de La Mure, Corps, Valbonnais, Mens, Clelles, Monestier de Clermont, Vif, Vizille, Bourg d'Oisans* » - Edité en 1991 à compte d'auteur]

En 1843, l'abbé Reynier décrit Clelles, l'étymologie du nom, sa situation géographique, les matériaux de construction utilisés pour les maisons, l'état général du village ... et de sa population ... état sanitaire, pauvreté, malpropreté.

Il évoque son statut et ses « revenus », l'état moral et religieux de la population de Clelles.

Il n'est pas tendre avec ses ouailles ... et laisse aussi quelques notes sévères sur l'état de la population ... il décrit tant la paresse des hommes que « leur passion du vin » ...

Il laisse aussi quelques notes sur le patois local, le faune et la flore du pays.

[voir la reproduction de ces notes en annexe en fin de livret]

Le carillon Westminster (unique en France)

Clelles détient dans son clocher une curieuse installation où deux systèmes de fonctionnement du carillon cohabitent.

Le premier est une machine reliée à l'horloge mécanique, avec un tambour à taquets utilisé aux heures et diffusant trois airs religieux du début du siècle.

Le second est relié au cylindre de la machine, au moyen de longues tiges en acier, pourvues à un bout de palpeurs se soulevant au passage des taquets et à l'autre bout de pastilles en bronze sur lesquelles sont gravées les notes.

Pour jouer, le carillonneur doit donc enfoncer la touche (rien ne se produit alors) et c'est seulement à la remontée que le son arrive ! Etrange sensation de jouer avec ce carillon à ... retardement, et pas facile à pratiquer tant la mécanique aurait besoin d'être revue et allégée.

Installation classée aux Monuments Historiques.

Le dispositif comporte 9 cloches : 1 de 1866 (fondeur Burdin) et 8 de 1911 (fondeur Paccard)

[Source : les carillons rhônalpins - Jean-Bernard Lemoine]

Ce carillon du poids de 2500 kilos sorti des ateliers de la maison Paccard chantera tous les jours aux Angelus des cantiques en l'honneur de Jésus et de Marie, il rappellera à la population de Clelles le nom du généreux donateur, M. Théodore Bachelard de Monval...

A deux heures dans le parc de M. Bachelard les cloches nous firent entendre leur joyeux carillon, nous donnant un aperçu de ce qu'elles chanteront à l'avenir.

P.S. Ajoutons que M. Michel, l'habile photographe de Grenoble, a pris plusieurs clichés reproduisant les principales cérémonies qui ont eu lieu pendant cette belle journée.

(La Croix de l'Isère, 27 mai 1911).



Horlogerie et appareils (carte 1914)



Le cylindre du carillon Westminster

L'ensemble campanaire de l'église paroissiale Sainte Marie de Clelles, composé de quatre cloches en volée sur un beffroi, de cinq cloches fixes, d'une horloge de 1911, d'un cylindre à carillon, de divers mécanismes de transmission, a été classé au titre des monuments historiques le 13 janvier 2014.



L'horloge Maillet



Le clocher intérieur, construction en tuf



***Mécanisme de fonctionnement
des cloches***



***Mécanisme de fonctionnement
du carillon***



Pour jouer le carillonneur doit enfoncer la touche (rien ne se produit alors) et c'est seulement à la remontée que le son arrive ! Etrange sensation de jouer un carillon avec un système à ... retardement.

Le cimetière

Comme dans de nombreux villages, le cimetière se situait aux abords de l'église. Des dalles funéraires sont encore visibles au sol sous le porche et dans l'édifice.

A la fin du 19^{ème} siècle, le développement du village, et notamment l'installation de l'école à proximité, a nécessité le transfert du cimetière vers un site plus adapté.

Cette opération a demandé mures réflexions : en effet, c'est dans une délibération du conseil municipal du 4 février 1872 que cette idée est évoquée... on y fixe même les coûts des concessions :

Concessions dans le cimetière communal

« ... il sera délivré des concessions perpétuelles, trentenaires et temporaires... et un tiers des produits sera affecté au bureau de bienfaisance... »

- les concessions mesureront 2 m de longueur et 1 m de largeur, soit 2m²
- pour les perpétuelles : 60 F le m² soit 120 F la concession, dans la partie sud-est du cimetière
- pour les trentenaires : 30 F le m² soit 60 F la concession, dans la partie nord-ouest du cimetière
- pour les temporaires : 15 F le m² soit 30 F la concession, dans la partie est du cimetière ... »



... mais il a fallu une trentaine d'années pour la concrétiser. . Et ce n'est que le 11 février 1920 qu'une délibération demande la désaffectation de l'ancien cimetière situé à côté de l'église.

[Voir en annexe quelques éléments de ce feuillet administratif]

Une plaque atypique à la mémoire d'Alexandre Lyoubovin



ICI
LYOUBOVIN ALEXANDRE
FRANCAIS LIBRE DE 1940
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE
NE COSAQUE DU DON
A STANITZA CONSTANTINOVSKAYA SUR DON
VU LA VIE EN 1899 – MORT EN 1966
MEDAILLE MILITAIRE
CROIX DE GUERRE
MEDAILLE DE LA RESISTANCE
CROIX DE VOLONTAIRE DE LA FRANCE LIBRE
MEDAILLE COLONIALE A.E.F.L.
MEDAILLE SYRIE-CILICIE

ELEMENTS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Fontaines et bassins

Une fontaine est une construction – généralement accompagnée d'un bassin – d'où jaillit de l'eau. La fontaine peut-être naturelle au sens d'être alimentée par une source.

Les fontaines ont été un des facteurs d'hygiène, limitant le choléra ou les maladies provoquées par les puits contaminés. Certaines fontaines jouaient le rôle d'abreuvoir.

Au Moyen Âge, les eaux souterraines étaient récupérées dans les puits, et dans des citernes pour les eaux de surface. La croissance démographique au XVI^e siècle impose de canaliser l'eau des sources dans les villes au moyen de conduites réalisées avec des troncs de bois excavés, aboutissant à des fontaines. L'approvisionnement de la population en eau potable se fait exclusivement par des fontaines jusqu'au XIX^e siècle.

Cela se réalisera beaucoup plus tardivement dans nos villages du Trièves.

En 1810, une seule fontaine est mentionnée à Clelles.

En 1841, trois fontaines alimentent le bourg.



Rue de la Conche



Rue de l'Hôpital



Rue du Raffour



Le Chaffaud

En 1910, dix fontaines sont recensées sur la commune de Clelles. Par la suite, avec l'arrivée de l'eau courante dans les habitations et l'installation des compteurs de nombreuses fontaines disparaurent.



La fontaine, place de la mairie



Rue du Mont-Aiguille

La fontaine isolée ou adossée est constituée d'une fondation de lattes ou d'un soubassement de dalles. La chèvre (par analogie à l'engin de levage) ou la borne à goulot est le pilier vertical (souvent sous forme d'une colonne à chapiteau) comprend la conduite d'alimentation et le goulot.

Le goulot généralement en fonte ou en laiton est souvent orné.



Rue du Mont-Aiguille



Goulot de la fontaine du Chaffaud

Un ou plusieurs bassins font office de réservoir. Ils comportent un écoulement et un trop-plein.

Les bassins étaient utilisés (certains le sont encore) pour faire les lessives des habitants proches. Le bassin le plus haut servant au rinçage, le bassin intermédiaire au trempage et le plus bas au lavage. La fontaine est aujourd'hui un lieu d'agrément et de réconfort pour hommes et animaux.

Toitures

Les toitures du Trièves se caractérisent par une structure particulière, toit à deux pentes versantes avec deux croupes sur pignon, ou toit à quatre pentes versantes. La pente était importante du fait de la neige sans doute plus abondante dans la région.

Avant le 19^{ème} siècle, on trouvait des maisons à l'architecture triévoise constituées d'un toit à deux fortes pentes couvertes de paille de blé ou de seigle, souvent pour les grosses fermes.

Bénéficiant d'une certaine prospérité économique au milieu du 19^{ème} siècle, et pour lutter contre les risques d'incendies, les Triévois voulurent améliorer leurs maisons avec une architecture plus de type Dauphinoise.

Ils choisirent de remplacer leur couverture par la tuile écaillée, cuite dans la région, et modifièrent dans le même temps leurs charpentes. Chaque élément qui servait à construire une maison était issu du milieu proche : la pierre, le bois, le chaume. C'est pourquoi ces maisons s'intègrent parfaitement à leur environnement. Elles sont adaptées à un terrain de montagne et au climat rude de l'hiver.

Toit à quatre pentes versantes... les génoises suivent le bord du toit sur les quatre côtés de la maison...



... toit à deux pentes et croupes sur les pignons... les génoises peuvent suivre les bords de la toiture...



... toit à deux versants et deux croupes...



... nombre de maisons récentes reprennent ainsi cette structure traditionnelle des deux croupes sur pignon.



Beaucoup de tuiles écaïlles, anciennes ou plus modernes...



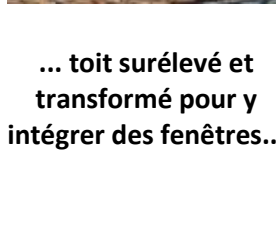
... mais aussi des tuiles mécaniques...



... ou d'autres matériaux (ici plaques de fibrociment) ...



Petite lucarne ou pigeonnier ?



Des « chiens assis » pour donner de la lumière dans les greniers transformés en pièces supplémentaires...



... toit surélevé et transformé pour y intégrer des fenêtres...





Des restaurations dans le style du pays...



Des éléments de décoration ...



Des gouttières découpées aux formes animales...



Des cheminées typiques ... d'origine ou restaurées ...



... cheminée de l'ancien four banal de Clelles, seul vestige visible du lieu.



<<<<< toit de tour carrée, à 8 pans...

... toit de tour ronde, à 6 pans>>>>>



Le "montoir" (ou engrangeou) est une rampe qui sert à faire accéder les chars à l'intérieur de la grange.



Les montoirs ont généralement été rajoutés lors des modifications de toitures et de surélévation de murs qui donnaient un volume plus important à la grange.



Les grandes lucarnes du Trièves étaient utilisées pour monter le foin sous le toit quand il n'existait pas de montoir, à l'aide d'un système de cables et de poulies.



**Deux girouettes :
- 1931 sur l'une
- ED sur l'autre**

Les génoises

La génoise pourrait être originaire d'Italie, apportée en Provence par les maçons génois puis dans tout le sud de la France dans la zone où domine la tuile canal ... il existe une certaine coïncidence entre l'extension géographique de la génoise et celle des parlers provençaux.

La génoise est une fermeture d'avant-toit formée de plusieurs rangs de tuiles-canal en encorbellement sur le mur.



Le rôle de la génoise est d'éloigner les eaux de ruissellement de la façade comme une corniche d'une part et d'autre part de supporter et continuer le pan versant du toit.



Le nombre de rangs est considéré comme un témoignage de statut social : les maisons modestes ont 2 rangs, les propriétaires plus aisés en ont 3, 4 et jusqu'à 5.



Sur les murs pignons des toitures à deux versants la génoise peut suivre le rampant du toit en débord du nu de façade.

La génoise se trouve sur les murs gouttereaux (murs qui portent les gouttières) et est continue sur les bâtisses à toiture à quatre pans versants toiture avec croupes).



Le plus grand nombre augmente le débord et donc la protection des murs.



On trouve les génoises avec de nombreuses variations de style : alternance de tuileaux, de briques disposées de diverses façons ...



... la génoise est peinte en blanc, ou laissée brute, ou elle peut être soulignée par un bandeau rehaussé d'un liseré de couleur...

... deux maisons contiguës peuvent aussi se distinguer par les génoises soignées ou sans décors ...



... toutes les variations sont possibles ...

On les trouve aussi au bord des toits de l'église (ci-dessous) ...



Toutes les photographies sont prises à Clelles (rue du Mt Aiguille, rue de l'Hôpital, quartier de la gare, église...)



NB : consulter l'ouvrage « Patrimoine en Isère – Trièves » qui présente les différents types de génoise du territoire.

Deux chantiers de rénovation de toiture en images

Type de chantier : reprise et consolidation de l'ancienne charpente et couverture .

Surface environ 300 M2 – pourcentage de pente : 100 (45°)

Lieu du chantier : Clelles



- Réparation et renforcement de l'ancienne charpente
- Pose d'un écran de sous toiture, contre lattage et litelage
- Restauration d'un chien assis
- Réalisation des étanchéités en zinc entre la toiture principale et la tour
- Pose des chenaux et descentes de pluie
- Pose de tuiles écaille sablé champagne
- Pose de deux velux
- Pose des épis de toiture

Type de chantier : rénovation pour agencement des combles.

Surface 280 M2 – pourcentage de pente : de 100 à 120

Lieu du chantier : Clelles en Trièves





Isolation par l'intérieur par 200 mm de laine de bois en deux couches croisées recouvertes par un lambris
Lieu du chantier : Clelles

- Pose d'une deuxième couche croisée de 120 mm fixée aux chevrons
- Pose d'un film d'étanchéité à l'air collé en périphérie
- Pose d'un contre lattage et du lambris avec finition



*Deux chantiers réalisés par l'entreprise DURAND (La Croisette à Clelles)
charpentiers depuis 1913, 4^{ème} génération*

Fenêtres, portes et linteaux

Petits éléments architecturaux qu'on ne remarque pas toujours... ou que l'on ne voit plus... ou qui sont quelquefois cachés à la vue des passants ... les linteaux taillés, sculptés ou gravés sont pourtant fréquents sur les vieilles maisons.

En voici quelques uns photographiés à Clelles ...



Rue de l'Hôpital >>>



Détail : croix mots et dates



Autre pierre Rue de l'Hôpital



Autre pierre Rue de l'Hôpital



Salle communale Séquoia



Porte au château Gallet



Arc d'entrée enceinte de la Maison forte du Chaffaud >>>



<<< Christogramme 1669



Dans la cour de la Maison forte du Chaffaud



Impasse Lyoubovin



Impasse Lyoubovin



Maison de la Tour



Fourches - ferme Gachet >>>



<<< date gravée 1889



Impasse Lyoubovin



Place de la mairie



En face de la boulangerie >>>



<<< Gravure : ..AS 1604



Impasse Gaudin >>>



<<< date gravée 1627



Ferme Bachelard
rue du Mont Aiguille



Porte du clocher



Façade de l'église



Rue de l'église – cure
"petite tête sculptée"

Ce petit inventaire n'est pas exhaustif ... participez à la collection en nous indiquant d'autres curiosités du passé, soit en nous indiquant des lieux à photographier, soit en nous fournissant des images de lieux détruits.

Ponts, viaducs et passerelles

Le Pont de Chardon (appelé aussi pont de Saint-Michel)

Le pont de Chardon franchissait le torrent de l'Orbanne qui sépare les communes de Saint-Martin de Clelles et Clelles, au nord de cette commune.

Le pont dit de Chardon, nom du dernier meunier du moulin situé à l'amont, fut construit en 1610 sous l'égide du Connétable de Lesdiguières dans le cadre de la création de la route de Grenoble en Provence.

En 1776 il s'écroule une première fois, puis il est reconstruit en 1781 mais ne fut utilisé qu'une cinquantaine d'années à cause des terrains instables du côté de Clelles. La route fut alors déplacée de 2,500 km en amont au lieu-dit de Darne suivant un nouveau tracé de l'ingénieur Montluisant. Les travaux furent exécutés en 1816 et 1817.

Très fréquenté par les cavaliers, marcheurs et vététistes, il s'est malheureusement écroulé une nuit de décembre 2002. Une forte montée des eaux du torrent ayant eue raison de la culée nord. Un incident qui semblait prévisible.

En remplacement du pont, une passerelle en bois fut construite par l'Entreprise Micheli et inaugurée en juin 2012 par les élus des deux communes.



Une arche unique de 13 mètres d'ouverture



Une largeur de 7,8 mètres



L'ancien pont routier de Darne

Il se situe entre le ballast actuel de la RD 1075 et le viaduc ferroviaire de Darne.

Une ordonnance royale de Charles X classant la route de Grenoble à Marseille comme route royale de 3^e classe, le Conseil Général de l'Isère finança entièrement la construction de la route jusqu'à La Croix-Haute. Les travaux des ponts de Darne, de Casseyre et Saint-Maurice s'achevèrent en 1832.



Les radiers sont détruits



En aval, on distingue le tunnel sous le ballast de l'actuelle route RD 1075 permettant le passage du torrent l'Orbanne.

Le viaduc ferroviaire de Darne ou d'Orbannes

Cet ouvrage fait parti des principaux ouvrages d'art de la portion de la ligne ferroviaire de Grenoble à Veynes entre les cols du Fau et de la Croix-Haute. Réalisé en maçonnerie, haut de 47 mètres, pour une longueur de 250 mètres, il est le plus long des viaducs.

L'ensemble des ouvrages a été réalisé de 1872 à 1878. On pense que deux mille ouvriers furent concernés par toutes ces constructions. Nombre d'entre eux furent recrutés hors de la région ; des Piémontais, des Savoyards et des Auvergnats qui, eux, sont venus avec leurs entreprises expérimentées par les constructions d'ouvrages sur la ligne de l'Allier, dix ans auparavant.



A la suite de l'effondrement de la route à Saint-Michel en 1952, un nouveau tracé de la RN 75 fut étudié. A Clelles, en aval du pont ferroviaire de Darne la route décrit, maintenant, une grande courbe. On distingue (photo), sous la pile centrale du viaduc, l'ancienne route qui dessert le vallon et le vieux pont sur la gauche, dans les arbres.

Le pont de Parassat

A la fin du XIXe siècle la liaison entre les cantons de Clelles et Mens se fait en passant par le Percy, en empruntant le chemin vicinal N° 13.

En 1886, les travaux d'une nouvelle chaussée – sur le tracé de l'actuelle RD 526 – vont commencer nécessitant la construction d'un ouvrage d'art important sur l'Ebron : le viaduc de Parassat. Le projet décrit un pont à tri voûte plein cintre sur deux hautes culées maçonnées pour une longueur de 66,50 m, qui supporte une voie 4,40 m et deux trottoirs de 0,40 m.

Les travaux effectués par l'Entreprise Dumarest de Grenoble commenceront en septembre 1888. Les matériaux, pierres et moellons, proviendront des carrières de Chichilianne. Les sables de Lavars et les ciments élaborés au Pont-du-Prêtre près de Valbonnais.

Ce pont nécessite, aujourd'hui, une importante restauration notamment de sa largeur et des parapets de protection.

Les travaux sont en cours jusqu'au 10 novembre 2016.



Au pied et en aval des piles, on distingue le canal d'amenée d'eau de la centrale hydro-électrique de Parassat. La prise d'eau se situe quelques centaines de mètres en amont. La centrale est en aval à environ 400 mètres.

La centrale a été construite en 1890 et exploitée par la famille Pétrequin de Mens jusqu'à sa vente à M. Terrier de Lavars en 1971. La puissance installée est de 950 kW en trois groupes pour une productibilité annuelle moyenne de trois millions de kWh.

L'eau turbinée est restituée dans l'Ebron par un canal de fuite.

La passerelle des Beylloux



Passerelle sur l'ORBANNES, reliant Clelles à St Martin de Clelles. Accessible côté Clelles par un sentier très abrupt démarrant tout près de la maison forte du Chaffaud et côté St Martin dans le premier virage conduisant au hameau Beylloux.

A noter : un petit livret édité par la Communauté de Communes du Trièves, intitulé « Balades en Trièves – *La Ronde des Ponts* » qui présente divers circuits pédestres pour découvrir les ponts et passerelles du territoire, et notamment une boucle de Clelles à St Martin de Clelles en passant par les deux passerelles sur l'ORBANNES (Chardon et Beylloux)

Information sur les chemins : l'ancien chemin des diligences de Clelles à Mens via Mas Autrant (avant que la route départementale ne soit tracée et ouverte avec la construction du pont de Parassat) a été « réhabilité » et permet de découvrir ce tracé ancestral et le passage à gué sur l'Ebron vers Sandon, en amont du pont actuel.



Le four banal de Clelles

Autrefois, dans chaque commune, le four banal était un lieu très utilisé par les habitants qui venaient y cuire pains, tourtes ou autres mets. On en trouvait même dans chaque hameau et certains sont encore épisodiquement actifs, comme celui de Longefonds.

Celui du Chaffaud a été détruit en 1963, celui du village a aussi disparu... il n'en reste qu'une trace « restaurée », la cheminée de toit, visible sur le bâtiment qui abritait le four banal, entre la rue du Four et le passage de la Tour.



Une délibération du conseil municipal du 30 août 1925 décide la reconstruction du four... mais celle du 8 novembre 1934 stipule : « Le four banal étant hors d'usage, le bâtiment est loué à Mr Arnaud, notaire à Clelles. »

Ce four a connu bien des malheurs, sans doute du fait de la présence de deux boulangers dans le village ... concurrence sévère ! Quelques épisodes relevés dans les registres de délibération de Clelles, qui montrent que la valeur d'un four n'attend pas le nombre des années ...

31 octobre 1875

Adjudication du bail à ferme pour le four banal, à Victor CANAPLE fils, pour une somme annuelle de 31 francs.

15 juin 1884

Projet d'aliénation du four dont la voûte est menacée et les murs tombent en ruine. Les dépenses immédiates nécessaires seraient de 300 francs... Les habitants utilisent les deux boulangers et le four n'est plus utilisé.

Vote : 8 voix pour la vente et une voix contre... la vente est décidée et mandat donné au maire pour négocier avec l'acquéreur ou mise en adjudication pour 500 francs.

3 août 1884

Opposition de la population dans l'enquête sur la vente du four.

Proposition de location pour une somme de 10 francs.

28 février 1896

M. Blain, boulanger versera la somme de 10 F pour le produit de la location du vieux four banal en 1895. Approbation du conseil.

29 avril 1896

Dépenses occasionnées au four banal « en fort mauvais état » pour une somme de 300,85 F approuvées par le conseil.

14 juin 1896

Dépenses occasionnés pour la réfection des portes du four banal : 36,55 F
Encore à réparer : la toiture et la cheminée – crédit ouvert de 150 F à cet effet.

7 février 1897

Le sieur Canaple, adjudicataire du four banal, n'ayant pas pu, à cause du mauvais état du four, s'assurer une clientèle assez nombreuse lui permettant le paiement de son bail, demande au conseil qu'il lui soit fait un rabais de 25 francs pour cette année.

Accord du conseil pour le rabais de 25 F mais l'adjudication du four banal sera remise à nouveau à l'issue de la première année du bail de l'adjudication, aux mêmes clauses et conditions du cahier des charges que précédemment. Nouvelle adjudication fixée à une date ultérieure.

Mr Canaple Victor versera 25 F pour l'occupation du four banal en 1896

30 janvier 1898

Sur réclamation du Sieur CANAPLE adjudicataire du four banal, prétendant qu'il ne peut payer une redevance de 50 F annuelle, le conseil décide que le four banal sera remis en adjudication pour 20 F par an.

7 avril 1898

Mr Canaple Victor versera 25 F pour l'occupation du four banal pour 1897.

3 février 1901

Le sieur Canaple renonce à tenir le four banal.

La location du four n'était jamais payée, les intérêts financiers de la commune ne sont pas lésés par le départ de Canaple. Le conseil décide que la location du four sera donnée au plus offrant par adjudication, mise à prix 5 F.

17 février 1901

Adjudication du four banal avec mise à prix de 5 F.

Mr CHAUMAT Antoine est déclaré adjudicataire pour 6 F.

10 novembre 1924

Maintien du four banal

Destruction de la halle pour 300 francs et mise à l'étude d'une nouvelle à la même place (devant café Gaudin)

30 août 1925

Reconstruction du four banal.

8 novembre 1934

Le four banal étant hors d'usage, le bâtiment est loué à Mr Arnaud, notaire à Clelles.



Dernier hommage posthume : une petite fontaine, passage du four, rappelle la présence du bâtiment ... décor en épis de blé.

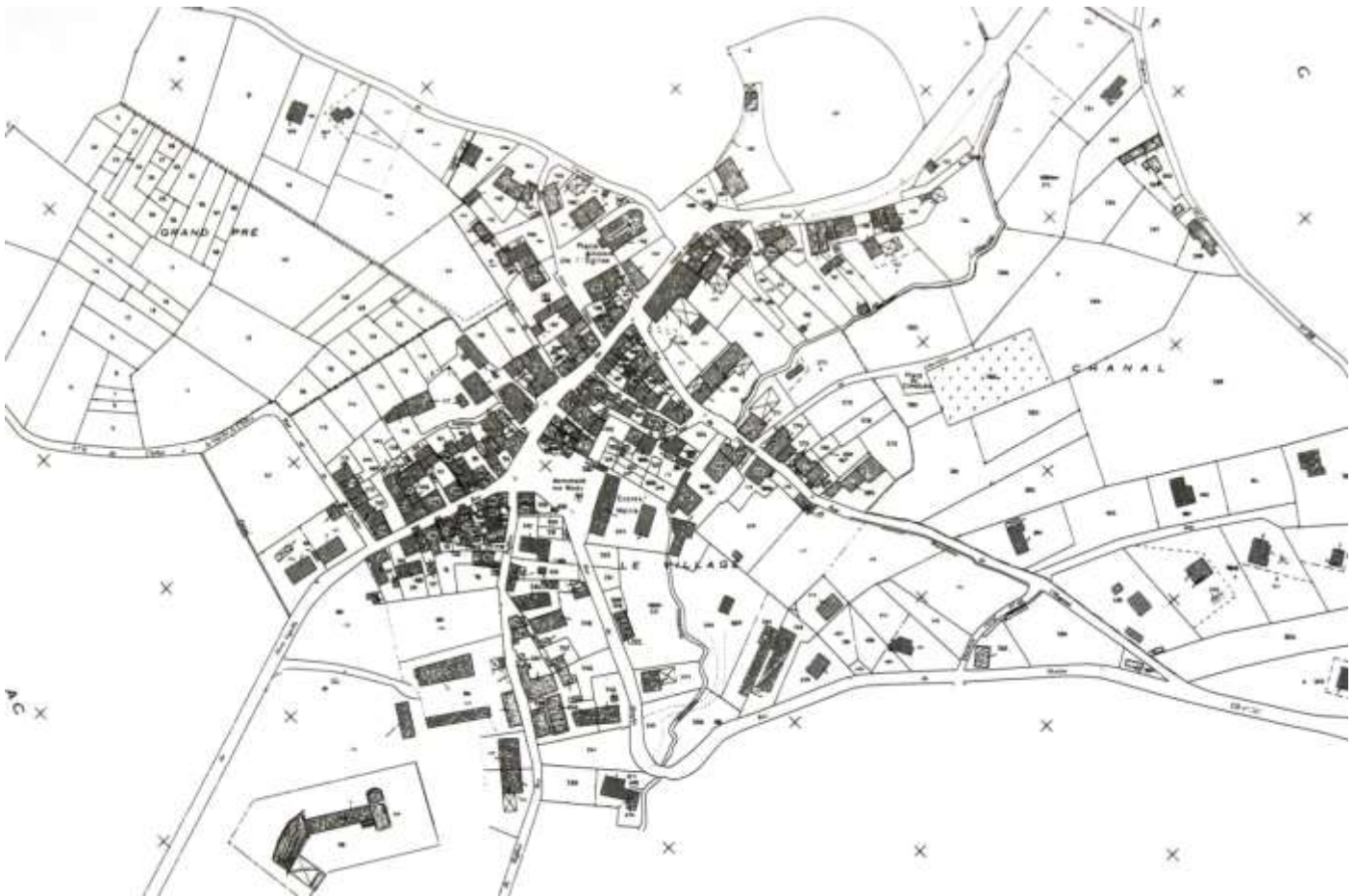


Les artifices sur les ruisseaux de Clelles

Les artifices sont des installations mécaniques pour utiliser la force de l'eau es ruisseaux dans différentes buts : actionner un moulin, une scie, un battoir à chanvre, et plus récemment produire de l'électricité...

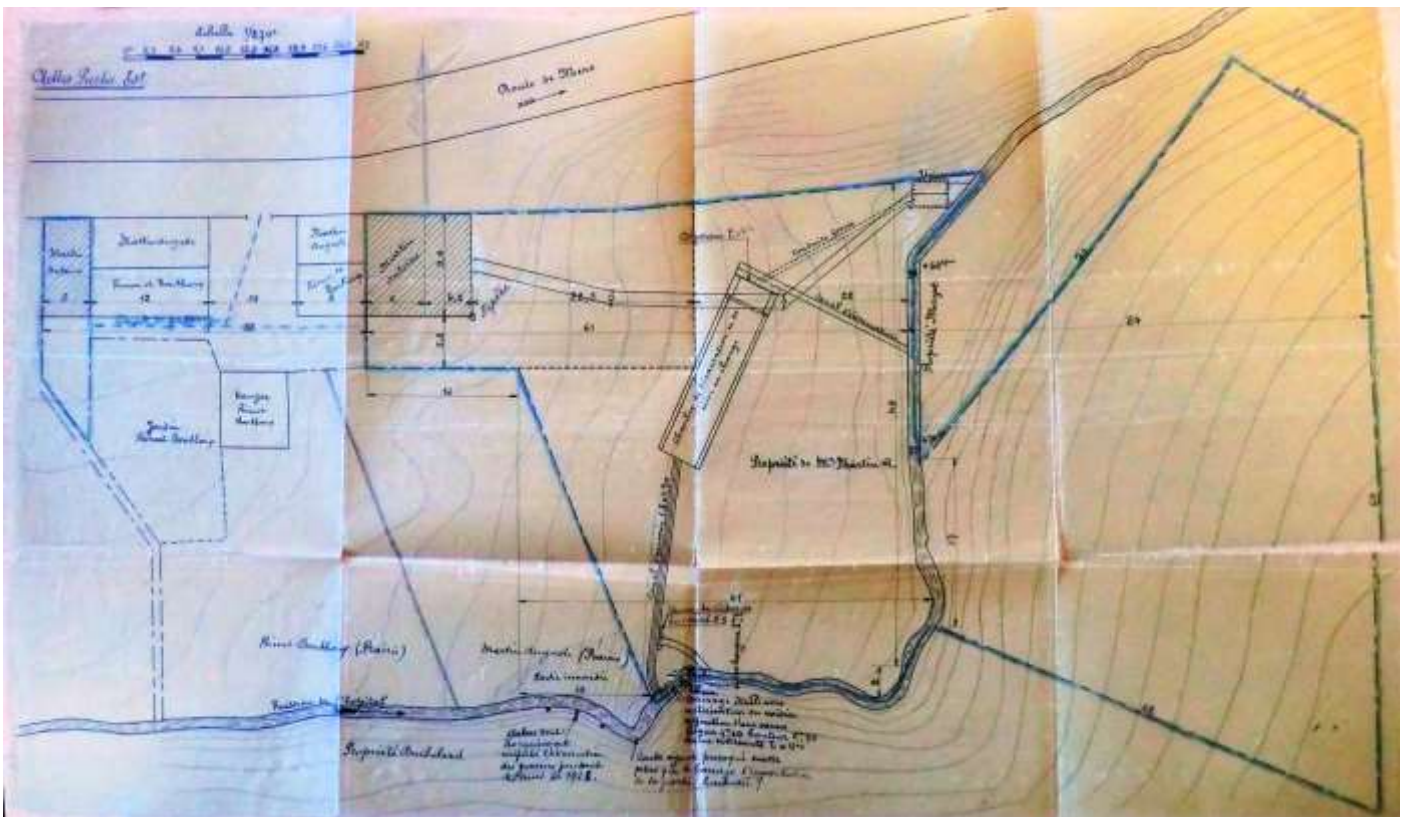
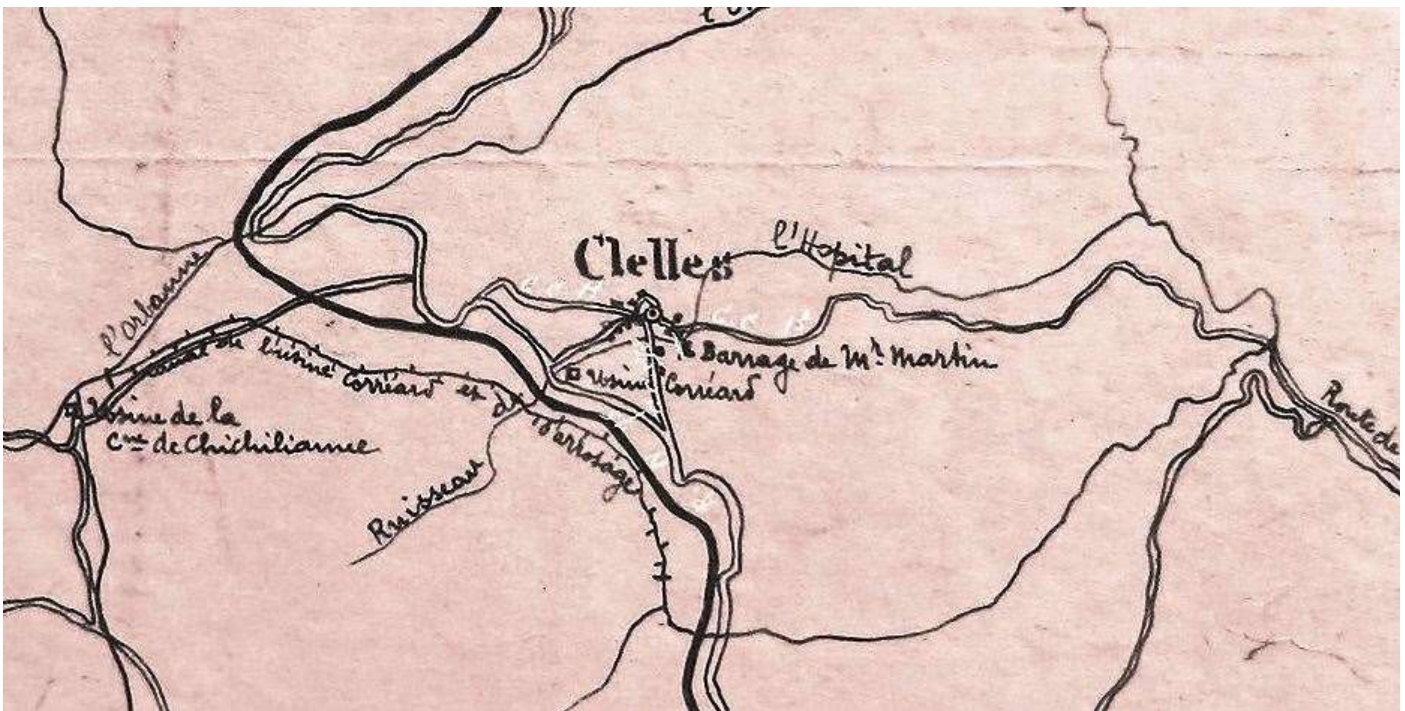
Un recensement de ces artifices, dans le cadre d'une étude et d'une exposition organisée au Musée du Trièves à Mens, a révélé un nombre très important de ces artifices au cours des siècles derniers.

En voici quelques uns à Clelles.



Plan cadastral du village section AB

1 Usine hydro-électrique MARTIN Antoine (retraité du P.L.M.) Sur le ruisseau de l'Hôpital près de la route de Mens



Débit : 50l/s.

Puissance 2CV 6, environ 2Kw.

Crête du barrage arasée à 0m.25.

Vanne de purge de 0m.65 de largeur et de 0m.75 de hauteur servant de passe à gravier.

Déversoir de 4m.50 de longueur permettant d'évacuer un débit de 200l/s. environ (supérieur aux crues normales).



Vue d'ensemble



Vanne de dérivation sur le ruisseau de l'Hôpital



Usine rénovée



Canal d'amenée vers le bassin de rétention



Turbine Francis



Tableau de contrôle

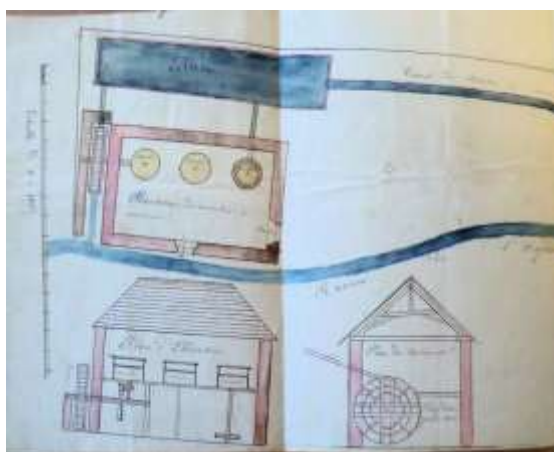
2 Usine FLUCHAIRE Antoine

Dans le bourg de Clelles sur le ruisseau du Mollard (ou de l'Hôpital)
Demande le 16 mars 1853 d'établir deux moulins à blé, un gruoir, un battoir à chanvre et un pressoir à huile.

Abandon en 1859 du projet de construction des deux moulins et du battoir à chanvre



Ce plan est inversé par rapport à celui ci contre.

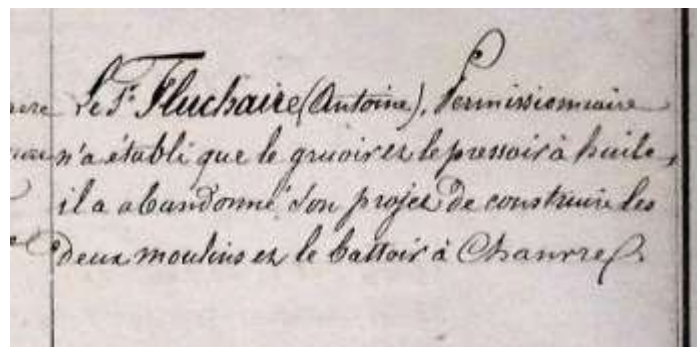


Lieu supposé de l'usine, rive droite du ruisseau du Mollard (ou de l'Hôpital).

Aucune trace de cette usine.

La commune est traversée dans la partie méridionale du bourg par un ruisseau connu sous le nom dit « Le Mollard » jusqu'au pont dit de « l'Hôpital ». Ce ruisseau est vierge de toute espèce d'usine.

L'exposant est propriétaire de la prairie et du jardin situé au mas de Chanal (57 et 58 section B) du plan cadastral sur la rive droite du dit ruisseau.



Tous ces ARTIFICES seraient mis en mouvement par les eaux du ruisseau qui seront dérivées à l'extrémité Sud-ouest du pont dit de l'Hôpital au moyen d'un aqueduc traversant le chemin vicinal de Clelles au Percy. De ce point les eaux seront conduites par un canal transversal jusqu'à l'écluse à l'extrémité de laquelle elles tomberont sur la roue du moulin et immédiatement dans le lit du ruisseau.

3 Usine CANAPLE Victor

20 février 1861 : Demande de construire un moulin à eau sur le ruisseau de l'hôpital au lieudit « La Tuilerie », en aval du chemin rural des Condamines.

4 janvier 1862 : Accord de l'Ingénieur ordinaire pour établir un moulin à blé sur une dérivation du ruisseau. Avis définitif favorable de l'Ingénieur en chef le 19 avril 1862.



Le site actuel se situe sur la rive droite du ruisseau de Burlet qui est le prolongement du ruisseau de l'Hôpital à partir du pont que franchit la voie communale N° 6 au lieu dit « Clauset »

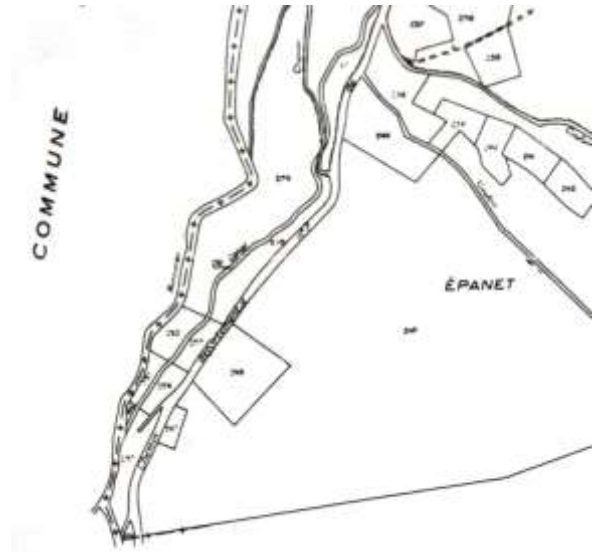
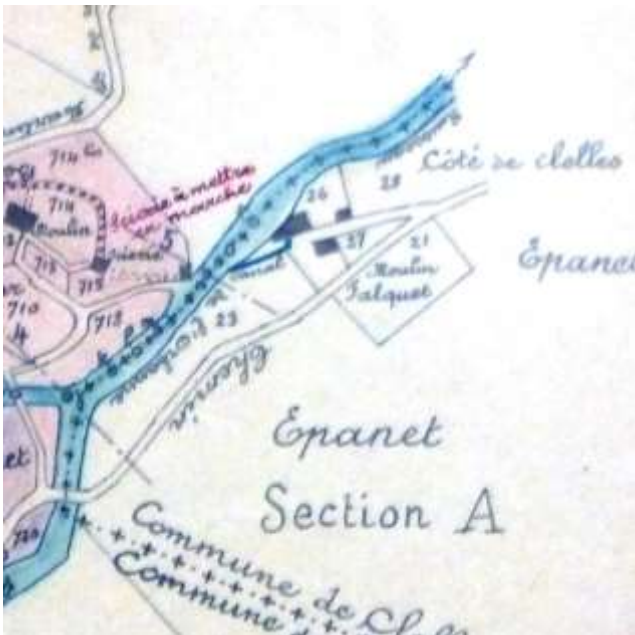
Section B



L'usine devait se situer sur cette partie plate sur la rive droite du ruisseau, à mi-chemin des ruisseaux de Theyssonière et de Champauzet. Aucun vestige du moulin. Le chemin rural ne franchit plus le ruisseau (remembrement), il se perd dans les prés au dessus du ruisseau de Burlet.

4 MOULIN FALQUET (ancien site du moulin FAUCHERAND)

Sortie des bois de Trièves à la limite des communes de
Celles/Chichilienne
en rive droite du ruisseau de Darne (Orbanne), sous la route.



Plan cadastral site FALQUET section A



Ancienne turbine à pales du moulin



Le moulin se situait dans le talus au dessus de l'actuelle prise d'eau du canal d'arrosage



Cartes postales anciennes

PERSONNAGES CELEBRES

Jacques Louis Xavier de **SIBEUD DE SAINT-FERRIOL**

Comte de SAINT-FERRIOL, souvent orthographié SAINT-FEREOL ... 9 mai 1814 – 26 avril 1877

Le comte de SAINT-FERRIOL est né le 9 mai 1814 au château de Clelles de l'union de Joseph Armand de SIBEUD (1750-1837) – alors maire de Clelles – et de Magdeleine Françoise GALIEN de CHABONS. Il est l'aîné d'une famille de six enfants. Il meurt à Evian (Haute-Savoie) le 26 avril 1877.

En 1849, il épouse Caroline de MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC (1825-1896). Ils eurent quatre enfants, Gabriel, Elisabeth, Jeanne et Louise.

Il fait ses études dans un collège de Jésuites à Fribourg, en Suisse, à la faculté de droit de Paris, à la faculté des sciences puis au conservatoire des Arts et Métiers

En 1828, sa tante, Madame de GAUTHERON lui lègue le château d'Uriage.

En 1839 et 1840, il entreprend des voyages en Europe du Nord et en Italie, mais son voyage le plus important est celui qu'il fait en Egypte. Il s'embarque le 5 décembre 1841 depuis Naples pour Alexandrie et Le Caire. Il y rencontre Clot-Bey*. Il s'embarque sur le Nil en direction de Thèbes. Là, il entreprend des fouilles sur de nombreux sites archéologiques. Il rapportera de ces différentes expéditions 14 caisses contenant les collections récoltées : 10 caisses de pierres, 2 de momies, une de dessins et de papiers et une de textiles.



Fragment de paroi conservant l'image d'une déesse offrant le signe de vie au roi



Bloc conservant les restes de deux scènes rituelles (Temple d'Hermontis)

En 1844, il s'installe à Uriage et commence à monter un musée dans le château. Outre les objets ramenés d'Egypte, il présente des collections d'archéologie locale, des peintures et des sculptures. Les collections du musée d'Uriage sont venues enrichir celles du musée de Grenoble au cours du XXe siècle.



Le signe de vie

- Clot-Bey : **Antoine Barthélémy Clot** né à Grenoble le 5/9/1793, mort à Marseille le 28/8/1868 était un médecin français connu sous le nom de **Clot-Bey** après avoir travaillé en Egypte.

Louis de SAINT-FERRIOL, le créateur des thermes d'Uriage

Les Romains connaissaient les bienfaits de l'eau thermale d'Uriage.

A la fin XVII^e siècle, aux Alberges, le fermier Joseph BRUN remarque les bienfaits de l'eau sur les animaux.

En 1808, son fils Bernard propose les premiers bains.

En 1817, le Docteur Billerey teste les propriétés de l'eau et rédige un 1^{er} mémoire sur le sujet.

A partir de 1823, la marquise de GAUTHERON (tante de Louis) propriétaire du château, envisage de construire des installations mais le projet échoue. Elle fait alors édifier sur son domaine le premier établissement thermal.

Le comte de SAINT-FERRIOL, son héritier, reprend le projet.

Jusqu'en 1877, un projet ambitieux est lancé et presque tous les bâtiments encore présents dans la station sont créés.

En 1892, une rénovation des thermes transforme l'établissement et lui donne la configuration architecturale actuelle.



Jean-François-Emile GUEYMARD, ingénieur

1788 - 1869

La famille GUEYMARD est originaire du Trièves. En 1745, Claude GUEYMARD, bisaïeul de l'ingénieur, qui était bourgeois de Charlon, dans la paroisse de Clelles, eut pour fils aîné Jean-Charles GUEYMARD, qui fut juge de paix du canton de Clelles (1796-1801).

Fils de Jean-Charles GUEYMARD, négociant rouennier, juge de paix et maire de Corps (Isère), Jean-François-Emile GUEYMARD né le 29 février 1788 à Corps est mort à Grenoble le 31 décembre 1869. Il est le frère de Victor Auguste GUEYMARD (1793-1863), juriste éminent qui eut une double activité d'avocat et de professeur de droit. En 1814, il épousa Hélène FRIER et eurent un fils en 1815.

J.F. Emile GUEYMARD admis à l'Ecole Polytechnique en 1806 entra à celle des Mines deux ans plus tard. Retraité comme ingénieur en chef des mines en 1848 et comme doyen de la Faculté des Sciences, il peut-être cité comme un des meilleurs types de ces ingénieurs d'autrefois.

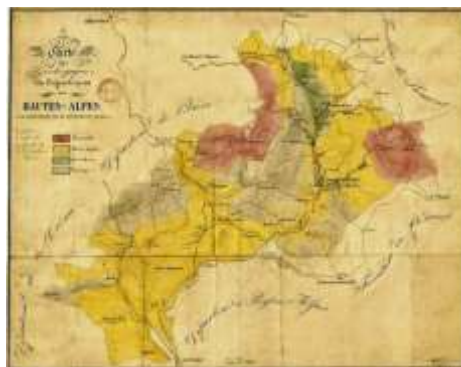
Nommé à Grenoble en 1824, il y obtint la chaire d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences. Il ouvrit un cours d'arithmétique et de technologique pour les enfants et les ouvriers. L'année suivante, il créa un laboratoire de chimie à Grenoble.



L'Etat ne tarda pas à utiliser des facultés ainsi révélées. En 1811, il fut envoyé dans le département du Simplon qui venait d'être réuni à la France, avec la mission d'en faire connaître les richesses minéralogiques. Il se rendit ensuite dans la région du Léman, avec résidence à Genève, puis dans les Alpes lombardes, le Piémont, la Suisse et le Dauphiné.

Ces travaux eurent leur récompense en 1824, époque à laquelle il se vit appeler à une vaste inspection de huit départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, du Var et de la Corse.

En 1825, il fonda le laboratoire de chimie de Grenoble, sans exiger d'honoraires pour les analyses qui seraient demandées. Il s'y consacra jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans.



Installation de fontaines et de robinets à Grenoble

C'est à J.F Emile GUEYMARD qu'est due l'exécution des premières fontaines à Grenoble. L'ingénieur fut chargé d'établir, pour la somme de 400 000 fr, 45 fontaines et 10 robinets. Il adopta le système des tuyaux cylindriques de fonte douce, reliés par emboîtement au moyen d'un mastic de son invention, d'un diamètre de 0,275 et munis de regards, de ventouses et d'assemblages compensateurs de son invention.

L'œuvre eut un grand succès ; les municipalités de St-Marcellin, la Côte-St-André, Vizille, La Mure, Corps et de Nîmes dans le Gard, l'appelèrent successivement à diriger la construction de leurs fontaines. Il établit encore celles de Chambéry et de Montmélian à la demande du roi d'Italie.



Place Grenette



Place de Gordes



Fontaine du Lion



Fontaine des trois ordres, place Notre-Dame

En 1828, il présida à la restauration des bains d'Uriage. Pour le propriétaire, le comte de SAINT-FERRIOL, il procéda aux travaux intérieurs de recherche et de captage des eaux minérales et à la construction des premiers bains et du premier hôtel. Il inventa pour le chauffage des eaux d'Uriage, des appareils qui procuraient la calorique nécessaire sans dégager les gaz médicaux. Les établissements thermaux d'Allevard et La Motte purent ainsi profiter et utiliser un système couronné de succès.

Sur son initiative et suite à une délibération du conseil municipal de la commune, il est décidé de réaliser un canal à ciel ouvert pour arrosage par immersion.

Ce sera une société par actions accessibles à quatre-vingt dix propriétaires, environ. Administrée par une commission syndicale, la société acquiert les terrains nécessaires pour établir le canal. La prise d'eau est implantée sur l'Orbanne sous la « Pierre qui danse » à la limite des communes de Clelles et de Chichilianne.



La prise d'eau



Fosse de répartition

Chaque action de la société représente $\frac{1}{4}$ d'heure de disponibilité de la totalité des eaux sur 24 heures, ponctuée par l'horloge placée dans le clocher de l'église de la paroisse. Le système est contrôlé par des vannes qui orientent les débits d'eau. Un éclusier sera mandaté par le syndicat pour veiller à la juste répartition et pour limiter les dégâts.

En 1870, en application de la loi du 21 juin 1865 en faveur des associations syndicales, un syndicat libre d'arrosage est constitué pour gérer l'irrigation. Ce syndicat est présidé par M. BACHELARD.

En 1906, M. Louis CORREARD loue le canal pour produire de l'électricité avec sa propre centrale, initialement installée à Fourches puis déplacée au village.

En 1982, la commune s'engage à réaliser un arrosage par aspersion en créant un réseau desservant 91 hectares avec 24 bornes.

Aujourd'hui, 16 irrigants disposent de 32 bornes desservant 96 hectares d'exploitations agricoles. La période d'arrosage est fixée du 15 avril au 15 octobre.

La minoterie CORREARD a la charge de l'entretien du canal.

NB : pour plus de précisions sur les sources, fontaines et canaux d'irrigation, voir le dossier « L'eau au village » publié par *Culture et Montagne* à l'occasion des « Estivales du Trièves » été 97.
Publication encore disponible.

Célestin Joseph BLANC, peintre

Célestin Joseph BLANC né à Clelles le 22 novembre 1817 était le fils d'un cordonnier.

N° 16 Blanc Joseph Célestin

Aujourd'hui vingt deux novembre mil huit cent dix sept, dix heures du matin pardevant nous Messire Joseph Arnaud de St-Ferriol Chevalier, maire remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de la commune de Clelles, sont comparus en la maison commune de Clelles Mr. **Jean Blanc** cordonnier assisté d'Antoine Richaud son beau-père et de Mr. Jean-François Boyer, notaire, tous majeurs et domiciliés à Clelles ; lesquels nous ont présentés un enfant de sexe masculin que le dit Blanc a déclaré être son enfant de **Marie Richaud** son épouse auquel enfant il a été donné le prénom de **Joseph Célestin**, de laquelle déclaration nous avons donné acte et nous avons signé avec le père et les témoins après leur en avoir donné lecture.

En 1839, il s'inscrit à l'Ecole des Beaux Arts de Paris dans l'atelier du peintre d'histoire Paul DELAROCHE, puis dans celui de l'artiste suisse Charles GLEYRE.

Il vit en Dauphiné de 1849 à 1857, voyage en Italie, puis s'établit définitivement à Paris. Il concourt pour le prix de Rome entre 1844 et 1847. Il expose au Salon de 1844 à 1882 des sujets religieux, des scènes mythologiques, des scènes de genre et des portraits. Ses œuvres sont conservées dans de nombreux musées et lieux publics ; à noter au Musée Dauphinois : les portraits de Henri Blanc-Fontaine et Diodore Rahoult, au consulat Général de France à Rio de Janeiro le portrait de Louis Philippe, dernier roi de France.

Il décède à Paris en 1888.



Paul DELAROCHE



Charles GLEYRE



Déjeuner d'une famille paysanne napolitaine (1872)



Italienne donnant la soupe à son enfant (1873)



Les mendiants



*Salomé
(1873)*



*Portrait de femme
(1877)*



*Tête de fille
(1867)*



*Orientale à sa fenêtre
(1879)*



Jeune fauconnier (1867)



Portrait du duc de Lionne



*Portrait de la famille
Berton (1849) - Musée
de Melun*



Ménestrel



*Eglise de Clelles. Le christ au tombeau
(1863), don des enfants de Célestin Blanc.*

Peintres contemporains de Célestin Joseph Blanc :

Théodore Ravanat, Henri Blanc-Fontaine, Diodore Rahoult, François Auguste Ravier, Jean Achard, Johan Barthold Jongkind, Alexandre Debelle, Jacques Gay...

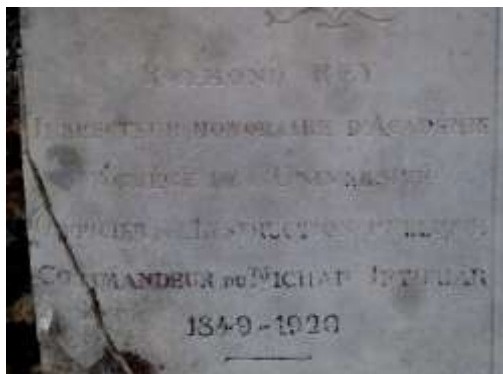
Raymond REY

Louis Marie Baptiste Raymond REY

Né le 15 avril 1849 à Nyons (Drôme) ... décédé le 8 octobre 1920 à Clelles.

Fils de Louis REY et d'Anaïs MORAU, époux de Fulria THONIEL.

Sépulture à Clelles



*Inscription sur la stèle
au cimetière de Clelles*

Raymond REY
Inspecteur honoraire d'Académie
Agrégé de l'Université
Officier de l'Instruction Publique
Commandeur du Nichan Iftikhar
1849-1920

L'Ordre du Nichan-Iftikhar est une distinction honorifique tunisienne

Professeur agrégé d'histoire, puis Inspecteur d'Académie, Raymond REY est l'auteur de nombreuses publications historiques ou d'actualité (de l'époque), dont une « Histoire de Clelles depuis le XI^e siècle jusqu'à 1789 ».

Ses travaux sur l'histoire de Clelles ont permis au conseil municipal de demander le classement de l'église en 1914 (classement obtenu un siècle plus tard en 2014).

L'Ordre du Nichan-Iftikhar (Ordre de la Gloire) est un ordre tunisien, les décorations sont décernées par le bey sur la proposition du 1^{er} ministre pour les sujets tunisiens et dans tous les autres cas sur la proposition du résident général de France, ministre des affaires étrangères.

Cette décoration est sans doute due à la publication en 1900 d'un opuscule sur un voyage en Tunisie.



- **Voyage d'études en Tunisie (10-28 avril 1900) : 52 photographies d'après nature** / par R. Rey Paris : Ch. Delagrave , (1900)
- **Histoire de Clelles depuis le XI^e siècle jusqu'à 1789** : dossier / [Raymond Rey] [S.l.] : [R. Rey] , [ca 1902]

Voir en annexe la liste des publications conservées à la Bibliothèque Municipale de Grenoble

Alexandre Lyoubovin, peintre

30 août 1899 – 30 janvier 1966



Alexandre LYOUBOVIN né à Novotcherkassk en Russie était le fils de Basile LYOUBOVIN et de Vera KICOSKAYA. Ses parents eurent quatre enfants, deux garçons Michel et Alexandre et deux filles Lioubov et Eva. Tous vécurent dans cette ancienne capitale des cosaques du Don proche de Rostov sur le Don, port sur la mer d'Azov. Les deux frères furent admis à l'Ecole des Cadets de Novotcherkassk qui préparait les jeunes gens à la carrière d'officier, jusqu'à la dissolution de l'école par les bolchéviques en 1918.

Par la suite, avec les contre-révolutionnaires, ils combattirent dans la région de Sébastopol, où Alexandre fut gravement blessé à une main. C'est ainsi qu'ils partirent pour la France, aidés par un médecin français.

Au début des années 1920, à Paris, Alexandre fit ses études d'infirmier (spécialité « maladies tropicales ») et partit très vite pour le Congo français en Afrique Equatoriale. Son frère, quant à lui, rejoint le Congo français puis le Congo belge.

NOVOTCHERKASSK est située dans l'oblast (*subdivision administrative régionale*) de Rostov sur le Don au confluent de deux petites rivières, l'Askai et la Gouzlovskia.

La ville a été fondée en 1805 comme centre administratif de l'oblast du Don Voisko et en tant que siège des troupes cosaques du Don. Le centre historique de Novotcherkassk est la place « Ermak » sur laquelle se dresse un monument dédié à Ermak Timofeevitch (1904). Ce cosaque du Don était le légendaire conquérant de la Sibérie entre 1581 et 1584.

Durant la guerre civile russe, Novotcherkassk fut le cœur des forces contre-révolutionnaires du Don. L'armée rouge finit par prendre la ville le 17 janvier 1920. Pendant la seconde guerre mondiale, la ville fut occupée par les Allemands du 24 juillet 1942 au 13 février 1943.

En 1962, un soulèvement ouvrier vit le jour ayant pour revendication une hausse des salaires. Le pouvoir communiste le réprima dans le sang. Cet événement est connu sous le nom de « massacre de Novotcherkassk ». La ville fut un cours moment le siège épiscopal de l'Eglise orthodoxe grecque. Sur la place principale se situe la cathédrale de l'Ascension et le palais des Atamans du Don (*chef politique et militaire des Cosaques*).



Bataillon
de Marche N° 2
Compagnon de la Libération

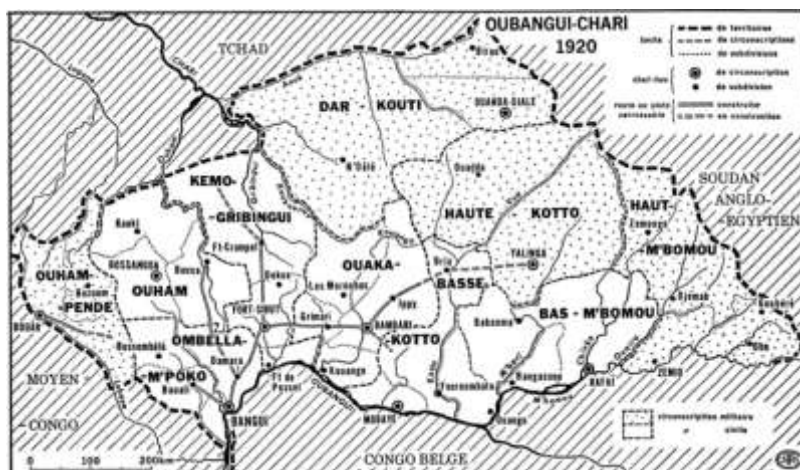
Jusqu'au début de l'année 1940 Alexandre LYOUBOVIN vécut et exerça son métier d'infirmier au Congo français (actuel Gabon), menant une vie de brousse parmi les indigènes.

En octobre 1940, à Bangui, le Général de GAULLE lança un appel de mobilisation aux forces présentes en Afrique équatoriale. Le 1^{er} novembre 1940, le Bataillon de Marche N°2 (B.M.2) constitué en Oubangui-Chari par le Chef de Bataillon de ROUX est rejoint par Alexandre LYOUBOVIN qui fait partie de l'Etat Major au grade de sergent-chef, infirmier.

Le B.M.2 va combattre pendant cinq ans. A Bir Hakeim (1942) il a défendu avec acharnement un des secteurs le plus violemment attaqué malgré des pertes lourdes. C'est là qu'il obtient une citation qui comporte l'attribution de la Croix de la Libération et de la Croix de Guerre avec palme (Gal de Gaulle, Beyrouth le 9 septembre 1942).

Au cours de cette campagne au Moyen Orient, Alexandre est grièvement blessé par un char. Il est évacué en Palestine puis au Liban. Il ne lui reste qu'un quart de ses poumons.

Il est rapatrié en France, à la fin des hostilités, pour être soigné au Plateau d'Assy (74). Pendant ces quelques années en sanatorium, il fait connaissance de Jeanne ROLLIN, veuve de M. BLOCH disparu à Auschwitz, qu'il épouse. Le couple s'installe à Saint-Maurice en Vingeanne en Côte-d'Or une dizaine d'années, puis rejoint Clelles en 1956 dans une maison qu'ils achètent rue du Raffour.



La nostalgie des babas et des ciels russes dans la peinture d'Alexandre Lyoubovin

C'est pendant les années où il vécut en Côte d'Or, qu'Alexandre se mit à peindre probablement par goût pour la peinture et aussi parce que sa santé, malheureusement, ne lui permettait que peu d'efforts.

Les cent cinquante œuvres connues sur les cinq cents exécutées (suivant sa propre numérotation) laissent apparaître un penchant pour la peinture de mémoire. Souvenirs des paysages d'automne et d'hiver en Russie, isbas et moujiks, champs de blé et ciels d'orages, villages russes sous la neige. Des souvenirs d'un pays qu'il n'a connu que pendant sa jeunesse, contraint, avant vingt ans, à un exil forcé.



Village russe et moulin en automne – 1959



Orage d'automne - 1959

A Clelles, au cours de ses dix dernières, il poursuivit son travail de mémoire affectionnant les allégories qui idéalisent un monde de paix et de justice ainsi que les natures mortes. On ne connaît aucune œuvre représentant un paysage du Trièves contrairement à la période en Côte d'Or. Il donnait facilement ses peintures en échange d'un service rendu, Madame Lyoubovin sera généreuse également.

Il laissa à la commune de Clelles une dizaine de toiles qui après une sérieuse restauration furent présentées en 2007. Aujourd'hui, les Clellois peuvent encore voir quelques fragments des fresques qu'il réalisa sur les murs de la rue du Raffour, mêlant paysages russes et paysages locaux, avec en particulier une curieuse représentation du Mont-Aiguille.



Paysage russe, rue du Raffour



Mont-Aiguille, rue du Raffour

LES LIEUX DITS ET PAYSAGES

Les Lieux-dits de CLELLES

LES NOMS DE LIEU : leur origine, leur signification

Les noms de lieu peuvent avoir des racines très anciennes, issues des langues gauloises, celtes, germaniques. Ces langues avaient elles-mêmes puisé dans un substrat antérieur qu'on nomme « indo-européen ».

Certains mots ont été portés par la tradition orale, le franco-provençal et les patois locaux.

Leur signification est liée :

Au milieu humain : entre 30 et 45 % des noms de lieu dans le Trièves renvoient aux activités agricoles, artisanales ou industrielles ainsi qu'à la vie sociale, culturelle et religieuse.

Pour les désignations récentes, un grand nombre désigne des patronymes : « Chez Untel »

Les suffixes en ins, iat, ay, y sont issus des noms propres gallo-romains.

Au relief : dans le Trièves, situé en moyenne altitude, la nature du terrain induit environ 20 % des désignations.

A la végétation : indice d'abondance et de diversité du couvert forestier, la végétation définit 15 % des désignations.

A l'espace pastoral : cela représente environ 6 % des noms.

A l'eau et au climat : peut-être 5 %

Classement par sections cadastrales

Dans le tableau ci-joint, en caractères gras, les termes que l'on retrouve sur les pages du cadastre ou sur les cartes IGN...

En caractère maigre, les termes conservés dans la mémoire des anciens...

En caractère italique, les noms des ruisseaux et des drayes figurant sur les plans...

➤ NB : l'orthographe varie parfois...

Par exemple, **Malhivert** sur le cadastre et **Malivers** sur la carte IGN... **Montmartel** sur le cadastre et **Montmartre** sur la carte IGN, Combe **Bennatier** sur le cadastre et Combe **Annatier** sur la carte IGN...

Liste des noms de lieux ... *classement par section cadastrale*

Section A1 Aire ou Pierre Brune Bois des Chaux Bois de l'Hôte Bois de Triève Chanal Darne La Celle Epanel Les Echarennas Maladin ou Le Clot Mailletaie Le Replat Les Sagnes Les Faisses du Géant Rostaing Les Cabornes <i>Couloir d'Epanel</i> <i>Couloir du Bois du Trièves</i> <i>Draye du Bois de l'Hôte</i> <i>Couloir du Bois de l'Hôte</i> <i>Couloir du Replat</i> <i>Couloir du Milieu</i> <i>Couloir des Echarennas</i> <i>Ruisseau des Echarennas</i> <i>Ruisseau du Muzet</i> Section A2 Bouland ouest Condamine Coupier Le Chaffaud La Croizette Etèves Les Fournaches Les Fôrets Salaix Le Génie <i>Ruisseau l'Orbanne</i> <i>Grande Draye du Chaffaud</i> <i>Draye de Bouland</i> Passerelle des Beyloux Section AB <u>Village de Clelles</u> Chanal Grand Pré L'Arsenal Le Bourg Les Pêchers L'Oches La Vierge Le Pavillon ou Beau Soleil La Courte Champ de l'Eglise	Section AC Bouthoui Champlas Dessus Bouthoui Grand Pré de Fourche Jouvenne La Gare Les Hormes Malverger Ollagnier La Remise Section B1 Bizaie Bouland Est Le Serre Bas Serre L'Echalle La Gerle Molière Ravin Blanc Passerelle de Chardon Section B2 Bissonnière Les Buzats Bas Buzats Les Chabres Peuillière Planche Plateforme ONF Rocher Blanc Les Taillis Serre du Corbeau La Source Section B3 La Buche Caquière Loubeyre La Tour Trémouillat Serre de la Poulette (ou Thiot) Le Pigeon La Poulette Ravin Blanc Bazignière	Section B4 Bizaie La Blache Champ Chabestran Combettes La Côte Montmartel Les Pêchers Triparet Versanne La Morel Ruines Coquet Section C1 Clausset Condamines de Leybat Condamines de Ladray Champauzet Blache Sourde La Halle Charlon Gabert ou le Mas Les Coarts La Pigne Teyssonnière Prassey Sauzet Serre Jannet La Fayolle Maupas Section C2 Les Adrays Champ Donat Gâteau Jansonnière ou Lauzon Lanse Longefond Pontou Prémavours Rochas Vivaron Source à Bonnet <i>Ruisseau de Burlet</i> <i>Ruisseau de Merdary</i> <i>Ruisseau de Longefond</i>	Section C3 Fraisie Les Blaches Petite Avianne Grande Avianne Mas Autrant Parrassat Serre Buisson Les Taillas Les Tines <i>Ruisseau de Blaches</i> Section D1 Poirier du Marchand Pierre de la Lièvre Le Muzet Les Archettes Malhivert Fourche Mialaure Montagne Sur Theyssonnière Rose Belle Rose Celle Nord Berraudière Le Muzet Issard Les Routes Belle Vue Ramus Ruines du Muzet Baume <i>Draye de Fourche</i> <i>Draye de Malhivert</i> <i>Draye du Muzet</i> Section D2 Combe Bennatier Calignaire Beauregard Prallière Jarret ou Four Martin La Touche Celle Sud Chabaudoine La Blache ou Les Auches Contrat Ladray Versanne Gabelle <i>Draye de Prallière</i> <i>Draye de Combe Bennatier</i> <i>Couloir et ruisseau Bonnardel</i> <i>Merdary</i>
---	---	--	---

Les noms des ruisseaux qui alimentent l'Ebron

Au nord : le ruisseau d'**Orbannes** est la limite entre Clelles et Saint Martin de Clelles ; il est alimenté par :

- le ruisseau de **Darne**
- la grande draye du **Chaffaud**
- la draye de **Bouland**
- le ruisseau de ...
- le ruisseau de la **Gerle**
- le ruisseau de **Peuillère**

A l'est : la rivière **Ebron** est la limite entre Clelles et Lavars ; elle est alimentée par :

- le ruisseau de **Trémouillat**
- le ruisseau de la **Buche**
- le ruisseau de **Burlet**, lui-même alimenté par les ruisseaux de **Loubeyre**, de **l'Hôpital**, des **Grands Prés**, des **Condamines**, de **Teyssonnière**, de **Champauzet**, de **Sauzet**, des **Blaches**, de **Gateau**, des **Tines**
- le ruisseau de **Merdari**
- le ruisseau de **Bonnardel** et de **Longefonds** (qui est la limite entre Clelles et Le Percy)

Dans le village

Le ruisseau de l'Hôpital est en partie couvert et est aussi alimenté par le canal d'irrigation (prise d'eau près de la " Pierre qui danse " à la limite de Chichiliane).

Ce canal est en partie abandonné après la prise d'eau pour la conduite qui descend à la minoterie car l'arrosage par aspersion a remplacé l'arrosage par irrigation (en pointillé bleu sur les plans des sections A1 et D1).



Carte extraite du BILAN DÉPARTEMENTAL DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

ANNÉE 2013 - **BASSIN VERSANT DE L'EBRON**

publication février 2014 – Conseil général de l'Isère

Les lieux-dits de Clelles ... classement alphabétique

... l'origine des mots ... à compléter ...

Les Adrays : Du latin « ad directu soli » signifiant en direction du soleil, relatif à l'exposition.

Aire ou Pierre Brune : Espace libre servant au battage des grains ou bien « eau, rivière »

Les pierres ou la nature du sol ont permis de nommer les lieux, ex : « pierre brune »

Combe Annatier : A rapprocher de Combettes petit vallon du gaulois « cumba » etc..

Les Archettes

Les Auches : Nom désignant les terres fertiles généralement défrichées depuis longtemps, auche forme francisée

Mas Autrand : Le mot mas désignerait l'emplacement d'une habitation ancienne

Bazignière : « Baize » signifie le hêtre.

Beauregard : Belle vue, panorama.

Berraudière :

Bissonnière : A rapprocher de buissons, broussailles.

Biziaire ou **Bisaire** : Même racine que pour Bazignière, « baize » le hêtre ou bien « espace venté ».

La Blache : Terre vague couverte de broussailles non défrichée.

Blache Sourde : Le chêne blanc était appelé « blache », sourde : près d'un ruisseau.

Bouland : Terrain mouvant. Racine « BAL , BEL » : rocher

Le Bourg : Centre de la commune. Au sens premier, agglomération fortifiée mot d'origine germanique.

Bouthoui : « bouthou » le petit bourg.

La Buche : Dans le dialecte gallo-romain le mot bouchet désignait la forêt.

Buzat : A rapprocher du mot « baize » le hêtre.

Calignaire : Extrait d'un livret en patois du Trièves le mot calinaire ou calinhaire signifie « amoureux, galant » .

La racine « CAL » signifie pierre, rocher.

Caquière : peut-être du mot cauchière four à chaux nécessitant des constructions maçonnées dérivés : calquier, cauquier, chauffour, rafour, raffour

Pré Cati :

La Celle : « CAL », racine signifiant pierre, hauteur – Viendrait de « cantus » qui a donné « canton » voulant dire angle, coin, monticule, promontoire, sommet.

Chabaudoine :

Chaffaud : Village dans une pente

Clelles de Claellis : village entouré de murs, de claies de bois en 1226.

De Cleellis XIVème siècle pourrait être un dérivé du mot gaulois cleta – clef, claie : barrières, enclos, claie.

De « clivus » qui a donné cleiva dans la tradition orale franco-provençale et qui veut dire : pente, terrain en déclivité, prés, champs en collines bien ensoleillées.

Champ Chabestran : La racine « CHAM » signifie lande, plateau désertique, hauteur dénudée.

Champlas : même racine que ci-dessus

Champozet : idem

Chanal : de canal - rigole recouverte de pierres ou canalisation en pierres ou aussi à rapprocher de la racine « CHAN » le chêne.

Pont de Chardon :

Charlon :

Closset : Lieu, plat ou casse, éboulis.

Les Coarts : Racine « KUK ou « CUC » signifiant hauteur arrondie origine occitane.

Contrat :

Coquet :

Les Combettes : Petit vallon, du gaulois « cumba » qui désigne une vallée de plus ou moins grande importance

La Courte :

Courpier :

La Croizette : Carrefour, croisement

Condamine de Ladrays :

Condamine de Leybat :

Condamine : Bonne terre réservée dans un domaine. Réserve seigneuriale, terre labourable. Place et rôle de la « Condamine » dans la seigneurie du Moyen-Age.

Avec le temps ont pu être des terres affranchies ou des terres fertiles.

520 communes de l'arc alpin possèdent des « Condamine ou Contamine »

Darne : cours d'eau

Champ Donat : Champ « Madame »

Draye : Couloir pour la descente des troncs d'arbres. Passage pour le bétail. Ravin pierreux servant pour évacuer le bois abattu.

L'Echalle :

L'Echarenne , Les Echarennas : Pente raide, pierreuse d'un éboulis, croupe ravinée dans le Trièves

Epanel :

Etèves :

Fourches : Lieu où étaient placées les fourches patibulaires (début du XIIème siècle gibet constitué de 2 colonnes de pierre ou plus selon la personnalité de justice, sur lesdites colonnes reposait une traverse en bois horizontale. Ces fourches patibulaires étaient en général placées sur une hauteur, hors des villes, bourgs ou villages, ordinairement près d'un chemin, dans un lieu bien exposé à la vue des voyageurs afin d'inspirer au peuple l'horreur du crime).

Les Fournaches : Four à chaux, à briques

Gabelle : Ravin, terrain pentu

Gabert :

Gateau :

La Gerle :

La Halle :

Bois de l'Hôte :

Les Hormes : Fréquent en toponymie (1811) la végétation tient une place importante, un arbre ou une essence particulière servent à nommer les lieux

Issard : Terrain vague, espace gazonné, lieu défriché. On peut le rapprocher de « essart ».

Serre Jannet : Serre du latin « serra » signifie la scie. Site dominant- Il est recensé 924 « serre » dans l'arc alpin. Jannet pourrait signifier « terre où pousse le jonc épineux »...

Jansonnière ou Lauzon :

Jarret ou Four Martin : Peut être rapproché de « jura » signifiant forêt. Issu du celtique « juris ».

La Jovenne : de « joux » espace boisé de conifères, forêt de montagne.

Ladray :

Lanse :

Longefonds : Petite vallée. De « longefay » : longue forêt de hêtres.

Loubeyre : Rapprocher de « louvière » signifiant « loup ».

Mailletaire :

Maladin ou Clot : Pourrait venir de maladière ou maladrerie : hôpital léproserie au Moyen-Age construit hors des villages, de « male habitus » qui a donné le mot malade.

Peut signifier butte rocheuse.

Malhivert : La racine « MAL » : hauteur, roche – Base pré-latine MAL signifie montagne, lieu situé sur une colline.

Malverger :

Maupas :

Mialaure : pourrait venir de maye, mya « borne, limite » ou signifierait colline, tertre qui renvoie davantage au relief qu'aux limites territoriales, peut aussi signifier tas, meule, de foin, de paille, de bois, de gerbes ou de fumier

Molière : Terre humide et molle

Montagne : Pâturages inférieurs

Montmartel : martel pourrait dériver de martyr et désigner un cimetière ou des sépultures anciennes.

Toponyme d'origine mixte romano-germanique qui peut être une création médiévale. Des mots relatifs au relief ont servi à former des toponymes de fortification. Lieux fortifiés sur des hauteurs naturelles.

La Morel : Racine « MOR » butte rocheuse, montagne, monceaux de pierres.

Le Muzet :

L'Ollagnier : « Oulanier » veut dire noisetier.

Parrassat : La racine AR veut dire : eau, rivière.

Les Pêchers : Fréquent en toponymie (1811) la végétation tient une place importante, un arbre ou une essence particulière servent à nommer les lieux (id les Hormes, Sauzet)

Peuillière : un peuil désigne un banc de rochers affleurant sur un versant et y déterminant un ressaut

Le Pigeon :

Pierre de la Lièvre :

Pontou :

Poirier du Marchand :

Prallière :

Prasseys :

Prémavours :

Rafours : Four à chaux

Ramus : « bord, lisière, rangée, haie »

Rochas : Rochers

Rose : « glace, ou hauteur, rocher »

Les Routes : Terre nouvellement défrichée. Travaux qui précèdent l'exploitation agro-pastorale.

Sagnes : Prairie couverte d'eau croupissante, marais abondant en joncs, en Trièves : étang

Salaix : Racine « SAL » : pierres, éboulis, hauteur.

Sauzet : Lieu planté de saules (Fréquent en toponymie (1811) la végétation tient une place importante, un arbre ou une essence particulière servent à nommer les lieux).

Le Serre : Colline allongée, arête faîtière, ligne de crête

Les Serres du Trièves sont transcrits sous les graphies les plus fantaisistes dans les différents cadastres – Cerf, Serf, Sérissardes – répondant à une réalité géographique, mais aussi à un fait linguistique l'extension méridionale, dialectale et toponymique de ce terme très présent au Sud du Dauphiné, rare plus au Nord. Crêtes en dos d'âne parfois hauteurs dentelées, contreforts, sommets isolés.

Un plaisant proverbe dit : « Quand on se marie tout est plan....les serres viennent après.. ! »

Les Taillas :

Theyssonnière : Le toponyme « TAN-TANNE » s'applique à des gîtes d'animaux sauvages. En Isère, rare, sauf en Trièves où on le trouve sous la forme « TUNE-TUNIERE ». Theyssonnière pourrait être le gîte du blaireau.

Thiot ou Serre de la Poulette :

Les Tines : Gorge étroite, sorte de cuve creusée par l'érosion torrentielle

La Touche : Petit bois, boqueteau

La Tour : Château, maison fortifiée, église, clocher

Triparet : Racine « PAR » signifiant hauteur, rochers

Les Versannes : Terre préparée pour la semence

NOTES

La toponymie est le reflet du mode de dénomination de l'espace :

- L'environnement naturel qui comprend le relief, l'eau, le climat, la végétation, la faune sauvage
- L'environnement humain lié aux activités agricoles, artisanales, à l'habitat, aux patronymes, à la vie sociale, culturelle, religieuse.
- 30 à 45% en moyenne montagne (Granier, Trièves) s'explique par l'exploitation intensive des zones agricoles ou industrielles, par un habitat dense et par un mode de détermination des lieux davantage orienté vers les désignations patronymiques.
- Le Trièves est en première place par son couvert forestier, son patrimoine ancestral est lié à la forêt.
- Les toponymes de sens inconnu : Enigmes qui reposent parfois sur une simple transcription graphique, fautive, récente ou vieille de plusieurs siècles.

Borna = trou, kaborna les Cabornes

Référence : Jean-Claude MICHEL- Les amis de la Vallée de la Gresse – « Pour ne pas oublier »

Les sections du cadastre de la Commune de Clelles

Légende utilisée dans les pages des différentes sections du cadastre

Voirie SNCF : **violet**

Routes départementales :

- ancienne nationale 75, rebaptisée D1075 : **jaune**

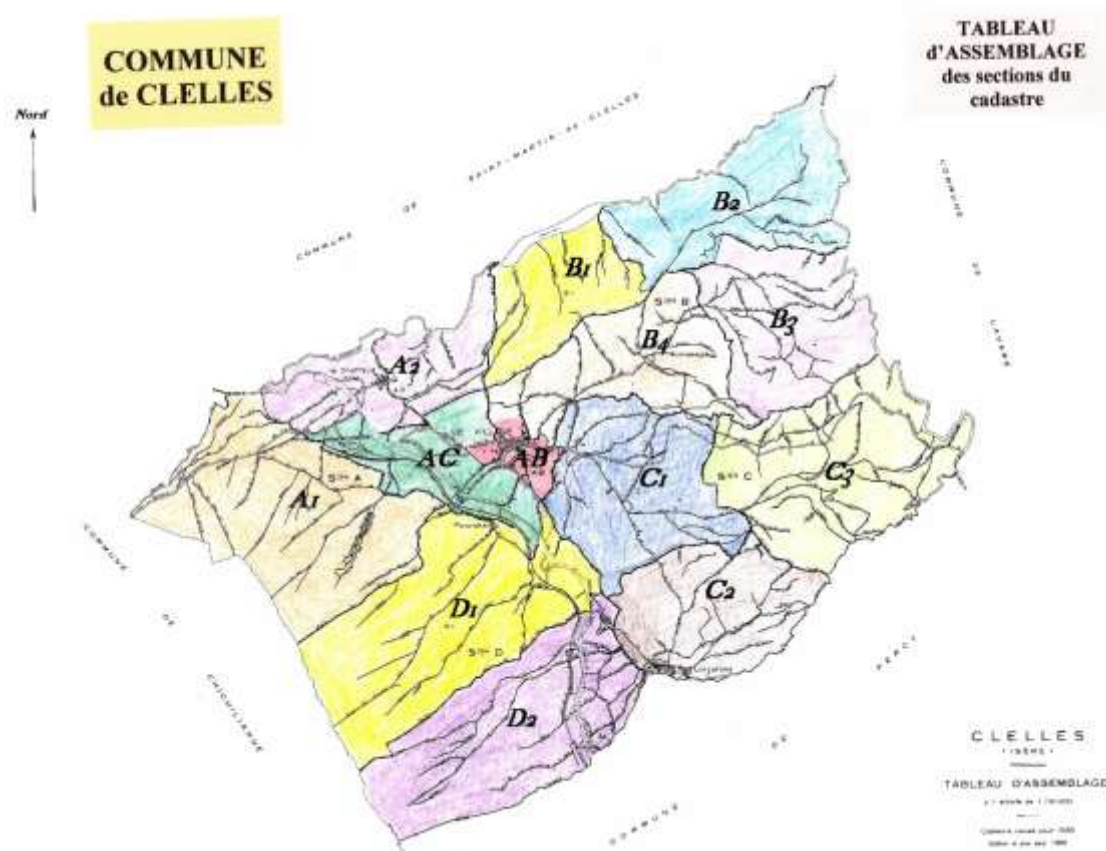
- routes départementales D7 (vers le col de Menée), D526 (vers Mens) et D 252 (vers le Percy) : **orange**

Routes Communales et chemins Communaux : **rouge**

Pistes ou sentiers : **rouge** et pointillé rouge

Rivières et ruisseaux : **bleu**

Drayes et couloirs : **vert**



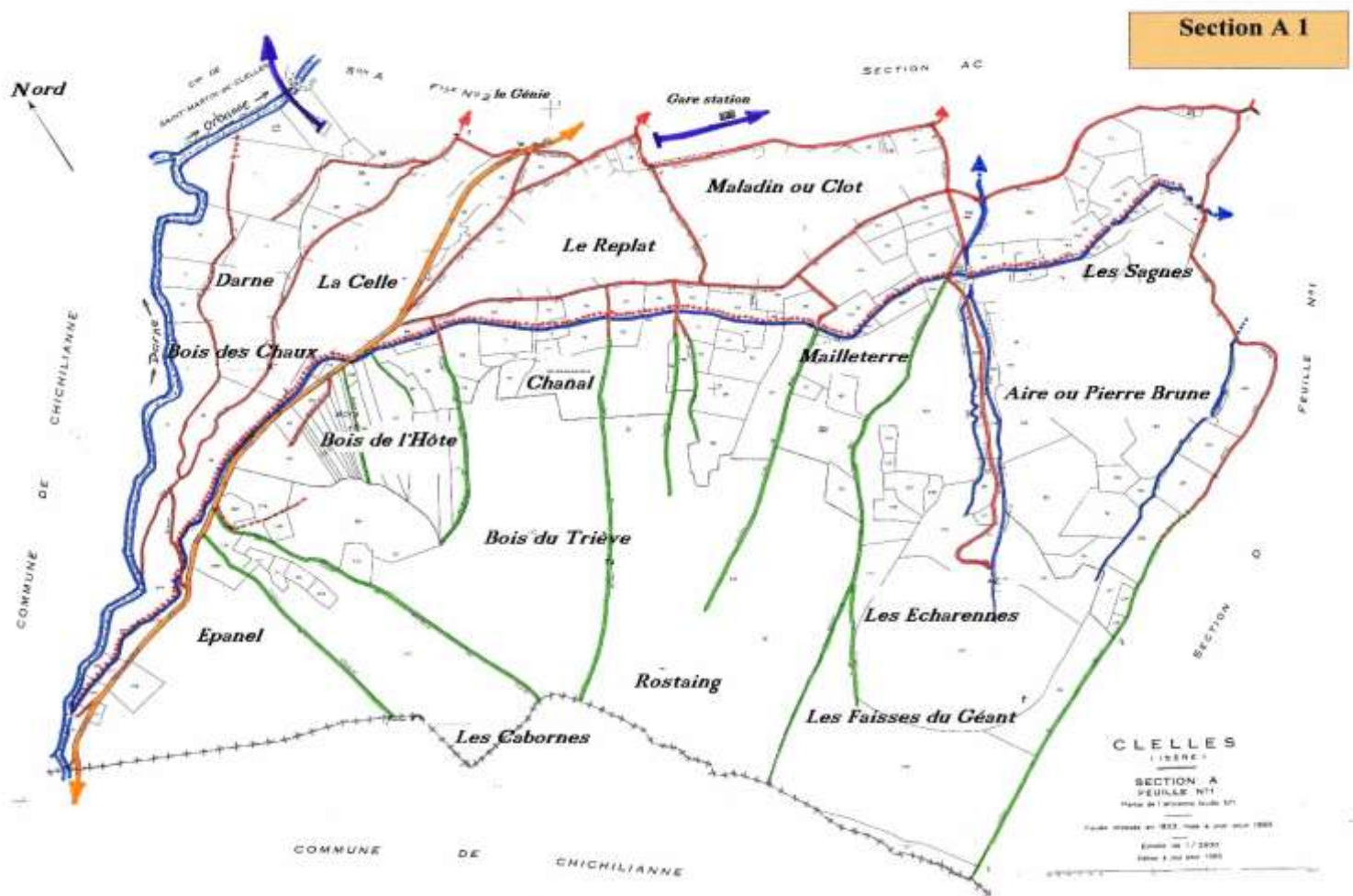
Les lieux-dits de Clelles - Section A1



Darne (le viaduc du train)



Mailleterre (au premier plan)



Les Cabornes



Les Faisses du Géant

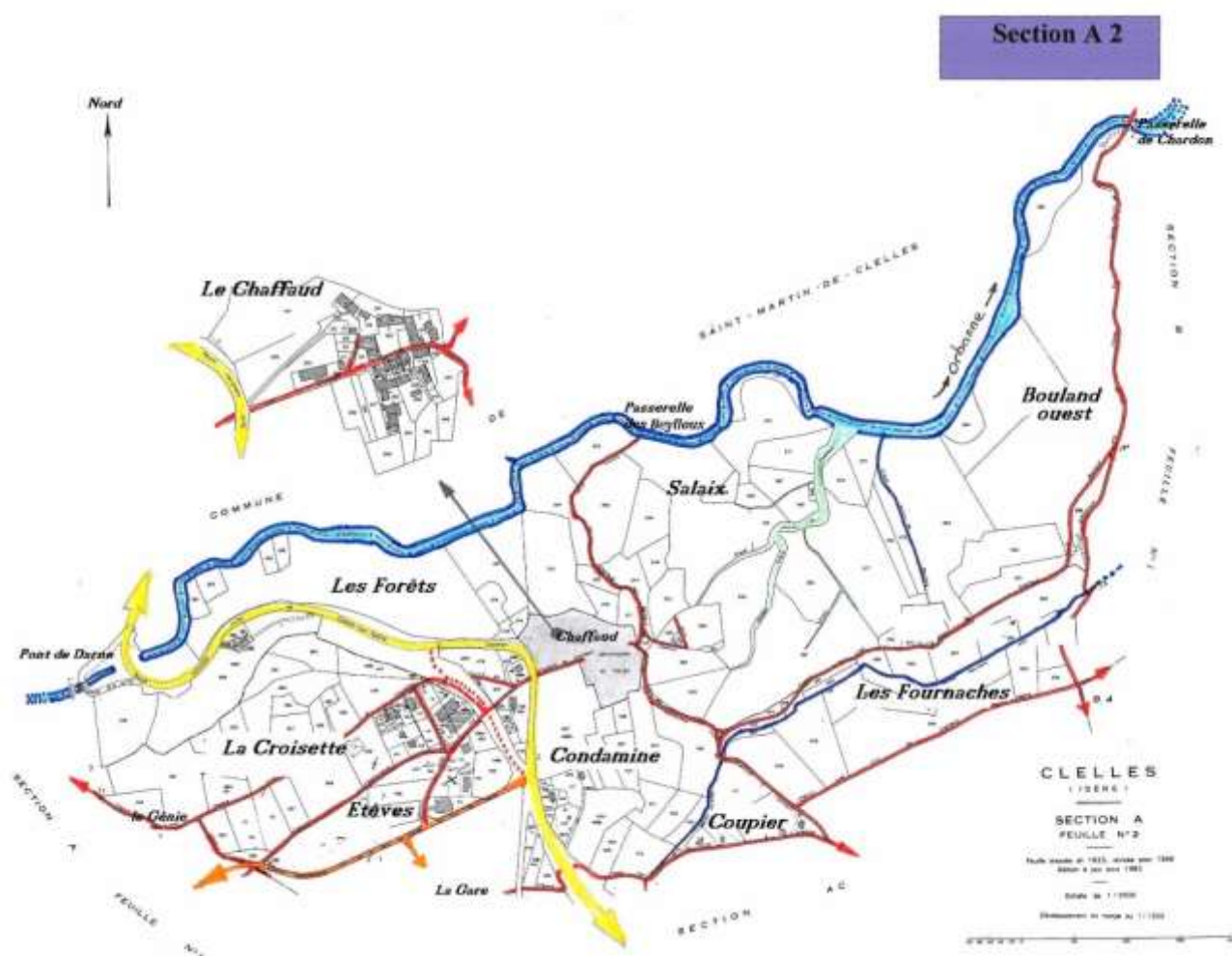
Les lieux-dits de Clelles - Section A2



La passerelle des Beylloux



La passerelle de Chardon



Bouland (vu de St Martin)



Etèves

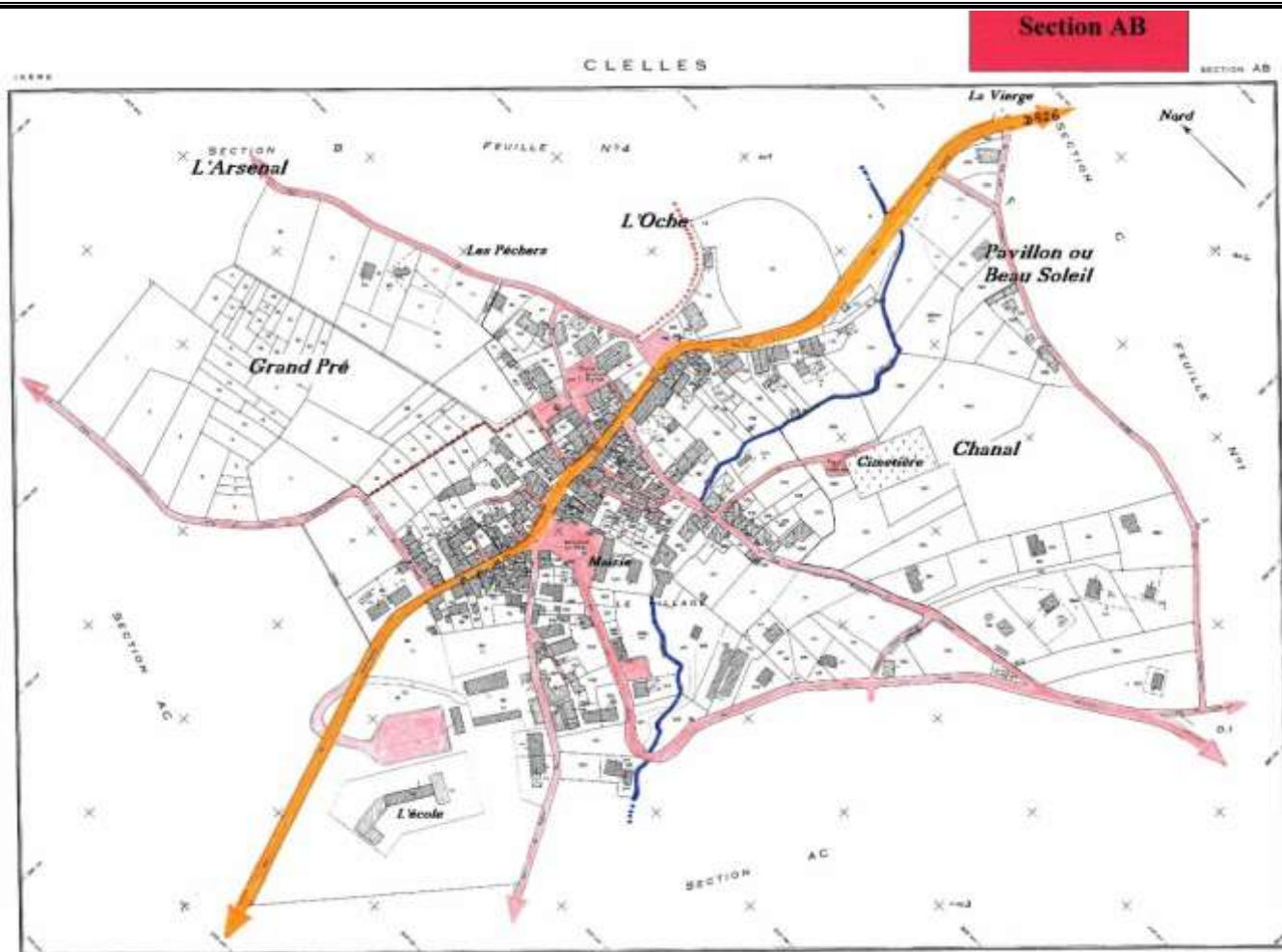
Les lieux-dits de Clelles - Section AB



Le Village autour de l'église



Le Pavillon



La nouvelle école



Ecole-Mairie d'antan

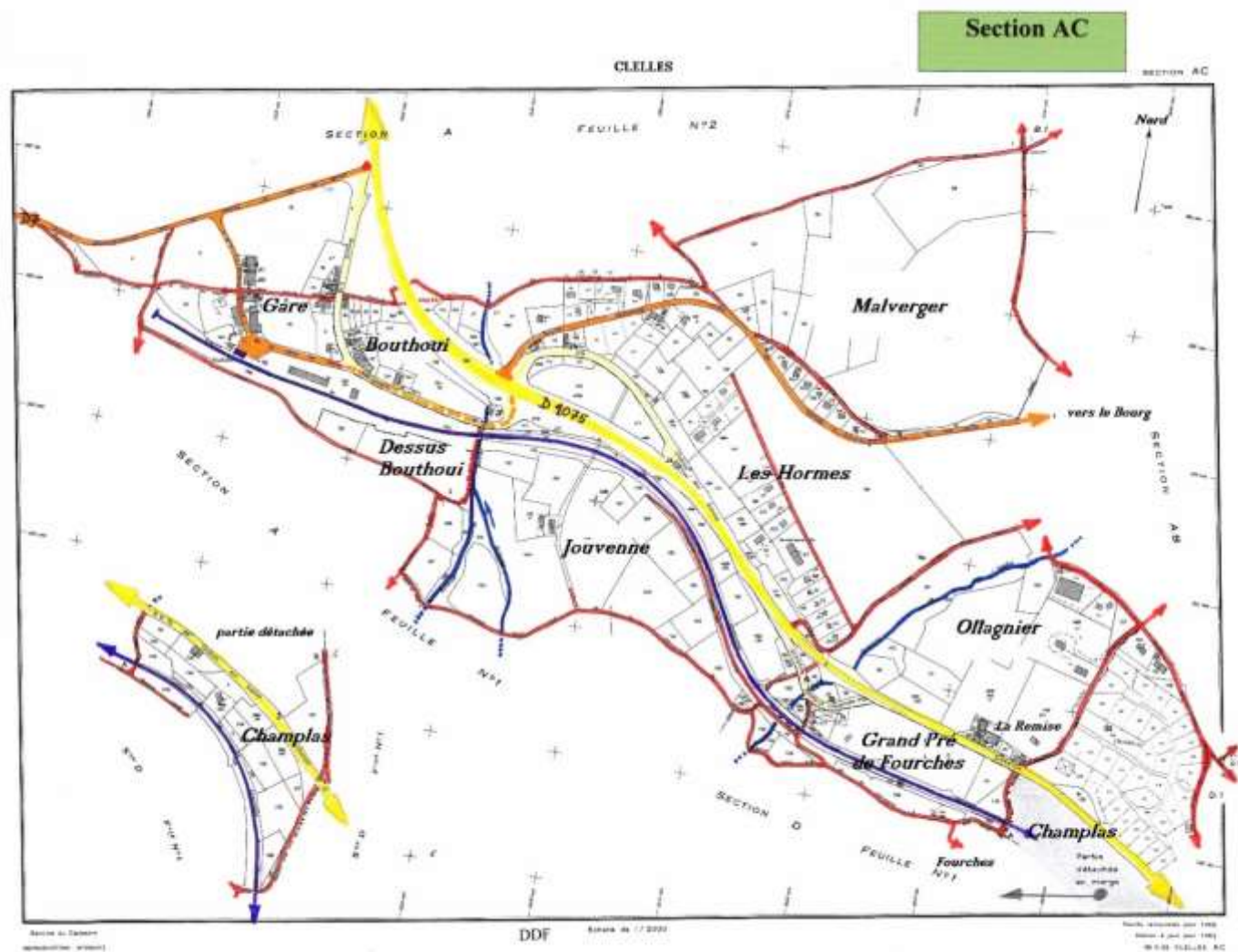
Les lieux-dits de Clelles - Section AC



Quartier de La Gare (vieille carte postale)



Malverger

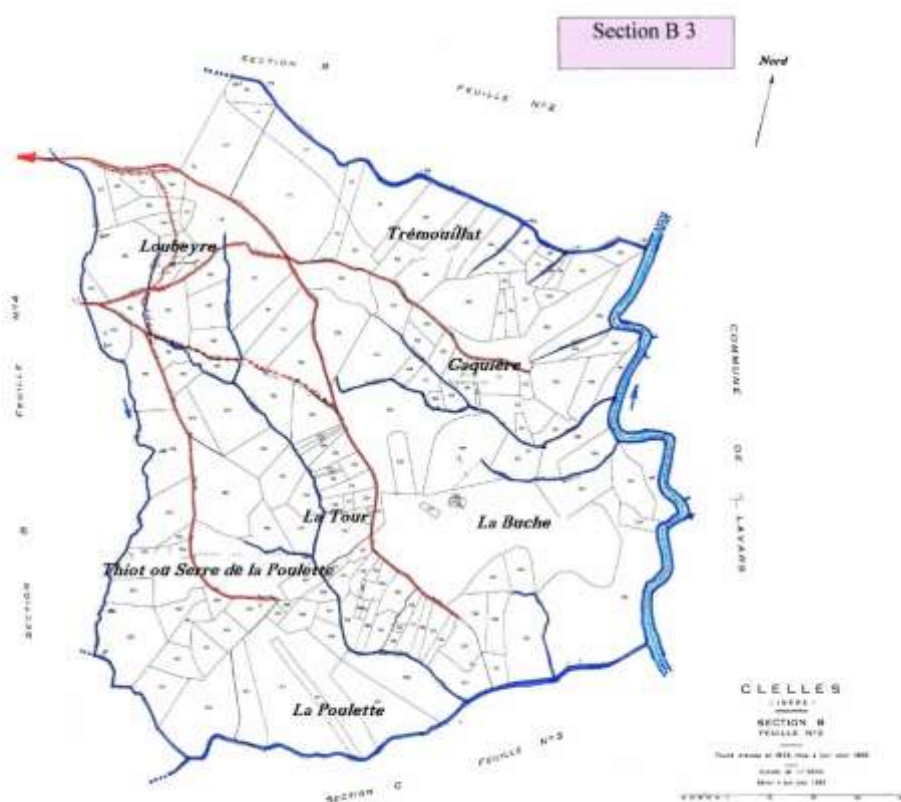
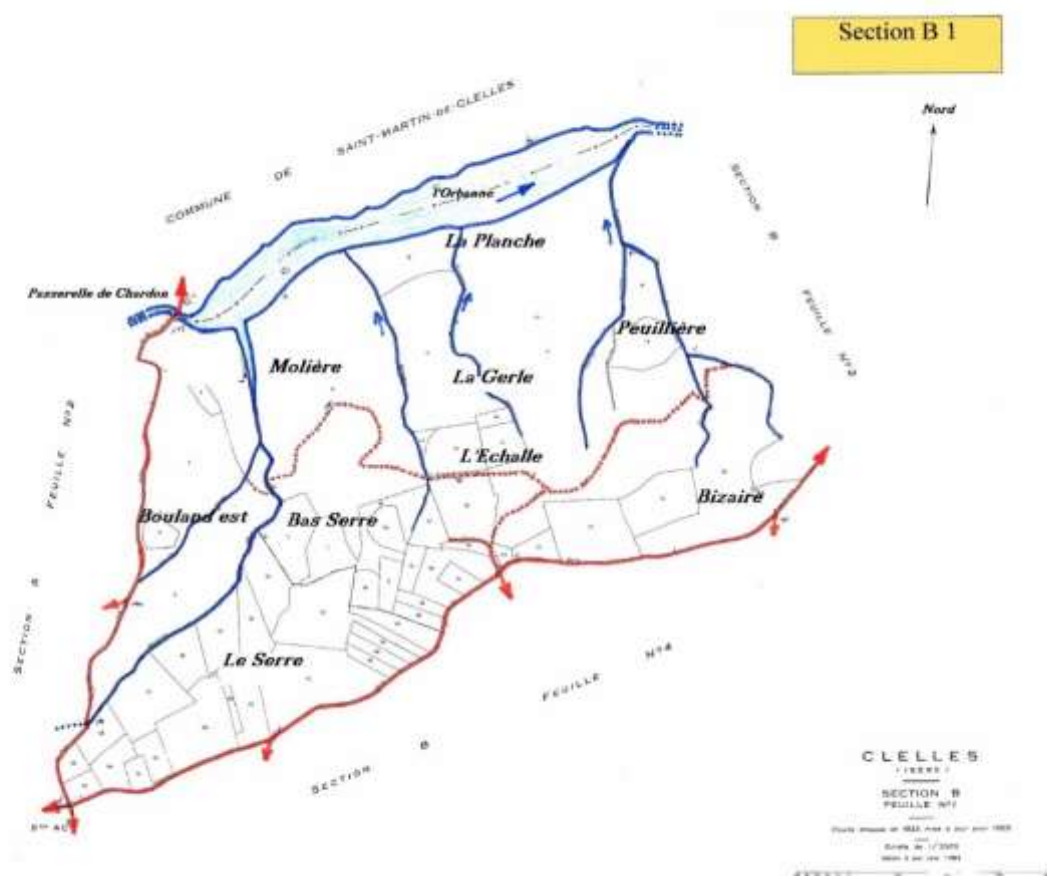


La Jouvenne



La Remise d'antan

Les lieux-dits de Clelles – Sections B1 et B3



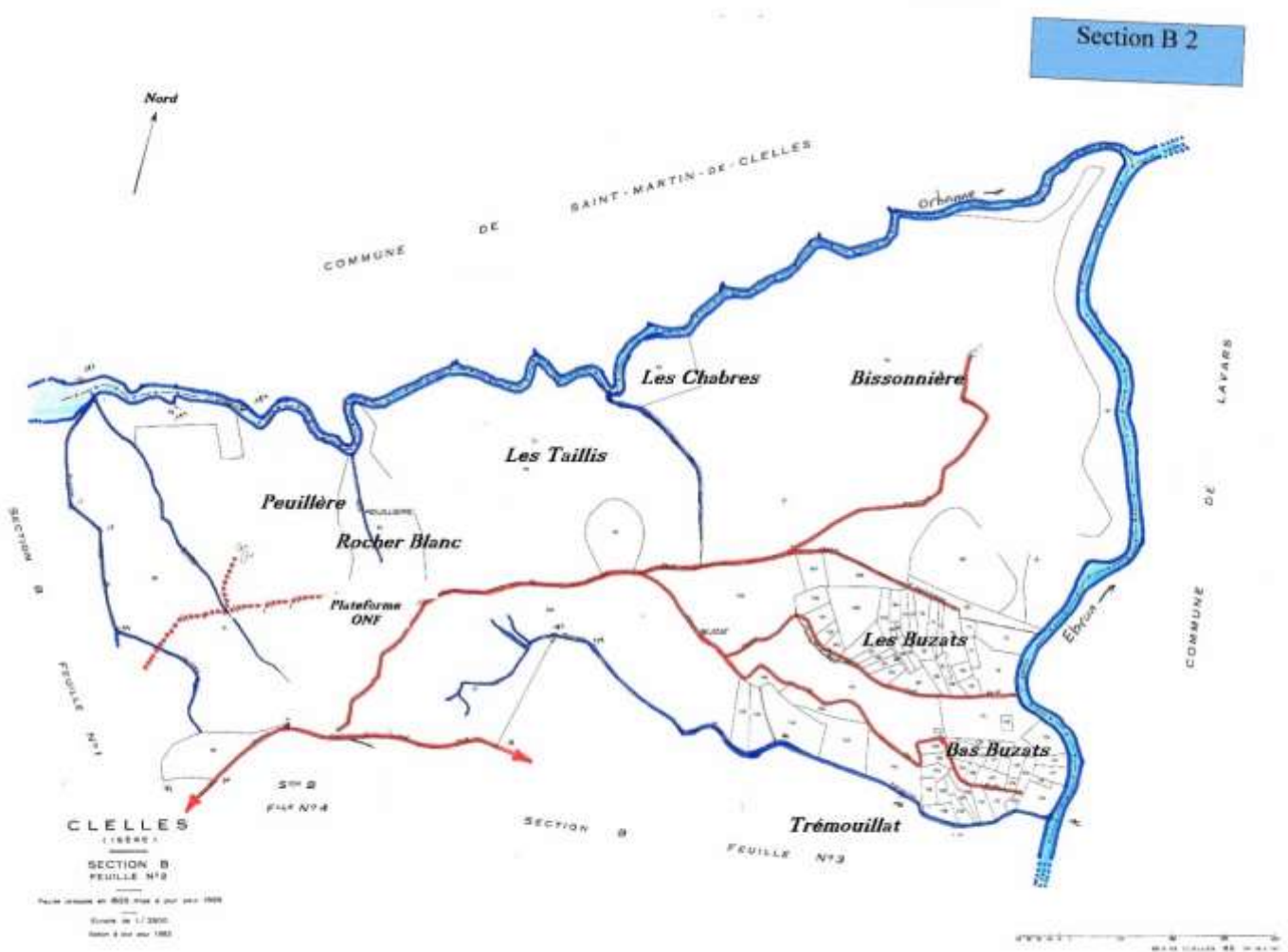
Les lieux-dits de Clelles - Section B2



Rocher blanc (vu de St Martin)



Bissonnière (ruines)



Au-dessus de l'Ebron



Bas Buzats

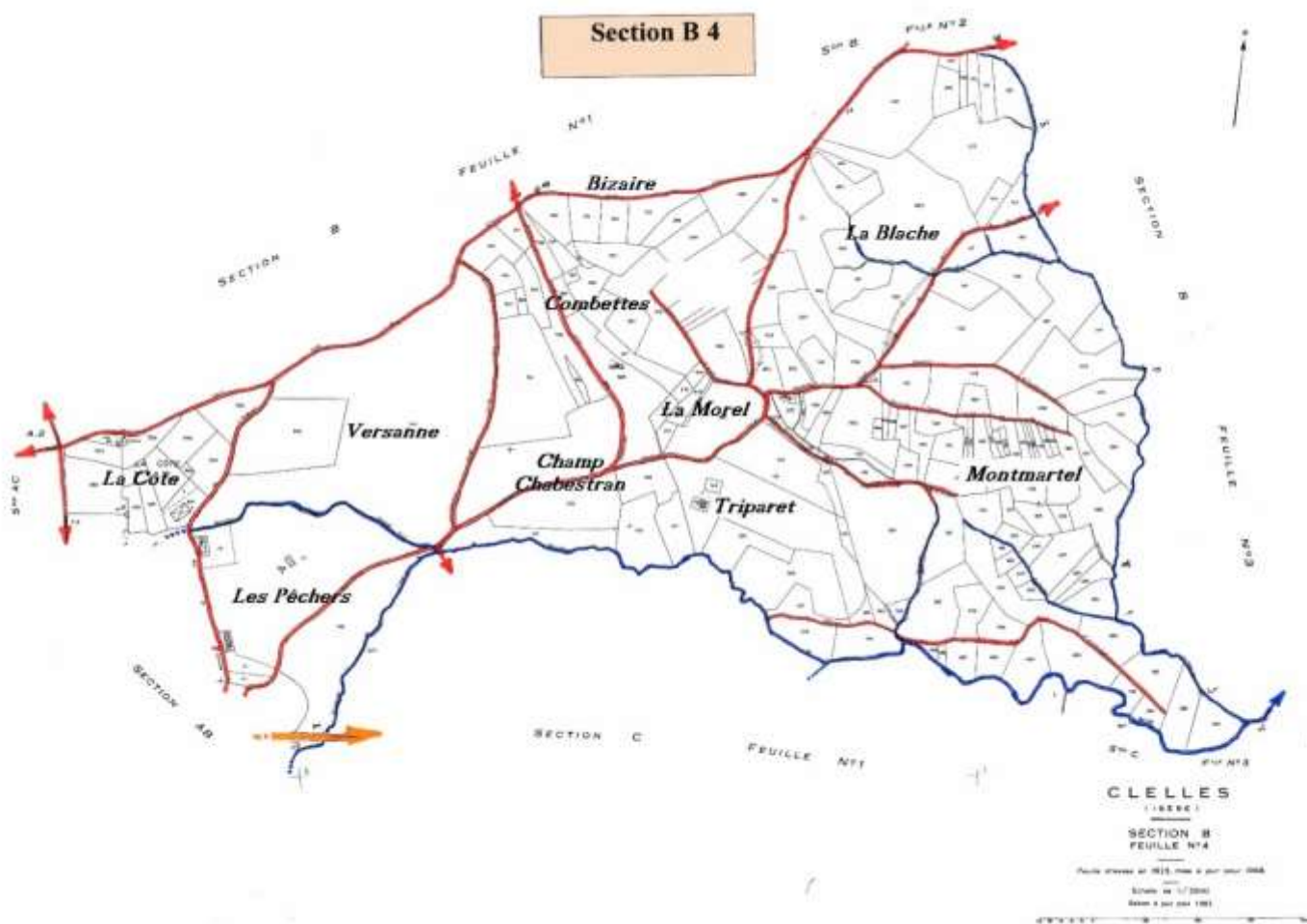
Les lieux-dits de Clelles - Section B4



Le long du chemin des crêtes vers Bizaire



Versanne



Les Combettes



Triparet (au 2nd plan)

Les lieux-dits de Clelles - Section C1



Sauzet



Gabert



Charlon



Les vignes de la Pigne

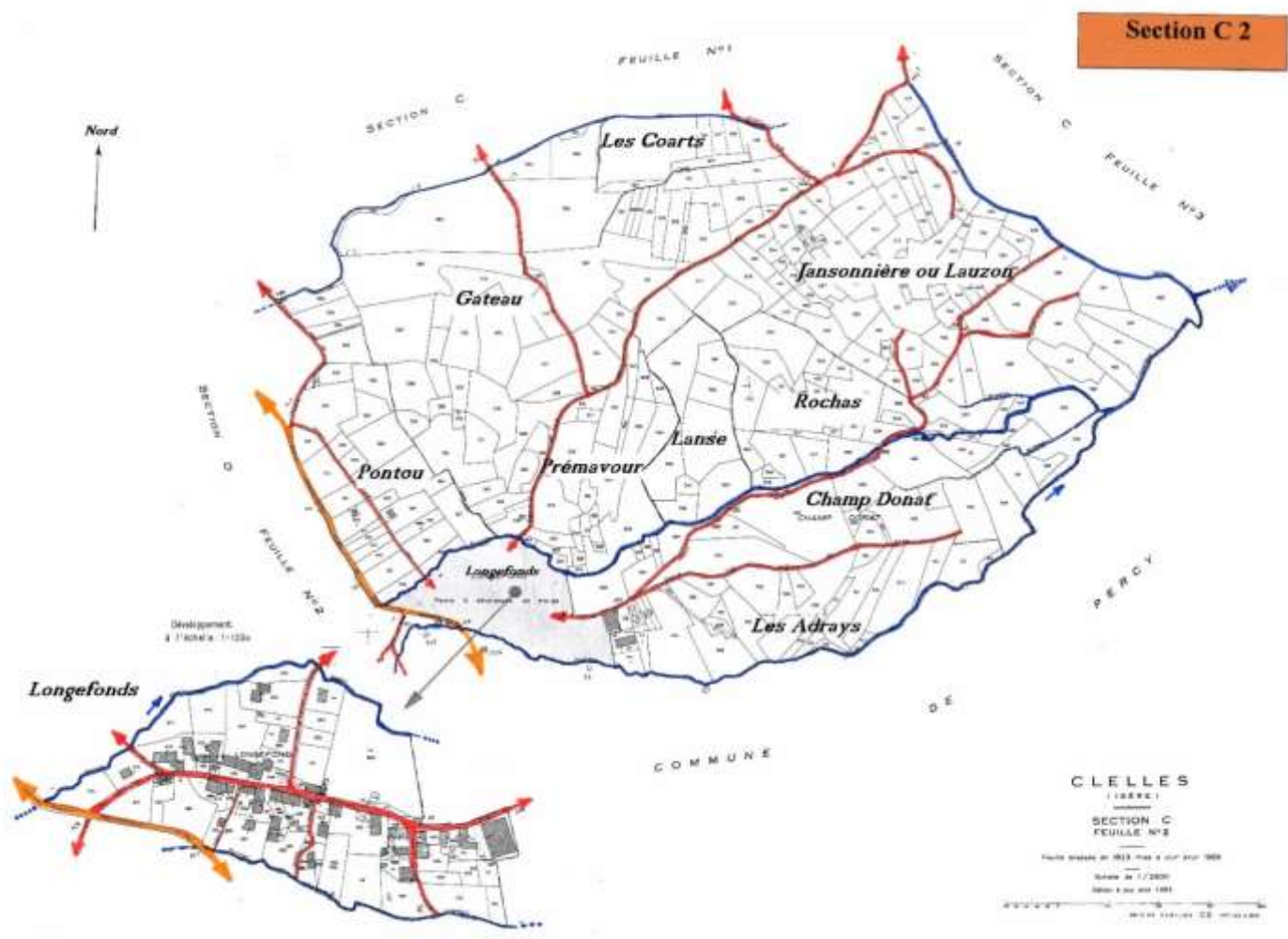
Les lieux-dits de Clelles - Section C2



Les Coarts



Longefonds



Longefonds



Prémavour

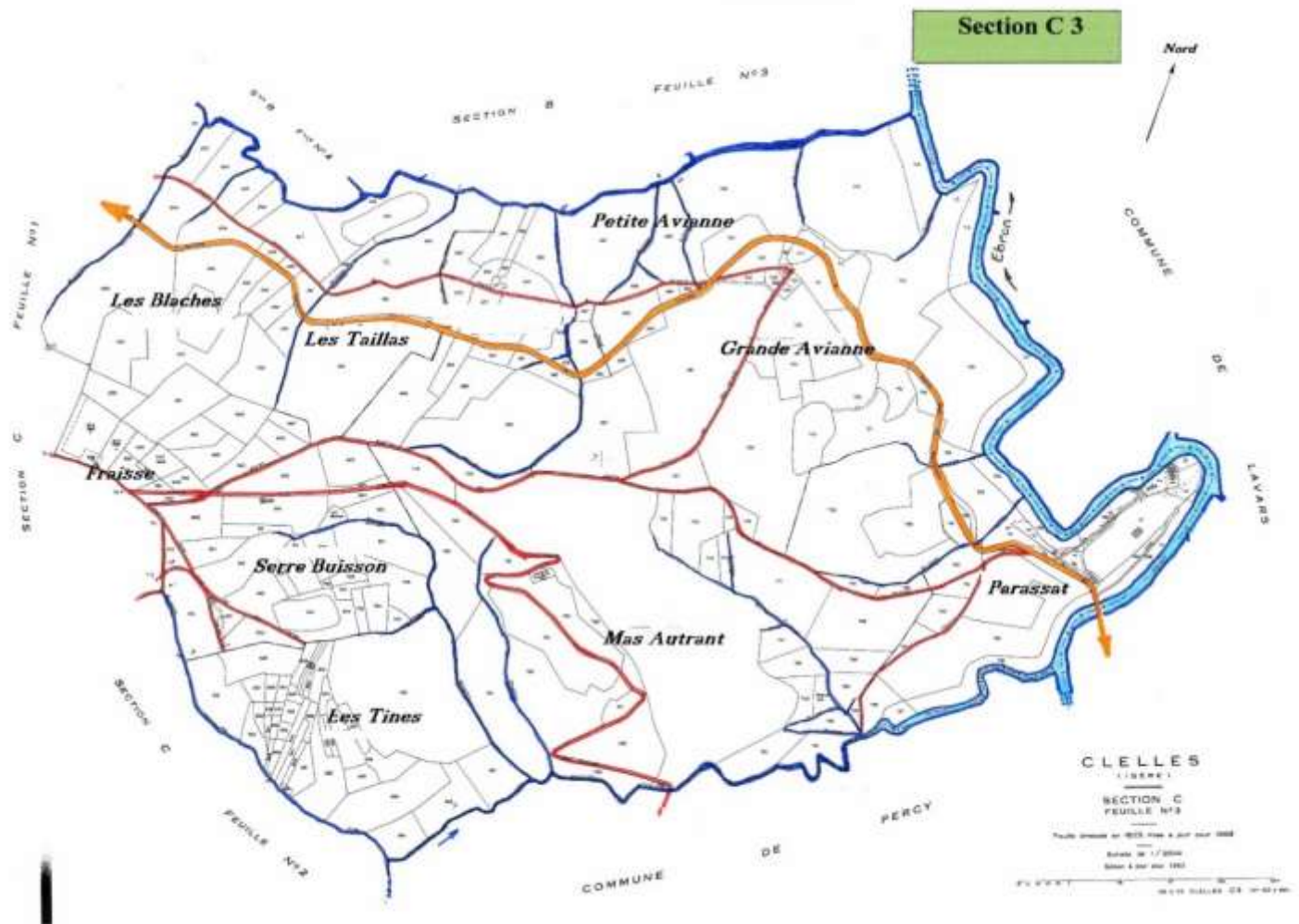
Les lieux-dits de Clelles - Section C3



Fraisse



Le pont de Parassat (appelé sur cette carte postale ancienne « pont de Sandon »)



Serre Buisson (ball trap)



Mas Autrant

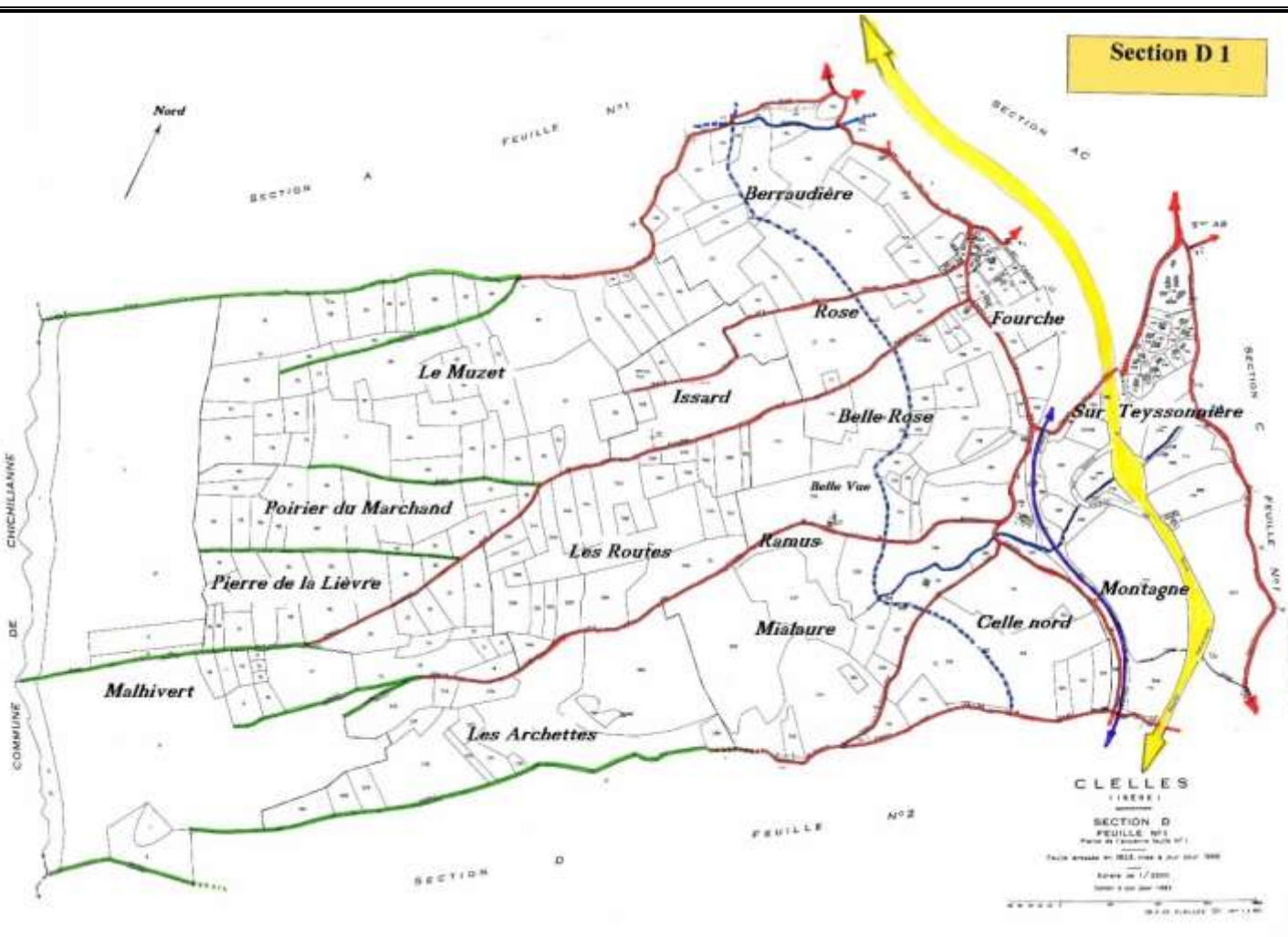
Les lieux-dits de Clelles - Section D1



Le Muzet (ruines)



Fourches



Montagne



Sur Teyssonnière

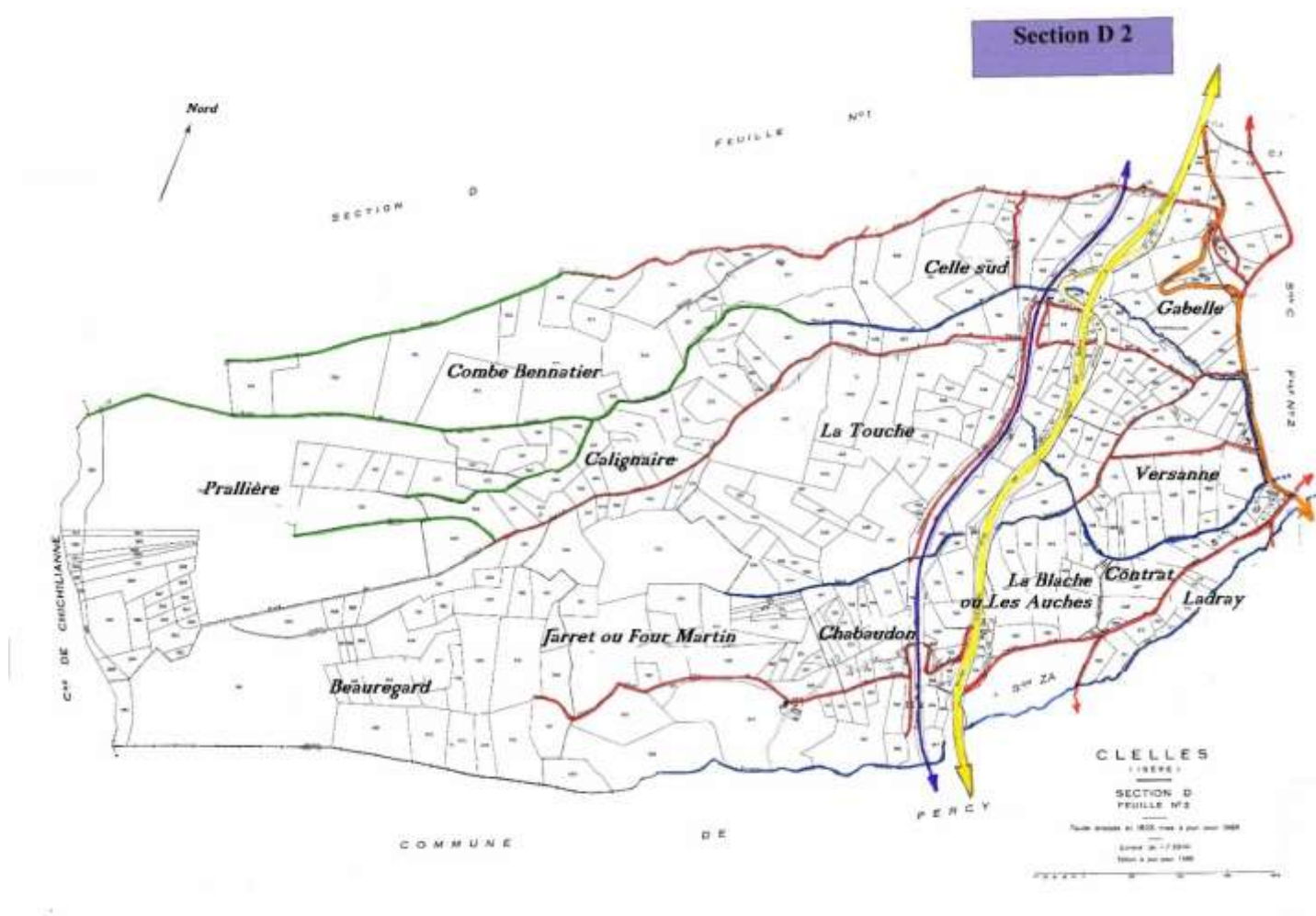
Les lieux-dits de Clelles - Section D2



Combe Bennatier (Anatier)



La Touche



Le trou de Beauregard



Jarret (Four Martin)

LA FORÊT à CLELLES

Dans la commune, trois qualifications des forêts : forêt domaniale (appartenant à l'état), forêt communale, forêt privée.

Forêt domaniale

Surface : environ **240 hectares**

“Forêt domaniale du Trièves occidental” – différentes petites parcelles aux lieux dits LES FAÏSSES DU GEANT, LES FORÊTS et SALAIX (sous le Chaffaud) et une plus grande allant de BOULAND à BISSONNIERE.

Forêt communale

Surface : **155 hectares** et 39 ares, réparties en 20 parcelles toutes situées sous la ligne de crêtes séparant Clelles de Chichilianne, lieux dits EPANET, BOIS DU TRIEVES, LES ECHARENNES, MALLIVERT, PRAILLERES, BEAUREGARD, forêt étagée de 900 à 1550 mètres d'altitude.

Peuplement : en majorité sapins et hêtres (voir le tableau de répartition des essences forestières).

Les plans exposés présentent différentes lectures de la situation de la forêt communale :

- parcellaire forestier (voir aussi le tableau de la surface et la localisation des 20 parcelles en annexe)
- peuplements forestiers
- structures forestières
- unités stationnelles
- zones à parcourir en coupe de bois (les coupes faites et les coupes à faire)
- difficultés d'exploitation
- projet de desserte (route forestière)

Répartition des essences forestières

Les essences les plus présentes sont :

Répartition actuelle des essences	%
Sapin pectiné	72%
Pin sylvestre	1%
Epicéa commun	1%
Hêtre commun	12%
Erable sycomore	6%
Fruitiers	1%
Vides boisables : trouées, ...	2%
Vides non boisables : falaises, éboulis, ...	5%
TOTAL	100%

Cette répartition est estimée en fonction du couvert forestier. Les feuillus (19%) sont largement minoritaires par rapport aux résineux (74%). Les zones non boisées (7%) de la surface de la forêt sont importantes.

Les fruitiers sont représentés essentiellement par le merisier, le sorbier des oiseleurs, l'alisier blanc et l'alisier torminal. Parmi les autres essences présentes, de façon marginale, on note le pin noir d'Autriche, le tremble, le frêne commun et le tilleul à petites feuilles.

Suite à la sécheresse de 2003, quelques vieux sapins ont été affaiblis physiologiquement et ont séché sur pied. Pas de problème particulier relevé concernant l'état sanitaire des peuplements.

[SOURCES : rapport de l'ONF sur la révision de l'aménagement forestier, fourni par Alain ROCHE, conseiller municipal]

Forêt privée

Surface : 790 hectares pour 214 propriétaires, soit une surface moyenne de 3,7 hectares par propriétaire (données cadastrales 2009)

Gestion des forêts privées :

Un très bref résumé des principales problématiques (qui ne sont pas propres uniquement à Clelles) :

- problème du morcellement : beaucoup de parcelles de petite surface, ce qui limite la rentabilité des exploitations (un acheteur ne se déplace pas pour un très faible volume), d'où un certain abandon de la gestion, couplé à un désintérêt des propriétaires ;
- problème de l'accessibilité : forêt de montagne avec parfois des pentes en travers importantes, où les engins ne peuvent pas accéder. D'où l'intérêt de créer des dessertes forestières afin de rendre les parcelles plus facilement accessibles ;
- problème de la commercialisation : débouchés, prix des bois...

Pour les propriétés privées d'une surface supérieure à 25 hectares, obligation de détenir un PSG - Plan Simple de Gestion - il s'agit d'un document de gestion et de suivi et de planification des interventions réalisées dans la propriété (obligatoire si d'un seul tenant + sous conditions pour propriétés non d'un seul tenant) ; document agréé par le CRPF* qui constitue une garantie de gestion durable ; à partir de 10 hectares, les propriétaires qui le souhaitent peuvent établir un PSG volontaire.

Autres garanties de gestion durable, pour les propriétés non soumises à PSG : RTG (règlement type de gestion) ou CBPS (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles)

**CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière*

Mode de vente principalement utilisé par les propriétaires privés : vente «en bloc et sur pied », dans laquelle le propriétaire passe un contrat avec un acheteur (scieur, coopérative...) pour un volume et des qualités déterminés. L'acheteur gère alors l'exploitation des bois et l'acheminement jusqu'au lieu de transformation.

Principaux types de produits vendus :

- bois d'œuvre (principalement résineux) : charpente, palette
- bois d'industrie : pâte à papier, trituration
- bois énergie : bois bûche, bois déchiqueté

Prix : très variables ; principales raisons : cours du marché, qualité des bois, accessibilité des parcelles, conditions d'exploitation...

Pour avoir une idée : bois d'œuvre 10 à 40 € du m3 sur pied ; bois déchiqueté 3 à 10 € la tonne sur pied ; bois bûche, jusqu'à 15-20 € du m3 sur pied.

Paysages d'hier et d'aujourd'hui : la place de la forêt

Les pentes du Platary

Beaucoup de pâturages sur les pentes du Platary... depuis, la forêt a gagné du terrain.



Le Viaduc de DARNE

La route passait au pied du viaduc (on voit encore actuellement des vestiges du vieux pont sur l'Orbannes).

Derrière le viaduc, au premier plan, les pentes du Goutaroux (ce versant est appelé "Côte Meyresse") n'étaient pas boisées comme aujourd'hui.

Au second plan, "le Rocher" (1048 m), au 3ème plan, le Mont Aiguille (2087 m aujourd'hui)



Le Moulin FALQUET

Le moulin est visible dans le creux du torrent. A droite, le chemin de Clelles à Chichillanne.

On aperçoit le chemin qui descend au moulin (il se trouve juste à côté de la Pierre qui danse, non cadrée sur cette photographie).

On aperçoit aussi en arrière plan le viaduc de Darne, ce qui montre à quel point la forêt s'est développée depuis.



La “Pierre qui danse”

On voit l'ancien pont, qui existe toujours sur la laissée de la route départementale.

Beaucoup moins d'arbres, notamment sur les pentes du Goutaroux.



LES ANNEXES

Bail à ferme et contrat de vente

Les propriétés agricoles de André MICHAL-LADICHERE à Clelles

Le nom de Michal-Ladichère apparaît dans différents documents consultés, et notamment dans un « bail à ferme » daté du 12 décembre 1904, réactualisé le 15 mars 1913.

Ce document est typique des baux qui existaient à l'époque et a valeur d'exemple pour ce qu'ont connu les générations de fermiers de cette époque.

*Tampon rond
taxe 1 franc
et 2 décimes en sus*

BAIL

« Entre Monsieur André Michal-Ladichère, propriétaire, officier de la Légion d'honneur, domicilié à Saint Geoire en Valdaine d'une part ;

Et Monsieur Ailloud- Perraud Gustave, cultivateur, domicilié à Saint Bueil, canton de Saint Geoire en Valdaine, d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

M Michal-Ladichère donne à titre de bail à ferme et à cheptel à Ailloud-Perraud qui accepte, le domaine qu'il possède à Clelles (Isère) appelé le Prieuré, ainsi que celui de la grange de Jouvenne, composés de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prairies et jardins, y compris celui clos de murs, acquis de la commune, en un mot tout ce qu'il possède dans la commune de Clelles, le tout bien connu du fermier entrant.

Réparations

En ce qui concerne les bâtiments et les murs de clôture, lorsqu'il y aura des réparations à faire autres que les réparations locatives qui sont à la charge du fermier, ce dernier devra faire gratuitement tous les transports de matériaux de toute nature ; il tiendra en outre les clôtures des fonds en bon état, entretiendra le rejointoyage des bâtiments avec soin, le bailleur n'étant tenu qu'à la fourniture des tuiles.

Cheptel

Le fermier Perraud se reconnaît débiteur envers le propriétaire d'un cheptel de quinze cents francs qu'il a reçu de la fermière Sarrazin et qu'il rendra à sa sortie, en argent ou en nature, ainsi que douze poules, un coq et divers objets mobilier dont un état séparé a été dressé.

Dans le cas où Perraud ne s'entendrait pas avec le fermier entrant sur l'estimation des capitaux de ferme, les quinze cents francs de cheptel seront remboursés en argent.

Semences

Perraud recevra en entrant dans la ferme les semences ci-après énumérées : dix hectolitres de blé premier choix, en quarante litres ; ainsi que quatre cents cinquante kilos de pommes de terre de bonne qualité. Il rendra le tout à sa sortie.

Culture – Aménagements

Le fermier se confortera aux usages des lieux pour faire les semences ci-dessus ; à sa sortie il fera tous les travaux, le fermier entrant n'étant tenu qu'à l'ensemencement. Les semences seront fournies en très bonne qualité.

Le fermier fera consommer dans les écuries du domaine les pailles en provenant et les laissera à sa sortie. La dernière année du bail, le refoin sera récolté par le fermier rentrant qui se servira des bestiaux de la ferme pour faire le transport. Il est bien entendu que Perraud ne pourra tenir la dernière année plus de bestiaux qu'à l'ordinaire, et que les fourrages seront ménagés avec le plus grand soin. Le fermier jouira des actions du canal d'arrosage, sans pouvoir en disposer autrement que pour le domaine ; il donnera la chaussée aux fonds qui en auront besoin en transportant les terres de bas en haut de ces fonds.

Il assainira les parties marécageuses en faisant des fossés qu'il garnira de pierres ; il mettra des soins à l'amélioration des champs. Le fermier ne pourra couper sous aucun prétexte aucun arbre vert ni sec, sans l'autorisation des propriétaires qui se réserveront les troncs sains de ceux qu'ils auraient permis de couper. Le bois de ceux qui ne seront bons qu'au chauffage seront refendus par les soins du fermier et le propriétaire pourra comme le fermier en user pour leur chauffage, et les transports faits par ce dernier. Les lianes ou feuillages pour les bestiaux seront faites chaque année dans une proportion convenable afin qu'il y ait toujours une quantité égale à couper tous les quatre ans.

Le fermier plantera chaque année autour des fonds et principalement au bord des rifs des plançons de saules et de peupliers ; il plantera encore avec soin les arbres fruitiers qui fourniront les propriétaires. Il sera fait une vérification des prairies artificielles qui se trouvent dans le domaine et le fermier laissera une superficie équivalente de même âge.

Charges et conditions

Le fermier mettra un cheval à la disposition du propriétaire lorsqu'il aura besoin. Les journées de prestation ou taxes vicinales de toutes natures seront à la charge du fermier.

Le propriétaire se réserve exclusivement la pièce voûtée du 1^{er} étage et la faculté de prendre dans les jardins les légumes et fruits dont il pourrait avoir besoin. Le fermier devra en outre tenir sarclé et nettoyé le carré de famille du cimetière.

Durée du bail

La durée du présent bail est fixée à neuf années qui commencera à partir du premier novembre prochain, sauf repentir mutuel dans cinq ans, en se prévenant six mois d'avance par lettre recommandée par celle des parties qui voudra user de cette faculté.

Prix de ferme

Le présent bail est consenti sous les clauses, charges et conditions ci-dessus, et moyennant un fermage annuel de quinze cents francs payables par Perraud les premier avril et premier novembre de chaque année.

Toutefois par dérogation aux usages locaux et pour faciliter le fermier entrant, la première paie ne sera exigible que dix huit mois après l'entrée en jouissance, soit le premier avril dix neuf cent dix et ainsi de suite jusqu'à la fin du bail.

Pour ces raisons le fermier, l'année de sa sortie du bail, ne pourra vendre aucune récolte, ni aucune bête de son écurie sans une autorisation écrite du propriétaire. A défaut de paiement à son échéance d'un seul terme de fermage, le présent bail pourra être résilié de plein droit.

Contributions

Les charges et contributions foncières grevant le domaine demeurent à la charge du propriétaire mais le fermier acquittera les impôts en diminution de son prix de ferme.

Le fermier ne pourra louer tout ou partie de la ferme sans le consentement du propriétaire. Perraud jouira du domaine le premier novembre prochain en bon père de famille ; il fera ramoner les cheminées en temps utile.

Les frais du présent acte seront à la charge du fermier entrant. Il est expliqué que les semences ci-dessus énumérées avaient été fournies par le bailleur ou ses [mot illisible] et que les fermiers qui se sont succédé dans le domaine se les ont transmises les uns aux autres, ainsi que la volaille.

Ainsi convenu et fait en double exemplaire à St Geoire en Valdaine le onze octobre mil neuf cent quatre.

[signé] A Michal-Ladichère « j'approuve » Ailloud-Perraud

Pour la perception des droits d'enregistrement, Mr Rippert greffier à Clelles, mandataire verbal des parties, déclare que les charges du présent bail sont évaluées à la somme de quarante francs par an.

[signé] Ripert

Enregistré à Mens le 12 décembre 1904

Un second bail à ferme identique sur le fond et la forme (mis à part le prix du fermage de 1300 francs au lieu de 1500) a été renouvelé le 15 mars 1913... ce qui porte la fin du bail à 1922.

A cette date, il n'est pas renouvelé, mais la famille Ailloud-Peraud, présente à Clelles depuis 18 ans, achète la ferme GABERT (acte signé le 29 octobre 1922).

➤ Source : Collection privée Ailloud-Perraud (bail à ferme)

Qui était André MICHAL-LADICHERE ?

Famille de “soyeux” installée à st Geoire en Valdaine.

À Saint-Geoire-en-Valdaine, le siège de conseiller général reste entre les mains de la famille Michal-Ladichère sans discontinuer entre 1870 et 1928.

André Michal-Ladichère débute sa carrière de notable local comme trésorier et vice-président de la “Société d’Agriculture pratique des Cinq cantons de La Tour-du-Pin” entre 1875 et 1888. Il succède à son frère Henri, décédé en 1889, au Conseil général, alors que depuis un an déjà il siège au conseil municipal de sa commune.

Il reprend également la fonction de Président de la “Société de Secours Mutuels de Saint-Geoire” laissée vacante par son frère en 1889. Il a fondé la “Société musicale de Saint-Geoire”. En 1892, il devient président de la “Société d’Agriculture des cantons de Pont-de-Beauvoisin et de Saint-Geoire”, pendant six années.

Dans cette contrée très rurale, cette charge lui confère un rôle de poids dans le monde agricole, tant pour ses activités politiques que pour la gestion du personnel de ses usines qui recrutent surtout dans les ménages paysans.

Ses relations professionnelles avec Théophile Diederichs ainsi que l’importance de ses affaires, lui assurent un poste au conseil d’administration de la nouvelle Ecole Nationale de Voiron. Enfin, on le retrouve aussi comme suppléant de la justice de paix de son canton. Ce cursus lui a valu d’être promu officier de la Légion d’Honneur en 1900, après avoir été fait chevalier huit ans plus tôt.



Les propriétés agricoles de SAINT FERRIOL à Clelles

En 1922, la famille AILLOUD-PERRAUD achète la « ferme GABERT » et une série de parcelles de terres situées sur la commune.

Acte de vente dressé par Me Anselme BRUN, notaire à Grenoble, entre les anciens propriétaires (Mme Marie Amélie BELLEMIN veuve GALLET et Mr Frédéric GALLET) et les nouveaux (Mr Gustave Victor AILLOUD-PERRAUD et son épouse Mme Marie Louise FOUILLOUD).

Le contrat décrit l'origine de propriété et les propriétaires successifs du domaine :

- Mr Frédéric Joseph Charles Antoine GALLET, et son épouse Mme Marie-Louise MARTIN
- Mme Marie Amélie BELLEMIN veuve de Albet-Eugène GALLET – voir le panneau « château Gallet »
- Monsieur PERRET-IMBERT (oncle de Mme Bellemin)
- les frères SIBEUD de SAINT FERRIOL (Jean Pierre Armand, propriétaire, et Louis Marie Emmanuel, secrétaire d'ambassade et propriétaire)
- leur père Gaspard Vincent de PAULE de SIBEUD de St FERRIOL

Un plan des terres, établi en 1847, annexé au contrat de vente, détaille les parcelles, leur nature, leur superficie et leur situation.

Sur ce plan, des marques rouges pour les terres composant le « domaine de Gabert », des marques bleues composant les terres du « domaine d'Allibert »... et des parcelles au nom d'autres propriétaires.



N ^o	Canton ou lieu d'hab.	Nom	Contenance	Classe	Revenu
152	X Blache sainte	paturo	10	1	40
153	"	bois	17	2	70
154	Leclas	bois	17	2	70
155	"	bois	17	2	70
156	"	bois	17	2	70
157	"	bois	17	2	70
158	"	bois	17	2	70
159	"	bois	17	2	70
160	"	bois	17	2	70
161	"	bois	17	2	70
162	"	bois	17	2	70
163	"	bois	17	2	70
164	"	bois	17	2	70
165	"	bois	17	2	70
166	"	bois	17	2	70
167	"	bois	17	2	70
168	"	bois	17	2	70
169	"	bois	17	2	70
170	"	bois	17	2	70
171	"	bois	17	2	70
172	"	bois	17	2	70
173	"	bois	17	2	70
174	"	bois	17	2	70
175	"	bois	17	2	70
176	"	bois	17	2	70
177	"	bois	17	2	70
178	"	bois	17	2	70
179	"	bois	17	2	70
180	"	bois	17	2	70
181	"	bois	17	2	70
182	"	bois	17	2	70
183	"	bois	17	2	70
184	"	bois	17	2	70
185	"	bois	17	2	70
186	"	bois	17	2	70
187	"	bois	17	2	70
188	"	bois	17	2	70
189	"	bois	17	2	70
190	"	bois	17	2	70
191	"	bois	17	2	70
192	"	bois	17	2	70
193	"	bois	17	2	70
194	"	bois	17	2	70
195	"	bois	17	2	70
196	"	bois	17	2	70
197	"	bois	17	2	70
198	"	bois	17	2	70
199	"	bois	17	2	70
200	"	bois	17	2	70
201	"	bois	17	2	70
202	"	bois	17	2	70
203	"	bois	17	2	70
204	"	bois	17	2	70
205	"	bois	17	2	70
206	"	bois	17	2	70
207	"	bois	17	2	70
208	"	bois	17	2	70
209	"	bois	17	2	70
210	"	bois	17	2	70
211	"	bois	17	2	70
212	"	bois	17	2	70
213	"	bois	17	2	70
214	"	bois	17	2	70
215	"	bois	17	2	70
216	"	bois	17	2	70
217	"	bois	17	2	70
218	"	bois	17	2	70
219	"	bois	17	2	70
220	"	bois	17	2	70
221	"	bois	17	2	70
222	"	bois	17	2	70
223	"	bois	17	2	70
224	"	bois	17	2	70
225	"	bois	17	2	70
226	"	bois	17	2	70
227	"	bois	17	2	70
228	"	bois	17	2	70
229	"	bois	17	2	70
230	"	bois	17	2	70
231	"	bois	17	2	70
232	"	bois	17	2	70
233	"	bois	17	2	70
234	"	bois	17	2	70
235	"	bois	17	2	70
236	"	bois	17	2	70
237	"	bois	17	2	70
238	"	bois	17	2	70
239	"	bois	17	2	70
240	"	bois	17	2	70
241	"	bois	17	2	70
242	"	bois	17	2	70
243	"	bois	17	2	70
244	"	bois	17	2	70
245	"	bois	17	2	70
246	"	bois	17	2	70
247	"	bois	17	2	70
248	"	bois	17	2	70
249	"	bois	17	2	70
250	"	bois	17	2	70
251	"	bois	17	2	70
252	"	bois	17	2	70
253	"	bois	17	2	70
254	"	bois	17	2	70
255	"	bois	17	2	70
256	"	bois	17	2	70
257	"	bois	17	2	70
258	"	bois	17	2	70
259	"	bois	17	2	70
260	"	bois	17	2	70
261	"	bois	17	2	70
262	"	bois	17	2	70
263	"	bois	17	2	70
264	"	bois	17	2	70
265	"	bois	17	2	70
266	"	bois	17	2	70
267	"	bois	17	2	70
268	"	bois	17	2	70
269	"	bois	17	2	70
270	"	bois	17	2	70
271	"	bois	17	2	70
272	"	bois	17	2	70
273	"	bois	17	2	70
274	"	bois	17	2	70
275	"	bois	17	2	70
276	"	bois	17	2	70
277	"	bois	17	2	70
278	"	bois	17	2	70
279	"	bois	17	2	70
280	"	bois	17	2	70
281	"	bois	17	2	70
282	"	bois	17	2	70
283	"	bois	17	2	70
284	"	bois	17	2	70
285	"	bois	17	2	70
286	"	bois	17	2	70
287	"	bois	17	2	70
288	"	bois	17	2	70
289	"	bois	17	2	70
290	"	bois	17	2	70
291	"	bois	17	2	70
292	"	bois	17	2	70
293	"	bois	17	2	70
294	"	bois	17	2	70
295	"	bois	17	2	70
296	"	bois	17	2	70
297	"	bois	17	2	70
298	"	bois	17	2	70
299	"	bois	17	2	70
300	"	bois	17	2	70
301	"	bois	17	2	70
302	"	bois	17	2	70
303	"	bois	17	2	70
304	"	bois	17	2	70
305	"	bois	17	2	70
306	"	bois	17	2	70
307	"	bois	17	2	70
308	"	bois	17	2	70
309	"	bois	17	2	70
310	"	bois	17	2	70
311	"	bois	17	2	70
312	"	bois	17	2	70
313	"	bois	17	2	70
314	"	bois	17	2	70
315	"	bois	17	2	70
316	"	bois	17	2	70
317	"	bois	17	2	70
318	"	bois	17	2	70
319	"	bois	17	2	70
320	"	bois	17	2	70
321	"	bois	17	2	70
322	"	bois	17	2	70
323	"	bois	17	2	70
324	"	bois	17	2	70
325	"	bois	17	2	70
326	"	bois	17	2	70
327	"	bois	17	2	70
328	"	bois	17	2	70
329	"	bois	17	2	70
330	"	bois	17	2	70
331	"	bois	17	2	70
332	"	bois	17	2	70
333	"	bois	17	2	70
334	"	bois	17	2	70
335	"	bois	17	2	70
336	"	bois	17	2	70
337	"	bois	17	2	70
338	"	bois	17	2	70
339	"	bois	17	2	70
340	"	bois	17	2	70
341	"	bois	17	2	70
342	"	bois	17	2	70
343	"	bois	17	2	70
344	"	bois	17	2	70
345	"	bois	17	2	70
346	"	bois	17	2	70
347	"	bois	17	2	70
348	"	bois	17	2	70
349	"	bois	17	2	70
350	"	bois	17	2	70
351	"	bois	17	2	70
352	"	bois	17	2	70
353	"	bois	17	2	70
354	"	bois	17	2	70
355	"	bois	17	2	70
356	"	bois	17	2	70
357	"	bois	17	2	70
358	"	bois	17	2	70
359	"	bois	17	2	70
360	"	bois	17	2	70
361	"	bois	17	2	70
362	"	bois	17	2	70
363	"	bois	17	2	70
364	"	bois	17	2	70
365	"	bois	17	2	70
366	"	bois	17	2	70
367	"	bois	17	2	70
368	"	bois	17	2	70
369	"	bois	17	2	70
370	"	bois	17	2	70
371	"	bois	17	2	70
372	"	bois	17	2	70
373	"	bois	17	2	70
374	"	bois	17	2	70
375	"	bois	17	2	70
376	"	bois	17	2	70
377	"	bois	17	2	70
378	"	bois	17	2	70
379	"	bois	17	2	70
380	"	bois	17	2	70
381	"	bois	17	2	70
382	"	bois	17	2	70
383	"	bois	17	2	70
384	"	bois	17	2	70
385	"	bois	17	2	70
386	"	bois	17	2	70
387	"	bois	17	2	70
388	"	bois	17	2	70
389	"	bois	17	2	70
390	"	bois	17	2	70
391	"	bois	17	2	70
392	"	bois	17	2	70
393	"	bois	17	2	70
394	"	bois	17	2	70
395	"	bois	17	2	70
396	"	bois	17	2	70
397	"	bois	17	2	70
398	"	bois	17	2	70
399	"	bois	17	2	70
400	"	bois	17	2	70

➤ Source : Collection privée Ailloud-Perraud (contrat de vente)

Annexe : Petite histoire de l'Oratoire

Cet oratoire est consacré à Notre Dame de la Salette et a été construit sur un terrain privé appartenant à l'époque à une tante du grand-père de Jean-Marc DENIER. De nos jours, c'est Jean-Marc Denier qui entretient ce petit édifice.



Le 19 septembre 1846, deux enfants disent avoir rencontré une "Belle Dame" dans les alpages où ils faisaient paître leurs vaches, au dessus du village de La Salette. Maximin Giraud a 11 ans et Mélanie Calvat 14 ans.

Le 19 septembre 1851, après une enquête longue et rigoureuse, Mgr Philibert de Bruillard, l'évêque de Grenoble, déclarera dans un mandement :

" L'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers sur la montagne de La Salette [...] porte en elle-même tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine."

En 1855, Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble, après une nouvelle enquête confirme la décision de son prédécesseur, tout en déclarant :

" La mission des bergers est finie, celle de l'Église commence. "



Carte postale ancienne

Construit dans les années 1920 par les REYMOND du hameau des Riperts (le toit était en tuiles écailles), des statues ont été réalisées, et le rituel de rigueur mis en œuvre : en 1924, ou 1925, inauguration, procession entre le village et l'oratoire.

La façade a été repeinte dans les années 1970 par Mr LAGUERRE (père de Michèle Féraudet). C'est Melle Paule PATUREL qui en avait assumé les frais.

A Clelles, pour commémorer cet événement et honorer la Vierge, on cherchait un terrain où construire l'oratoire et cet emplacement, le long du chemin qui allait de Clelles vers la route nationale, et notamment vers la gare, semblait tout indiqué.

Aussi Avéline, domestique travaillant au château Bachelard Monval, offrit-elle de construire l'oratoire sur cette petite pointe de terrain triangulaire dans la fourche des chemins conduisant au Chaffaud et à Chichilianne.



photo Besson



[sur cette photo, Caroline Denier, fille de Jean-Marc et Catherine, dans la niche, et Mme Denier mère de Jean-Marc]

L'oratoire a été recrépi à l'été 1993 par Jean-Marc DENIER et son père et les statues repeintes par Paul REYNAUD du Percy.

Jean-Marc Denier a repeint la voûte étoilée (comme celle de l'église de Clelles).

Le cadre en bois a été réalisé par Jean ALLEMAND de Chichilianne (oncle de Jean-Marc Denier).

La grille initiale, avec un petit treillage, a été remplacée par un barreaudage et une vitre pour protéger les statues. Enfin, un éclairage intérieur à l'édifice permet aussi d'en profiter la nuit ou les soirs d'hiver. Un petit espace jardiné complète ce petit édifice.



Historique et photographies Jean-Marc Denier (Clelles)

**Annexe : courrier du Comte de St Ferriol père au Comte de St Ferriol fils
(maire de Clelles) - 1827**

**Copie de la lettre de St Ferréol père
Grenoble le 28 avril 1827**

Je vous prie Mr le Maire et très cher fils après avoir obtenu l'autorisation de Mr le Préfet de communiquer de ma part au conseil municipal de Clelles les propositions ci après :

J'offre à la commune cent cinquante francs de rente , cinq pour cent sur l'état au capitale de trois mille francs avec jouissance du trimestre courant à l'époque du transfert et de l'acceptation autorisée par le gouvernement pour aider avec la rétribution accoutumée à l'entretien de deux sœurs de la providence ou de toute autre congrégation de filles vouées à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe que Monsieur l'Evêque diocésain ou ses successeurs à perpétuité trouverait bon d'y établir .

Je mets pour conditions expresse que la maison actuellement occupée par les sœurs de la providence joignant le cimetière soit irrévocablement affectée à cet établissement et exclusivement destiné à l'instruction des filles .Ces sœurs seront nommées par Monseigneur l'Evêque diocésain et ses successeurs à perpétuité et seraient sous la surveillance de Mr le Curé et ses successeurs en la dite cure . Ses filles d'entre les pauvres recevront l'enseignement absolument gratis ,elles seront choisies par Mr le Curé et Mr le Maire du canton lesquels auront égard à leur bonne conduite et à la moralité de leurs parents . Il sera donné à chacune des dites filles présentées à la classe sept centimes de denier par jour . Cette distribution sera faite par les sœurs et n'aura lieu que dans les mois de décembre janvier et février , cette aumône pourra être convertie en soupes fournies par les sœurs au consentement de Mrs le Curé et Maire et avec leur autorisation . Dans le cas auquel les intentions ci-dessus ne seraient pas remplies et les conditions exécutées après le transfert et l'acceptation de la commune et ce autorisé par le gouvernement ,cette rente appartiendra de plein droit au séminaire diocésain . En a eu effet copie de l'acte de donation sera remis à Mr l'Evêque .

Je suis Mr le Maire et très cher fils avec une affection paternelle votre bien bon ami.

Signé Siboud de St Ferriol

Vous voudrez bien m'avertir de la délibération qui aura été prise par le conseil.

Annexe : Demande de classement de l'église - 1914

L'an mil neuf cent quatorze, le 12 juillet, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie à onze heures du matin, sous la présidence de M. Chrétien, Maire.

M. le Maire dépose à nouveau son vœu tendant à demander le classement de l'Eglise de Clelles comme monument historique car elle date du XI^e siècle. Renseignements fournis par M. Rey Inspecteur d'Académie à Grenoble.

A l'appui de son projet M. le Maire donne lecture des divers renseignements qu'il a recueillis sur l'histoire de cette église et en voici du reste un résumé : notice sur l'Eglise de Clelles : l'Eglise de Clelles date du XI^e siècle, c'est le type de l'église d'une paroisse rurale au Moyen Age et qui subsiste actuellement sans avoir subi de transformation depuis neuf siècles environ.

Son clocher qui fait corps avec elle porte à sa plateforme supérieure quatre fenêtres cintrées et gémées par une colonnette, comme à Saint-Germain des Prés ce qui est la marque évidente d'une époque qui nous reporte au XI^e siècle. - La première mention historique de l'Eglise de Clelles figure dans une charte de l'Abbaye de Saint-Ruf-les-Valence en date du 24 avril 1123. Dans cette charte le pape Calixte II donne à l'Abbaye de Saint-Ruf-les-Valence l'Eglise de Clelles « Sancte Marie de Claellis » avec ses dépendances et possessions.

Le 6 mai 1206 le pape Innocent III confirme cette donation à la même abbaye de Saint-Ruf-les-Valence ; en 1158 un prieuré dépendant également de l'Ordre de Saint-Ruf fut installé près de l'église.

L'Eglise de Clelles est orienté d'Est en Ouest.

Le portail est surmonté de 3 arcades cintrées en pierre. En avant existe une construction couverte qui servait autrefois pour le baptême des enfants. Cette construction sur avancée est pavée et il y a de chaque côté des bancs en pierre ; sur les murs 6 blasons qui paraissent avoir été peints à une époque moderne.

On entre dans l'église par plusieurs escaliers de pierre car le sol est en contre bas par rapport au terrain environnant comme dans presque toutes les églises du Moyen Age qui affectent la forme d'une crypte.

A l'entrée se trouvent quatre tombeaux remontant au XIII^e siècle. Ce sont vraisemblablement les tombeaux de quelques prieurs ou des prêtres de Saint-Ruf qui desservirent pendant longtemps l'Eglise de Clelles.

D'après les documents qui racontent la visite de l'Evêque de Die Mgr Gaspard de Tournon à l'Eglise de Clelles en 1509, il résulte qu'à cette époque le sol de l'église n'avait ni pavé ni plancher.

En 1509, l'Eglise était très modeste et même pauvre ; il n'y avait pas même de vitres aux fenêtres. La toiture était couverte en chaumes et ce n'est qu'en 1826 que la municipalité vota 1500 francs pour la réfection de la toiture et la couverture en tuiles.

Jusqu'à la dispersion de l'Ordre de Saint-Ruf en 1773, l'Eglise de Clelles dépendit de l'Abbaye de Saint-Ruf-les-Valence. C'est le prieur qui payait le curé, entretenait le chœur de l'église et tout ce qui avait rapport au culte. La commune entretenait la voûte, les murailles et toute la grosse maçonnerie de l'édifice.

Il y avait dans l'Eglise de Clelles deux chapelles particulières. A droite l'une était consacrée à Sainte-Marie Madeleine et l'autre à la famille de Darne.

L'Eglise payait à l'Evêque de Die comme revenus annuels 6 livres. La chapelle de Sainte-Marie Madeleine payait 3 sols. Pendant les guerres de religion alors que Mens et ses monuments étaient livrés aux flammes par Maugiron lieutenant du Connétable de Lesdiguières, le bourg de Clelles et son église furent respectés probablement pour la raison que les seigneurs de Clelles les de Chiennes appartenaient à la religion réformée.

L'Eglise fut également épargnée par le grand incendie qui en 1711 détruisit de fond en comble le bourg de Clelles.

On peut placer dans la 2^{ème} moitié du XVIII^e siècle vers 1767 la construction de la flèche du clocher en tuf de Darne.

Cette église fut encore respectée au cours de la période révolutionnaire et on y célébra le culte sans interruption jusqu'au 7 Ventôse an II (mars 1794). A cette date par suite de quelques troubles survenus dans la commune elle fut fermée, puis après bien des pétitions elle fut ré ouverte par l'installation de M. Ollagnier nommé curé par arrêté du Préfet de l'Isère du 23 Messidor an XI (30 juillet 1803).

Telle est bien résumée l'histoire de l'Eglise de Clelles. Il y aurait vraiment le plus grand intérêt à ce qu'elle fut préservée de la ruine par ce que en dehors de son caractère spécial qui en fait une église unique en son genre puisqu'elle compte neuf siècles d'existence elle subsiste comme un monument impérissable de l'Histoire de la région Trièves.

Le Conseil Municipal ouï le très intéressant historique de L'Eglise de Clelles est d'avis de demander le classement de cette église comme monument historique et prie M. le Maire de faire parvenir à cet effet la présente délibération à M. le Préfet.

Ainsi fait et délibéré à Clelles les jours, mois et an susdits.

Annexe : Inventaire Eglise 1909 – Restitution à la famille Bachelard

Mr le Maire expose au conseil qu'il a reçu de la préfecture un arrêté relatif à divers objets mobiliers revendiqués par Mr M. Théodore et Emmanuel Bachelard.

Cet arrêté s'exprime ainsi :

Le Préfet du département de l'Isère, siégeant au conseil de préfecture où étaient présents MM Bonnejour, Petit et Poulet, conseillers.

Vu les mémoires en date du 17 avril et du 6 août par lesquels MM Bachelard de Grenoble déclarant revendiquer la propriété de divers objets mobiliers déposés dans l'église communale de Clelles;

Vu la délibération du 7 juin 1906 par laquelle la commune de Clelles reconnaît que les prétentions des réclamants sont fondées;

Vu l'avis de Mr le directeur des domaines en date du 17 juillet 1908;

Vu la loi du 13 () 1908 (art 1);

Considérant que la réclamation des consorts Bachelard est formée conformément à la loi et qu'elle porte sur les objets placés dans l'église de Clelles, que cette église appartient à la commune de Clelles, qu'appelé à délibérer au sujet de la réclamation produite, le conseil municipal de Clelles a reconnu qu'elle était fondée.

Arrête :

Art. 1^{er} Il est donné satisfaction à la demande formée par MM Bachelard de Grenoble au vu de revendiquer divers objets mobiliers déposés dans l'église de Clelles qui appartient à la commune ;

En conséquence la commune de Clelles est autorisée à effectuer aux réclamants la remise des objets mobiliers revendiqués par eux et expressément visés dans leur mémoire susvisé ; savoir :

- 1 Housse d'autel grenat*
- 2 Huit chandeliers et quatre candélabres dont deux à cinq lumières*
- 3 Autel de St-Joseph, deux grands candélabres à sept lumières*
- 4 Peinture : Vierge aux raisins, copie du Louvre*
- 5 Peinture : Sainte famille*
- 6 Parure d'autel et surplus pour cérémonies funèbres*
- 7 Deux candélabres à cinq lumières*
- 8 Tapis d'autel (3.50 x 2.50)*
- 9 Une bannière*
- 10 Garnitures d'autel et une tapisserie*
- 11 Chape noire*
- 12 Chape blanche, violette frangée or*
- 13 Chape jaune d'or*
- 14 Chasuble et accessoires*
- 15 Chasuble blanche*
- 16 Chasuble velours rouge*
- 17 Chasuble noire*
- 18 Chasuble verte*
- 19 Quatre étoles*
- 20 Trois lustres suspendus à la voûte*
- 21 Lampe veilleuse suspendue*
- 22 Statue sur l'autel de St-Joseph*
- 23 Madone bleue et bleu doré avec consoles et appliques girandoles de sept lumières*
- 24 Statue de St-Antoine de Padoue et son piédestal*
- 25 Statue de la Vierge de Notre Dame des Victoires et son socle*
- 26 Six souches à la chapelle de la Ste Vierge*

Annexe : les notes de l'abbé Reynier

Ce curé a laissé quelques notes sur le village tel qu'il le percevait au milieu du 19^{ème} siècle.

[On ne sait dans quel cadre ces notes sont écrites. Elles sont citées par René REYMOND dans son ouvrage intitulé « *Mystères et Curiosités de l'Histoire des communes cantons de La Mure, Corps, Valbonnais, Mens, Clelles, Monestier de Clermont, Vif, Vizille, Bourg d'Oisans* » - Edité en 1991 à compte d'auteur]

➤ Il écrit en 1843 :

Nom du pays – L'étymologie du nom de Clelles n'est pas connue, à moins qu'on ne la fasse dériver d'écuelle, dont la prononciation patoise est la même que celle de Clelles dans le même idiome. Clelles en effet est bâtie dans un fond en forme d'entonnoir ou d'écuelle.

Situation topographique – Situé à quelques centaines de mètres de la route royale de Grenoble à Marseille, grande et belle voie de communication du Dauphiné avec la Provence, dûe principalement à l'administration active et pleine de zèle de M. le baron d'Haussez (préfet de l'Isère), Clelles est le chef-lieu du plus petit canton du département de l'Isère, et l'un des trois qui composent le Trièves. Il faisait partie autrefois de l'ancien diocèse de Die.

Population – La population de Clelles est de 750 âmes.

Matériaux des constructions – Les matériaux employés pour les constructions sont les gros cailloux de rivière, parmi lesquels on trouve d'excellentes pierres à chaux hydraulique. Les maisons sont couvertes en chaume, excepté celles qui ont été brûlées lors de l'incendie du 15 septembre 1840, qui détruisit 72 bâtiments, et dont les résultats, bien loin d'être désastreux, ont été d'embellir le bourg du village en forçant les incendiés à rebâtir d'une manière plus régulière, et surtout à ne plus employer des toitures si inflammables.

On ne s'explique pas comment les habitants ont la patience, depuis si grand nombre d'années, de laisser leur principale rue convertie en rivière pendant toute la belle saison. Plusieurs fois l'administration locale a voulu remédier à cet inconvénient, et toujours elle s'est vue obligée de reculer devant l'opposition compacte de la population qui veut avoir de l'eau à discrétion pour irriguer les jardins. La nouvelle route de Clelles à Mens mettra un terme à ce mode d'irrigation. La grande voirie ne souffrira pas que cette partie de la voie publique soit dans un état continuel de submersion.

➤ Il évoque son statut et ses « revenus »

Revenus de la fabrique et de la commune – Les revenus de la fabrique ne s'élèvent pas au-dessus de 250 F. La Providence y supplée en inspirant assez fréquemment à de bonnes âmes la salutaire pensée de faire des dons ou des legs à l'église.

La fête patronale de la paroisse est l'Assomption. Le concours d'étrangers est peu considérable depuis quelques années.

Le Curé de Clelles était à la portion congrue et dépendait des chanoines de Saint Ruf de Valence. Le prieur, qui résidait dans cette ville, était obligé de régaler une fois par an (le Jeudi Saint) les pauvres et les notables de Clelles.»

➤ Il n'est pas tendre avec ses ouailles...

Etat moral et religieux – En général les mœurs publiques sont bonnes, les désordres sont rares. Cela est dû à la foi, à la piété qui règne parmi les personnes du sexe, la plupart enrôlées dans des confréries dont la discipline est sévère et bien gardée. Parmi les hommes, il n'en est pas tout à fait de même. La moitié environ remplissent le devoir pascal : tous pratiquent les devoirs extérieurs et faciles de la religion, mais grâce au nombre passablement honnête des cabarets dont la civilisation a doté chaque localité, il y a parmi les hommes de la paroisse un bon nombre d'ivrognes, qui ne vivent que pour boire, et qui se ruinent en ruinant les autres; aussi les mauvais payeurs de Clelles ont-ils mérité l'honneur d'être cités proverbialement. Les jeunes gens (désordre assez commun dans beaucoup de campagnes) font leurs délices de passer les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi, d'abord au cabaret, ensuite à parcourir les rues en chantant à tue-tête, allant sous les fenêtres des jeunes filles, les appelant, en un mot troublant le repos public par des cris, des danses sauvages, etc. etc. C'est un désordre contre lequel la voix des pasteurs est toujours venue se briser : il ne finit qu'avec l'âge de la jeunesse pour se transformer, dans l'âge mûr, en un vice peut-être encore plus détestable, la passion du vin.

➤ **Il laisse aussi quelques notes sévères sur l'état de la population ...**

Pauvres – La commune n'a d'autres revenus que les centimes additionnels ou impôts extraordinaires. C'est une des plus pauvres du département. Il y a peu de mendiants, mais beaucoup d'indigents et peu de gens aisés. Les cabarets, la paresse, en sont la principale cause. Comme les hivers sont assez longs et rudes, on s'enferme durant six mois avec les bœufs et les moutons dans les écuries où l'on perd l'habitude du travail et du mouvement. Les femmes s'y occupent à tresser la paille, industrie qui leur fournirait encore le nécessaire, si les hommes ne regardaient pas comme au-dessous d'eux de s'en occuper et si les cabarets, comme autant d'exutoires, n'étaient là pour servir de débouchés aux petits profits de la semaine. Les hommes durant toute la mauvaise saison aiment donc mieux ne rien gagner que de gagner peu : ils végètent dans l'inaction la moitié de l'année. C'est ce qui fait que quand la belle saison arrive, ils sont lâches au travail et incapables de supporter les fatigues inséparables de la bonne culture. Aussi l'agriculture est-elle encore dans l'état d'enfance. Les terres sans engrais et sans labour restent pour la plupart plusieurs années en jachères. Avec un beau canal d'arrosage comme celui qui existe, ils pourraient, en changeant leur système général de culture, quintupler leurs produits. Ce serait de réduire en prairies la moitié de leurs propriétés, qui sont presque toutes en terres labourées, et qu'ils ne peuvent ensemer que tous les deux ou trois ans. Par là ils auraient le moyen d'élever des vaches, qui sont presque inconnues dans le pays, et ils en retireraient un profit inappréciable 1) pour le ménage, 2) pour l'engrais des terres, 3) par la vente des capitaux (bestiaux). Ils disent que la qualité du terrain ne se prêterait pas à une culture plus perfectionnée. Il est vrai qu'il y a le long des rives de l'Aybron une immense quantité de terres blanches et argileuses qui restent sans culture, qui ne sont susceptibles d'aucune amélioration et qu'on abandonne aux ravages des torrents et des ravins; mais à mesure que l'on monte vers la grande route, on trouve des terres qui, bien cultivées, bien engraisées, produiraient incomparablement plus qu'elles ne produisent. Pour en convaincre les propriétaires, on leur cite pour exemple leurs jardins qui produisent chaque année, quoiqu'ils soient situés sous le même climat, parce qu'ils sont cultivés et engraisés. Pourquoi n'en serait-il pas de même des autres terres ? – Ils vous répondent à cela : Ce n'est pas l'usage du pays.

➤ ... et sur l'état de la population ...

Climat – Etat sanitaire – Malpropreté – Le climat est sain, mais froid pendant six mois de l'année. Il ne règne dans le pays aucune de ces maladies qui se montrent en certains endroits à des époques périodiques, aucune de ces difformités qui défigurent une partie de la population, telles que goitres et autres semblables. On est étonné toutefois qu'il n'y ait pas de plus fréquentes maladies, quand on considère l'état de malpropreté dégoûtante de toutes les maisons. On dirait que l'usage du balai est tout à fait inconnu, et si l'on avait le choix de prendre un repas ou dans leurs habitations ou dans leurs étables, on préférerait encore ces dernières. L'habitude de rester durant les six mois d'hiver dans les étables, où règne une chaleur douce, pénétrante et humide, les amollit et les énerve tellement, qu'ils ne peuvent pendant tout ce temps-là se souffrir dans leurs maisons, et ils les abandonnent au désordre le plus repoussant, sans avoir la force de mettre rien à sa place, ni d'enlever la poussière et l'ordure qui souillent tout leur mobilier. Aussi cette malpropreté jointe aux eaux abondantes qui inondent la campagne, attire-t-elle une quantité effroyable de mouches et d'autres insectes qui s'attaquent au corps humain avec la plus désespérante opiniâtreté, de sorte que le canton de Clelles peut se dire avec raison le canton par excellence des mouches et des puces.

➤ Quelques réflexions sur le patois local ...

Patois – C'est un idiome assez doux et facile à comprendre. Toutefois le pasteur n'est pas obligé de le savoir ni de le parler parce que chacun est à même de s'expliquer en français, plus ou moins grammaticalement. Ce patois a beaucoup de rapport avec le Catalan; aussi les Espagnols réfugiés le comprenaient-ils en partie, tandis qu'ils n'entendaient rien à celui des autres localités.

➤ ... et sur la nature ...

Botanique et flore du pays – La paroisse de Clelles étant peu étendue, et beaucoup de terres demeurant sans culture, la flore du pays n'est pas d'une grande richesse. Les arbres de haute taille sont le noyer qui s'y trouve en abondance, le chêne, le sapin, le frêne, le tremble, etc. On commence aussi à planter le mûrier, mais cette industrie ne s'introduira que fort lentement, vu l'esprit peu progressif des habitants, quant aux plantes dont s'occupe spécialement la botanique, elles n'offrent que peu d'intérêt, ce sont les espèces les plus communes.

Ornithologie, histoire naturelle, ichthyologie – Rien de particulier par rapport aux oiseaux et aux autres races d'animaux; ce sont à peu près les mêmes que ceux des environs de Grenoble. Point de rivière, partant point de poissons.

Annexe : le PATOIS de CLELLES

Dans le même ouvrage... de René REYMOND, intitulé « *Mystères et Curiosités de l'Histoire des communes cantons de La Mure, Corps, Valbonnais, Mens, Clelles, Monestier de Clermont, Vif, Vizille, Bourg d'Oisans* »

La fable de La Fontaine « Le Loup et l'Agneau », en patois de Clelles

LOU LOU ET L'AGNÉ

La rason d'ôou plus fouort éi toujou la meillour :
Vous oou anéu fa véiré tout avuro.

Un agné sé déicéavo
Din lou courant d'une aïgo puro.
Un loup survengué aiün qué charchavo aventuro,
Et qué la fan à n'acoo caïré attitavo.

— Tchu té rén si hardi de troublà moün buouré,

Dicé qué l'anima plé dé rageo :
Saré châtio dé toun éiffrountario.

— Siré, réipoundé l'agné, qué vatro majesto
Sé bouoté pas en couléro;
Mais plutuo qué counsidère
Qué voou me déisaltérant
Din lou courant,
Maï dé vingt pas oou dessous d'ello,
Et qué, per counséquent, en ooucuno façou
Poui troublà sa boissou.

— La troublé, réprengué quéllô bêtio cruélo,
Et saouvou qué dé mio maoudicé l'an passo.
Counméi que vooriou fo, perqué érou pas neïssu,
Réprengué l'agné; tétou en cas mama.

— Si eï pas ti, si doun toun fraïre ?

— N'aï gî.

— Ei doun cooutchu doou tiou,
Perçaqué m'éipargno gaïré,
Vous aoutré, vatré bargié et votré chi.
Moouvan di, foou qué mé venjou.

Atchi dessus, oou foun d'ooou bouo,
Lou loup l'empouorto, et péi lou migeo,
Sen aoutro fouormo dé proucê.

FREYCHET, huissier.
L. MAURICE, instituteur. (1896).

FREYCHET Joseph, maire de Clelles jusqu'en 1900 – MAURICE instituteur (on retrouve dans le Bulletin de l'Instruction Primaire de l'Isère de 1890, une mention d'une récompense pour « Monsieur Maurice, instituteur à Clelles » pour le tenue des « cahiers mensuels »

Annexe – Délibérations du Conseil municipal de Clelles relatives au cimetière

14 août 1887

Indemnité d'expropriation des 32 hectares de terrain communaux expropriés, (indemnité de 2023,90 Francs) consacrée à l'acquisition du terrain pour le cimetière, pour la mise en œuvre de la translation du cimetière, décidée dans une délibération du 1er juin 1884, non appliquée.

Projet du maire : acquisition d'une terre appartenant au sieur Casimir RIPERT, parcelle n° 671 du plan cadastral, situé au Mas de la Côte.

17 juin 1888

Cimetière

- *translation votée l'an dernier (et délibération de 1884)*
- *refus du propriétaire RIPERT Casimir de traiter à l'amiable pour l'achat du terrain escompté*
- *le conseil décide d'exproprier en respectant les formalités voulues.*

16 juin 1889

Coupe de bois extraordinaire : nécessité de ressources pour la translation du cimetière.

1er juin 1890

Cimetière : autre emplacement choisi, dans les champs dits de la Chenal appartenant à Michel LADICHER et à Mme BACHELARD. Prix de 0,75 F le m².

Acquisition du terrain, plus murs de clôture, plus portail en fer, plus croix en pierre, pour une somme de 4000 francs environ.

Le conseil accepte ces propositions et demande que la somme de 2813 F portée au budget additionnel de 1890 soit affectée à ce projet, ainsi que le produit de la coupe extraordinaire accordée en 1889, et demande au département « un secours proportionné aux sacrifices consentis par la commune ».

10 août 1890

Vote de crédits de 118 F pour la translation du cimetière et de 80 F pour l'entretien des fontaines.

Un donateur anonyme donne 500 F pour faciliter la translation du cimetière.

Le conseil accepte « avec reconnaissance ce don de 500 francs ».

23 novembre 1890

Le chemin d'accès au cimetière

Les frais seront imputés au budget du cimetière, ainsi que les dépenses des fosses creusées à titre d'essai.

Chemin élargi à 3 m, 3,50 m. Acquisition d'un portail et d'une croix.

La Fabrique n'a pas eu l'occasion d'employer les 200 F dus par l'administration pour l'expropriation de l'ancien oratoire, le conseil décide que les fonds seront versés dans la caisse municipale et serviront à l'acquisition de la croix du cimetière.

Tarifs des concessions

10 F pour une durée de 15 ans

15 F pour une durée de 30 ans

50 F pour une durée de 99 ans

« Tarifs applicables dès l'ouverture du nouveau cimetière et aucune pierre tumulaire ne pourra être posée en dehors des concessions obtenues ».

« Les personnes qui voudront transporter les corps de leurs parents inhumés dans l'ancien cimetière devront avoir rempli les formalités voulues, acquérir dans le nouveau cimetière une concession de terrain en payant les droits du tarif ci-dessus ».

8 février 1891

Le conseil décide que les 161 F versés par le service vicinal pour l'expropriation de l'oratoire seront affectés aux travaux du nouveau cimetière.

7 février 1892

Purge d'hypothèque relative à l'acquisition des terrains Bachelard pour le cimetière. Paiement immédiat de la somme convenue de 303,22 Francs plus les intérêts sur un an soit 318,95 Francs

20 novembre 1892

Le classement du chemin qui conduit au cimetière et son élargissement ont été demandés (3,50 m) ... proposition de le dénommer chemin vicinal n°9 ... il y a urgence à obtenir le classement et de faire procéder à son amélioration et son élargissement sur une longueur de 124,99 mètres pour une somme de 1000 francs.

20 février 1893

Délibération pour le classement du chemin n°9 dit du cimetière et son élargissement sur 124,93 m.

Le conseil demande que la somme nécessaire pour l'exécution des dits projets soit prise sur les fonds libres de la vicinalité.

20 mai 1894

Concessions au cimetière

Nécessité de délibérer sur le prix des concessions :

- 30 F le m² pour les concessions perpétuelles
- 10 F le m² pour les concessions trentenaires
- 5 F le m² pour les concessions temporaires

2 août 1896

Question de l'assainissement du cimetière

Somme de 99,50 F – demande à l'agent voyer de s'en occuper.

Cimetière – plan

Le plan présente 73 places pour les concessions perpétuelles, 20 places pour les concessions trentenaires et 6 places pour les concessions de 15 ans.

Les prix fixés en délibération du 23 mai 1894 sont maintenus :

- 30 F le m² pour les perpétuelles
- 10 F le m² pour les trentenaires
- 5 F le m² pour les temporaires

Décision que les concessions faites pour l'ancien cimetière sont transmissibles de droit pour un espace équivalent dans le nouveau cimetière.

[Clause annulée : « les frais de transport restant à la charge de la famille » - phrase barrée]

22 novembre 1896

Demande du maire de dresser un acte de vente avec Mme Ve Bachelard pour la partie du cimetière cédé à la commune en 1890. Accord du Conseil municipal.

Terrain plan cadastral n° ?, d'une contenance de ?, prix fixé à ?, plus une indemnité d'occupation durant 6 ans de ? [pas de nombres dans le registre]

23 mai 1897

Les affaires que le conseil municipal a actuellement à régler sont : .../...

la régularisation de l'achat du terrain du nouveau cimetière dont les fonds sont prévus au budget : 1700 F.../...

22 août 1897

Concession perpétuelle gratuite demandée dans le nouveau cimetière par Messieurs RIPERT, héritiers des Demoiselles PRAYER : Lecture d'une lettre de MM RIPERT Auguste et RIPERT Aimé, exposant que par acte reçu par Maître RIPERT le 1er novembre 1859, leurs tantes Clotide et Rose PRAYER, sœurs, ont cédé gratuitement à la commune de Clelles une certaine étendue de terrains attenants à l'ancien cimetière, sous diverses clauses et notamment sous la condition expresse qu'elles se réserveront à perpétuité pour elles et pour leurs parents collatéraux deux mètres 25 centimètres carrés de terrain pour leur sépulture.

Ils demandent en conséquence que la commune leur cède gratuitement et à perpétuité un terrain de superficie égale dans le nouveau cimetière où seront transférés les corps des demoiselles Clotide et Rose Prayer.

Ce terrain servira entre autre à la sépulture de la famille RIPERT.

Le conseil reconnaît le bien fondé de la demande et accepte, tenant à dégager l'ancien cimetière de toutes les concessions précédemment accordées.

21 novembre 1897

Cimetière : Messieurs Gallet Frédéric et Bachelard Emmanuel sont nommés membres d'une commission chargée d'étudier les allées qui seront tracées dans le cimetière, sous la présidence de Mr Freychet maire.

5 juin 1898

Cimetière : Acquisition du terrain de Mr Michel Ladichère : 1313,22 m² à 0,976 F le m², soit 1273,83 Francs.

22 juillet 1900

Réparations au cimetière

Travaux urgents pour l'assainissement du cimetière dont les tombes ouvertes dans la partie la plus haute contiennent de l'eau.

Crédit de 300 F prévu au budget additionnel de 1900.

Le conseil décide que des tranchées de 1 mètre de large et d'environ 2,50 m de profondeur seront creusées pour enlever cette eau et que ces travaux seront mis en adjudication le 12 août prochain.

Commission de surveillance pour ces travaux : Ogier Jules et Chrétien Célestin.

12 août 1900

Adjudication des travaux du cimetière

Mise en adjudication « au rabais et sous pli » des travaux d'assainissement pour une mise à prix de 1,50 F le m³ de terre à remuer pour le creusage (sic) des fossés.

Mr RIONDEL Marcellin, maçon à Clelles, est déclaré adjudicataire des dits travaux en consentant à un rabais de 5 % sur le montant des travaux.

23 décembre 1900

Commission pour examiner les allées à tracer et les plantations d'arbres dans le cimetière.

Gachet Casimir et Bachelard Emmanuel, sous la présidence du maire.

L'adjudication d'un fossé à creuser au cimetière pour assainir la partie inondée par intermittence, n'a pas été suivie d'effet dans un délai de 3 mois réglementaire, le conseil décide que « ces travaux seront effectués en dehors du cimetière, sur un plan tout différent. Il annule en conséquence l'adjudication du 12 août dernier et prie le maire de prévenir l'adjudicataire de cette décision. »

1er juin 1902

Modification des emplacements du cimetière réservés aux concessions

Transformation en concessions perpétuelles des concessions trentenaires portant les n° 12, 13, 14 15 ainsi que les emplacements de 15 années portant les n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6 (plan approuvé du 21 août 1896).

« Réservés aussi les emplacements le long du mur de clôture au levant depuis l'angle nord Est jusqu'en face la croix »

Soit 23 places destinées jusqu'à ce jour aux enfants et aux fosses communes.



Joseph FREYCHET

1837 – 1900

Maire de Clelles

Concession offerte par la commune à son maire regretté

Annexe : Raymond REY et l'Ordre du Nichan-Iftikhar (Ordre de la Gloire)

Fondé en 1837 par Ahmed-Bey, qui le conféra comme une marque d'estime particulière. L'ordre ne comportait alors que quatre classes. En 1855, le bey en ajouta une cinquième. Modifié à plusieurs reprises jusqu'au 27 janvier 1898, l'ordre comporte alors six classes : grand-croix, grand-officier, commandeur, officier, chevalier de 1ère classe, chevalier de 2ème classe.

L'ordre est décerné par le bey sur la proposition du 1er ministre pour les sujets tunisiens et dans tous les autres cas sur la proposition du résident général de France, ministre des affaires étrangères.

Avant 1857

L'insigne est composé d'un médaillon oblong en or, au centre duquel figure le monogramme du bey régnant serti de pierres fines, bordé d'un ovale de diamants et surmonté de l'étoile et du croissant, également sertis de diamants. La taille du médaillon, le nombre des pierreries et leur valeur différaient selon les quatre classes de l'ordre alors en vigueur.

Le ruban est vert franc avec deux liserés rouges de chaque côté.

Il est à noter que le titulaire devait rendre la décoration lorsqu'il passait au rang supérieur.



Insigne du Commandeur

Après 1857

L'insigne devient une étoile en argent à dix branches à décors de « pointes de diamant » parfois percées dont les branches alternent avec une autre étoile superposée à dix branches. Le cas échéant la bélière est formée par un nœud en argent. Le centre porte le monogramme du bey régnant.

Le ruban reste vert avec deux liserés rouges de chaque côté, mais le vert franc devient un vert-jaune afin d'éviter toute confusion entre cet ordre et l'Ordre du mérite agricole

Liste des publications Raymond REY conservées à la Bibliothèque Municipale de Grenoble

Deux jours sur la frontière. Le col de la Traversette. Le Pertuis du Viso. Les sources du Pô. 6-7 août 1885 / par R. Rey,... Gap : Jouglard , s. d.

L'Enseignement primaire et les écoles publiques dans les états pontificaux de France et pays divers qui ont formé le département de Vaucluse, avant 1789 : d'après les archives locales / R. Rey,...

Avignon : Seguin frères , 1892

L'Enseignement primaire et les écoles publiques dans les Etats pontificaux de France et Pays divers qui ont formé le département de Vaucluse avant 1789 d'après les archives locales

Avignon : Seguin frères , 1892

François 1er et à la ville d'Avignon (1515-1547) d'après les Archives municipales / par M. Rey... Inspr d'académie Avignon : F. Seguin , 1895

Histoire de Clelles depuis le XIe siècle jusqu'à 1789 : dossier / [Raymond Rey] [S.l.] : [R. Rey] , [ca 1902]

Inspecteur d'Académie à Grenoble. Le Cardinal Georges d'Armagnac Collégat à Avignon. (1566-1585) d'après sa correspondance inédite, etc. Toulouse : impie et libie Edouard Privat , 1898

Louis XI et les Etats pontificaux de France au XVIe siècle d'après des s inédits / par M. R. Rey Grenoble : imprimerie Allier frères , 1899

Notes de géographie et histoire romaines / [Raymond Rey] [S.l.] : [R. Rey] , [ca 1895]

Notice historique sur le lycée de Grenoble : Discours prononcé à la distribution des prix le 3 août 1882 / par M. Rey, professeur agrégé d'histoire Grenoble : impr. Gab. Dupont , 1882

Rapport de l'inspecteur d'académie (R. Rey), à M. le Préfet de l'Isère sur

la situation de l'enseignement primaire dans ce département en 1893 Grenoble : imp. Allier , 1894

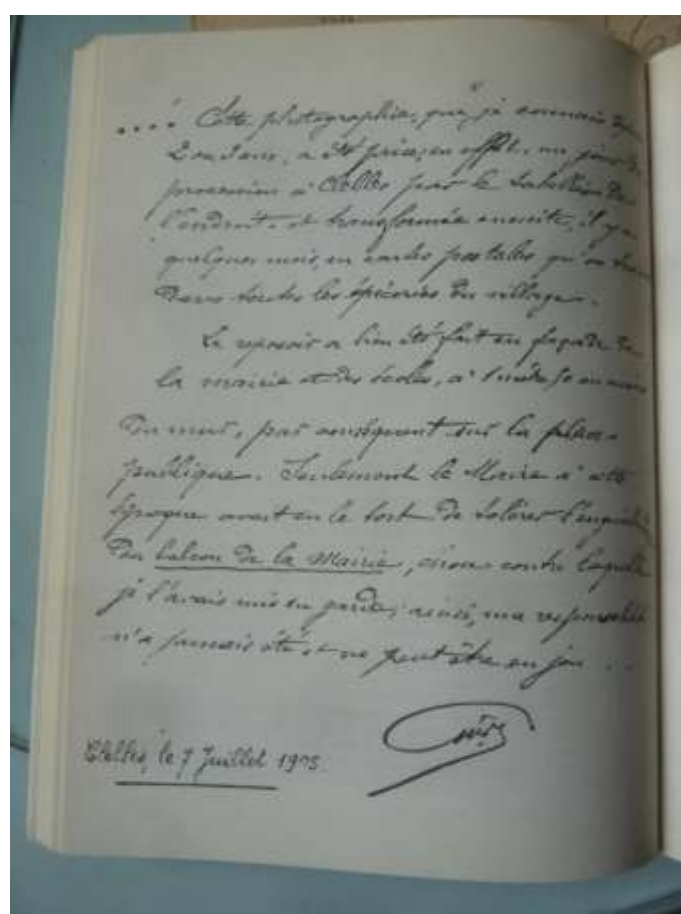
Rapport de l'Inspecteur d'Académie à Mr le Préfet de l'Isère sur la situation de l'enseignement primaire dans ce département en 1900 / [signé Rey] Grenoble : Baratier et Dardelet imp. libr. , 1901

Un intendant de province à la fin du XVIIe siècle : Essai sur l'administration de Bouchu, intendant de justice, police et finances en Dauphiné et des armées de sa majesté en Italie, 1686-1705 / M. Rey,... Grenoble : impr. F. Allier père et fils , 1896

Voyage d'études en Tunisie (10-28 avril 1900) : 52 photographies d'après nature / par R. Rey Paris : Ch. Delagrave , (1900)

Funérailles de M. Ch. Pierre Damas : Discours [S. l.] : [s. n.] , 1898

Annexe : Place de la Mairie ... procession religieuse ... et commentaires en 1905



Source inconnue : à rechercher

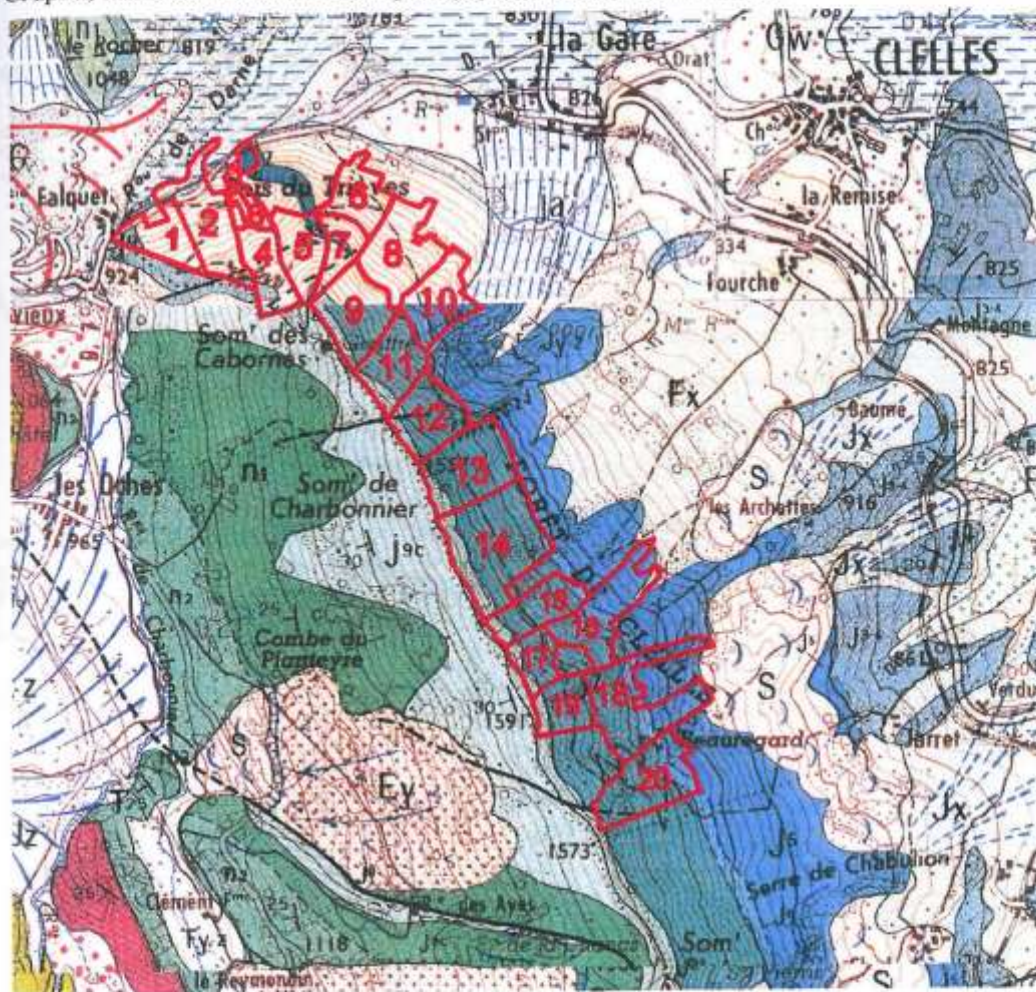
La forêt communale

Les sols formés sur roche calcaire sont de bonne richesse chimique et les calcaires étant souvent tendre, leur décarbonatation est souvent rapide, ce qui implique souvent une profondeur prospectable conséquente par les racines. Toutefois, sur forte pente, cette profondeur de sol est réduite par le phénomène d'érosion et la fertilité est appauvrie par le phénomène de colluvion. Les sols formés sur les éboulis stabilisés et anciens, sont relativement profonds et plus ou moins riches, par contre ceux qui sont formés sur des éboulis récents sont pauvres.

1.1.4. - Géologie

Carte géologique du B.R.G.M. au 1/50 000 de référence : *LA CHAPELLE EN VERCORS* n° 36 (nord de la forêt, parcelle 1 à 12) et *MENS* n° 37 (partie sud de la forêt, parcelles 13 à 47).

Ci après, localisation des formations géologiques sur extrait de cette carte.



Légende

Formations quaternaires

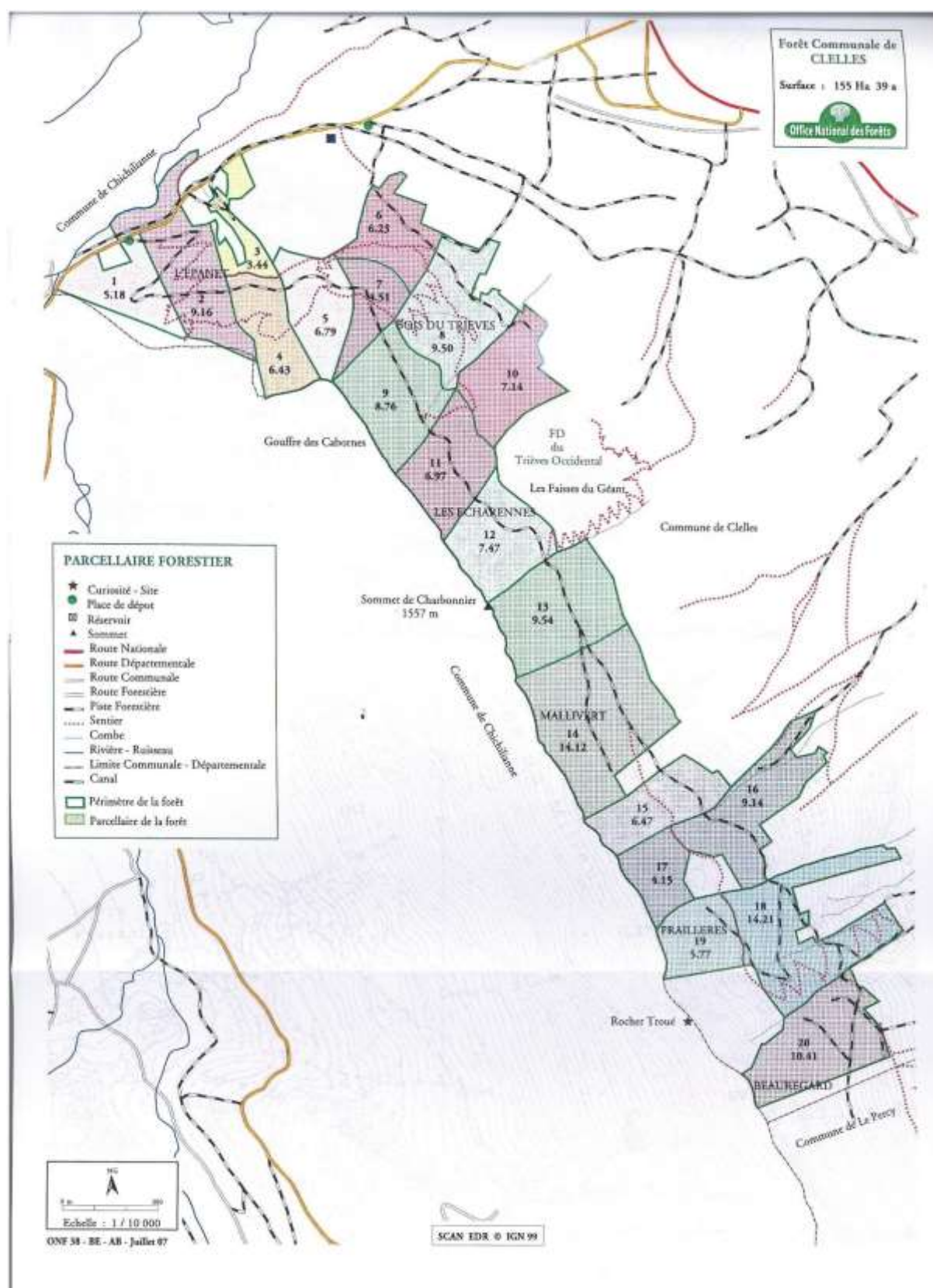
 E - Eboulis

Terrains sédimentaires

-  J5 - Calcaires argileux à patine rousse
-  J6 - Calcaires sublitographiques bruns (Séquanien)
-  J7 - Calcaire beiges en petits bancs et marnes (Kimméridgien inférieur)
-  J8 - Calcaires ondulés à silex, brèches et conglomérats (Kimméridgien supérieur)
-  J9 - Calcaires du Tithonique

ANNEXE 7.1 - Extrait de la Matrice Cadastreale

Parcellaire forestier				Parcellaire cadastral				
Série	Parcelle	Surface ancienne	Surface retenue	Lieu-dit	Section	Parcelle	Surface	Sous total par parcelle forestière
Production protection	1	4 ha 96 a	5 ha 18 a	Epanet	A	247	6 a 96 ca	5 ha 18 a 07 ca
				Epanet	A	246	1 a 38 ca	
				Epanet	A	245 pie	5 ha 09 a 73 ca	
	2	9 ha 38 a	9 ha 16 a	Epanet	A	245 pie	7 ha 05 a 24 ca	9 ha 15 a 52 ca
				Epanet	A	249	34 a 88 ca	
				Epanet	A	250	1 ha 75 a 40 ca	
	3	3 ha 18 a	3 ha 44 a	Bois du Trièves	A	236	1 ha 01 a 77 ca	3 ha 43 a 45 ca
				Epanet	A	243 pie	2 ha 41 a 68 ca	
	4	6 ha 68 a	6 ha 43 a	Epanet	A	243 pie	6 ha 42 a 84 ca	6 ha 42 a 84 ca
	5	5 ha 53 a	6 ha 79 a	Bois du Trièves	A	232 pie	6 ha 79 a 24 ca	6 ha 79 a 24 ca
	6	6 ha 15 a	6 ha 23 a	Bois du Trièves	A	232 pie	6 ha 23 a 10 ca	6 ha 23 a 10 ca
	7	5 ha 08 a	4 ha 51 a	Bois du Trièves	A	232 pie	4 ha 51 a 26 ca	4 ha 51 a 26 ca
	8	9 ha 18 a	9 ha 50 a	Bois du Trièves	A	231 pie	9 ha 49 a 79 ca	9 ha 49 a 79 ca
	9	8 ha 84 a	8 ha 76 a	Bois du Trièves	A	231 pie	8 ha 76 a 19 ca	8 ha 76 a 19 ca
	10	7 ha 60 a	7 ha 14 a	Bois du Trièves	A	231 pie	6 ha 11 a 73 ca	7 ha 14 a 09 ca
				Les Echarennnes	A	208 pie	18 a 00 ca	
				Les Echarennnes	A	230	84 a 36 ca	
	11	6 ha 20 a	6 ha 97 a	Bois du Trièves	A	231 pie	2 ha 40 a 08 ca	6 ha 96 a 91 ca
				Les Echarennnes	A	208 pie	4 ha 56 a 83 ca	
	12	8 ha 79 a	7 ha 47 a	les Echarennnes	A	207	78 a 80 ca	7 ha 46 a 71 ca
				Les Echarennnes	A	208 pie	6 ha 67 a 91 ca	
	13	9 ha 66 a	9 ha 54 a	Malhivert	D	1 pie	1 ha 43 a 70 ca	9 ha 53 a 69 ca
				Malhivert	D	2 pie	8 ha 09 a 99 ca	
	14	14 ha 00 a	14 ha 12 a	Malhivert	D	1 pie	1 ha 87 a 90 ca	14 ha 12 a 21 ca
				Malhivert	D	2 pie	12 ha 24 a 31 ca	
	15	7 ha 85 a	6 ha 47 a	Malhivert	D	8 pie	5 ha 81 a 97 ca	6 ha 47 a 03 ca
				Malhivert	D	5 pie	65 a 06 ca	
	16	9 ha 11 a	9 ha 14 a	Combe Bennatier	D	319	1 ha 08 a 28 ca	9 ha 14 a 13 ca
				Malhivert	D	8 pie	8 ha 05 a 85 ca	
	17	2 ha 81 a	4 ha 15 a	Malhivert	D	8 pie	3 ha 41 a 68 ca	4 ha 15 a 42 ca
				Malhivert	D	5 pie	73 a 74 ca	
	18	13 ha 03 a	14 ha 21 a	Prallière	D	310 pie	14 ha 21 a 13 ca	14 ha 21 a 13 ca
	19	6 ha 95 a	5 ha 77 a	Prallière	D	282	1 ha 15 a 13 ca	5 ha 77 a 05 ca
				Prallière	D	310 pie	4 ha 61 a 92 ca	
	20	9 ha 42 a	10 ha 41 a	Beauregard	D	690	89 a 40 ca	10 ha 41 a 19 ca
				Beauregard	D	691	8 ha 98 a 88 ca	
				Beauregard	D	692	42 a 98 ca	
				Beauregard	D	305	9 a 93 ca	
TOTAUX		154 ha 40 a	155 ha 39 a				155 ha 39 a 02 ca	155 ha 39 a 02 ca



Répartition des essences forestières

Les essences les plus présentes sont :

Répartition actuelle des essences	%
Sapin pectiné	72%
Pin sylvestre	1%
Epicéa commun	1%
Hêtre commun	12%
Erable sycomore	6%
Fruitiers	1%
Vides boisables : trouées, ...	2%
Vides non boisables : falaises, éboulis, ...	5%
TOTAL	100%

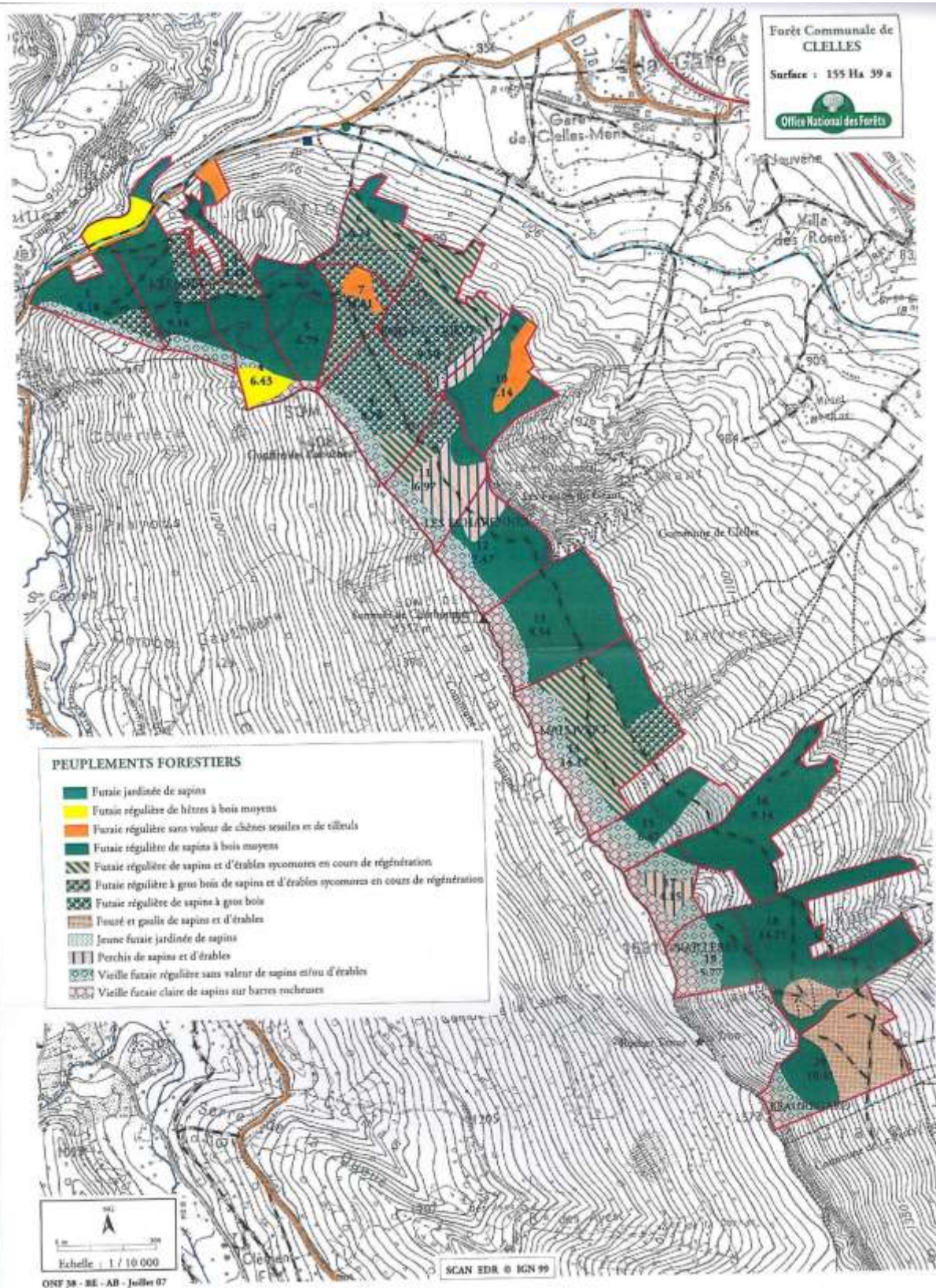
Cette répartition a été estimée en fonction du couvert forestier.

Les feuillus (19%) sont largement minoritaires par rapport aux résineux (74%). Les zones non boisées avec 7% de la surface de cette forêt sont importantes.

Les fruitiers sont représentés essentiellement par le merisier, le sorbier des oiseleurs, l'alisier blanc et l'alisier torminal. Parmi les autres essences présentes dans cette forêt de façon marginale, on note le pin noir d'Autriche, le merisier, le tremble, le frêne commun et le tilleul à petites feuilles.

Précisions sur l'état sanitaire des peuplements

Suite à la sécheresse de 2003 quelques vieux sapins ont été affaiblis physiologiquement et ont séché sur pied. Nous n'avons pas relevé d'autres problèmes particuliers concernant l'état sanitaire des peuplements.



1.4. - LA FLORE

1.4.1. - Aspects biogéographiques du cortège floristique

(Cf paragraphe 1.1.5. - Stations forestières)

La région IFN du Haut-Diois où se situe la forêt de Clelles se trouve à un carrefour phytogéographique entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud. Elle est par ailleurs incluse dans le sous-secteur ouest de la zone intermédiaire des Alpes dauphinoises caractérisé par la disparition du charme et l'occupation des adrets par la hêtraie sèche.

D'après l'étude comparative des sapinières et des pessières de "Oberlinkels" (1987) les peuplements d'épicéas et de sapins du Haut-Diois sont sur une zone de transition entre le type septentrional et le type méridional.

On observe des plantes méditerranéennes dans cette forêt.

La présence simultanée dans l'étage montagnard des derniers groupements hygrophiles (hêtraie-éablaie) caractérisant les Préalpes du Nord et les premières hêtraies thermophiles caractérisant les Préalpes du Sud indique bien la position en zone de transition entre ces deux régions biogéographiques.

1.4.2. - Etages et séries de végétation

L'étage montagnard situé entre 900 et 1 550 mètres d'altitude comprend deux séries :

- la série xérophile du pin sylvestre installée sur les adrets les plus xériques porte une pinède sylvestre qui rassemble de nombreuses espèces méridionales. Elle est faiblement représentée e parcelle 10.
- La série de la hêtraie-sapinière qui occupe la moitié supérieure de l'étage montagnard et surtout les ubacs. Une grande variabilité y est observée, liée au microclimat et à la nature des sols.

La diversité des espèces végétales est importante en raison de la richesse chimique du milieu sur substrat calcaire et de sa position en zone de transition entre les Alpes du Nord et les Préalpes du Sud. On relève en particulier la présence de buis dans le sous bois des parcelles 5 à 9 (canton de Bois du Trièves). Par endroits, le buis est dense et empêche les semis naturels de s'installer et/ou de se développer.

Tous les éléments décrits ci dessus font de la forêt un milieu écologique remarquable.

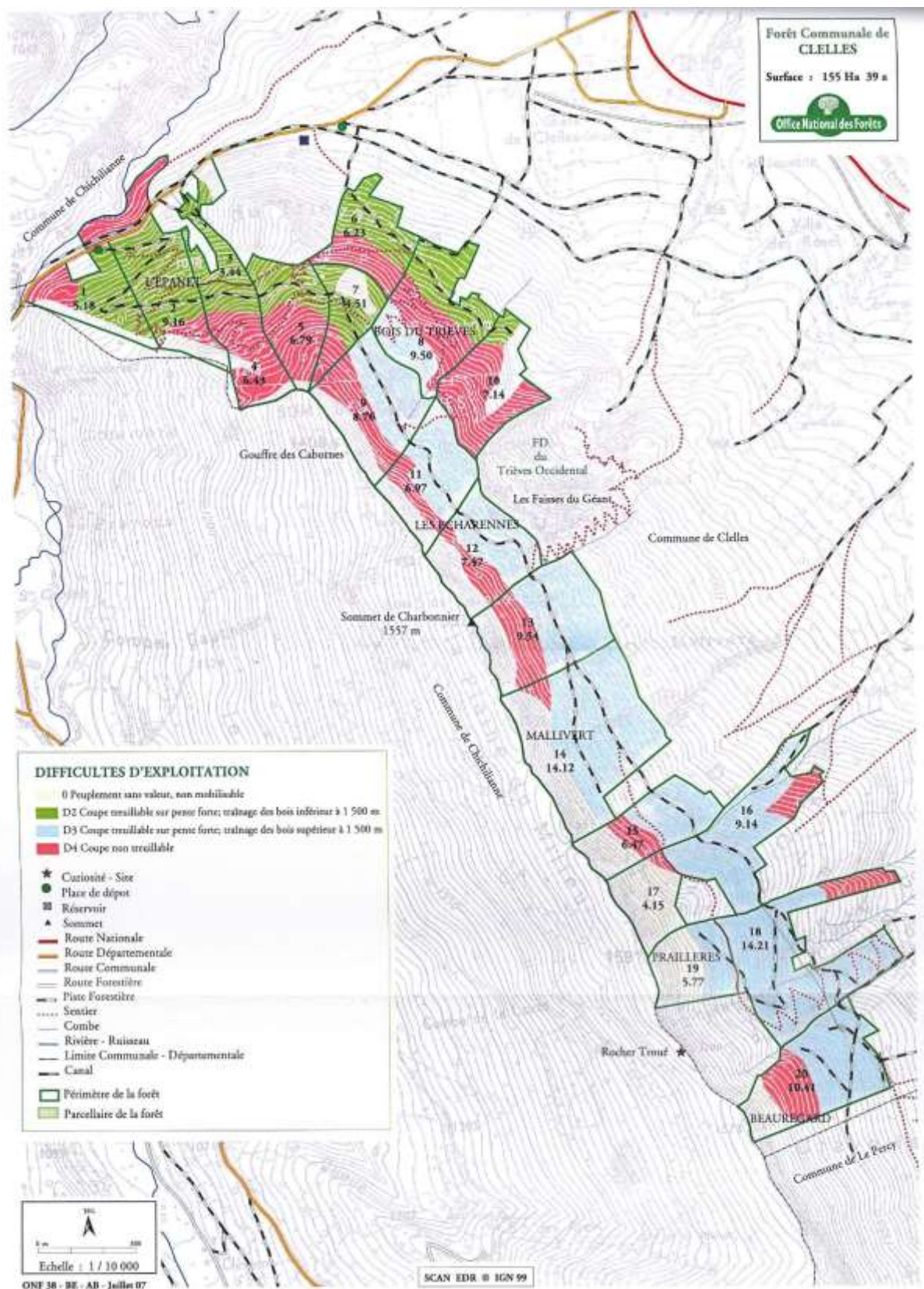
1.4.3. - Relevé des espèces végétales remarquables

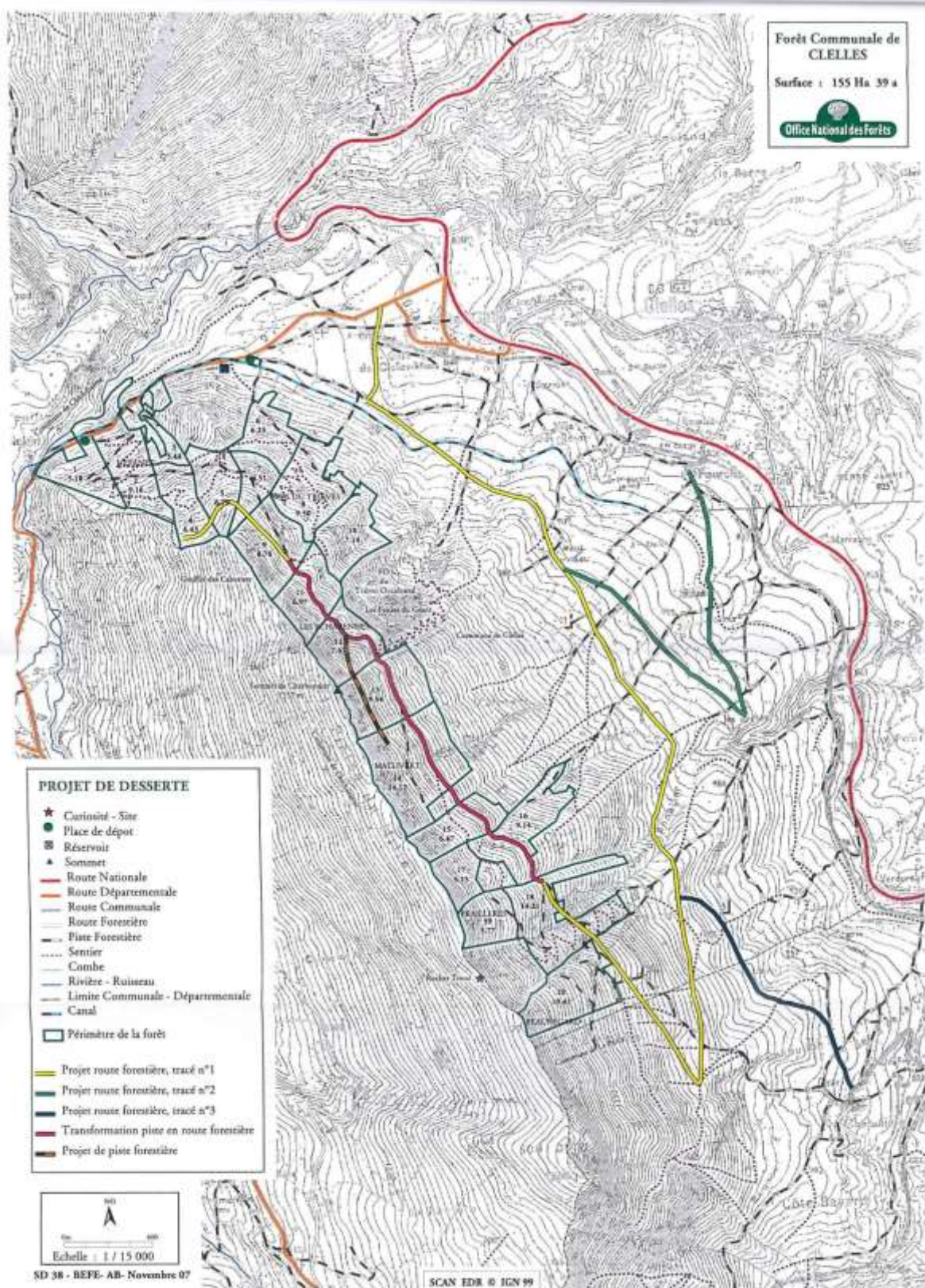
Le **Sabot de Vénus** est présent dans cette forêt. Cette espèce végétale est protégée au titre de Directive Européenne "Habitats" et au titre de l'annexe I de l'arrêté du 20 janvier 1982 s'appliquant sur l'ensemble du territoire national. D'autres orchidées sont présentes dans cette forêt.

La liste des espèces remarquables pourra être consultée dans les fiches des ZNIEFF de type communale numérotée 38000146.

1.4.4. - Peuplements et arbres remarquables

Aucun peuplement ou arbre remarquable actuellement recensé.





Les publications de CULTURE et MONTAGNE

- 1994 Histoire de la poste en Trièves
- 1996 Histoire de l'école communale de Clelles
- 1997 L'eau à Clelles
- 1998 Itinérances – concours Art Postal
- 1998 Le Chemin de fer dans le Trièves
- 1999 Tous les lieux de la commune de Clelles
- 2000 Bienfaits et nuisances du feu
- 2001 La culture des céréales en Trièves
- 2002 Fêtes des bêtes
- 2003 Autour de la table
- 2006 Histoire de Clelles de 1791 à 1870
- 2012 Histoire de Clelles de 1920 à nos jours
- 2014 Histoire de Clelles - 1870-1920
- 2014 Joseph BONNIOT fusillé pour l'exemple
- 2016 Le petit patrimoine de Clelles
- 2017 Photos de familles du Trièves
- 2018 25 ans de Culture et Montagne
- 2018 Sacré Mont-Aiguille
- 2019 Alexandre LYOUBOVIN, peintre
- 2022 Salon des Artistes cellois
- 2023 Le patrimoine religieux Clelles en Trièves
- 2023 Histoire de Cornillon par les archives
- 2024 L'Odyssée des 11 otages de la scierie Falquet, de Ruthière, de Trézanne, des Pellas
- 2024 La route des Alpes / 1608-1828
- 2024 La RN 75 / 1828 à nos jours
- à paraître*
- 2026 Le petit patrimoine de Clelles (réédition)
- 2026 L'école au coeur du village

Edité par



Imprimé par



Dépôt légal sept 2026



Prix public TTC : 15 €